



RAPPORT ANNUEL 2016

Creative spirit, sustainable ideas



FLORIDIENNE
GROUP

**C R E A T I V E S P I R I T ,
S U S T A I N A B L E I D E A S**

P R O F I L

Floridienne est un groupe industriel belge qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché et des marchés de niche. Il est actif dans les secteurs de l'alimentation festive, des sciences du vivant et de la chimie.

Le Groupe compte une trentaine de sociétés dans lesquelles il est en général majoritaire. Toutes ces sociétés adhèrent à des valeurs communes d'esprit d'entreprise, de respect des personnes et des engagements, dans un souci de développement durable et d'ouverture sur le monde.

Floridienne Group est côté à la Bourse Euronext Bruxelles, lui offrant ainsi une visibilité internationale.



S O M M A I R E

Profil

Entretien avec le Comité de Gestion	2
Chiffres clés 2016	6
Faits marquants	8
Division Alimentation festive / Florifood	10
Division Sciences du Vivant / Biofirst	20
Division Chimie	28
Rapport de Gestion	36
Déclaration de Gouvernement d'entreprise	42
Structure de Floridienne Group	51
Contacts	52



ALIMENTATION FESTIVE P10

La Division Alimentation festive regroupe des sociétés de production et de commercialisation de produits alimentaires festifs et gourmets, tels que les escargots, les coquilles Saint-Jacques, les coquillages farcis, le saumon fumé, les salades de la mer, les feuilletés apéritifs, les plats cuisinés ethniques, les sauces froides et chaudes...

La Division est également active dans les plats à texture modifiée, notamment destinés aux personnes ayant des problèmes de déglutition ou souffrant de la maladie d'Alzheimer.



SCIENCES DU VIVANT P20

La Division Sciences du Vivant est active dans la production et la commercialisation de technologies et de produits naturels pour l'agriculture, la parapharmacie, l'agroalimentaire, l'industrie cosmétique et les soins de santé. Certains d'entre eux représentent des alternatives écologiques et durables aux produits chimiques existants.

Leader mondial dans les protéases végétales et numéro deux mondial dans la lutte intégrée contre les insectes nuisibles (Integrated Pest Management), la Division investit dans des solutions innovantes telles que la communication chimique au travers des récepteurs liés au goût et à l'olfaction chez l'être humain et les insectes.



CHIMIE P28

La Division Chimie se compose d'entreprises actives notamment dans les additifs pour la stabilisation du PVC. Le Groupe est également présent, à travers cette Division, dans le recyclage des batteries industrielles et automobiles (hybrides et électriques).

LA METAMORPHOSE D'UN GROUPE



GAËTAN WAUCQUEZ



PHILIPPE BODSON

« FLORIDIENNE EST UNE SOCIÉTÉ ATYPIQUE AVEC UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE PLUS DE € 300 MILLIONS GÉRÉ PAR UNE ÉQUIPE RÉDUITE. »

GAËTAN WAUCQUEZ

QUEL BILAN GÉNÉRAL TIREZ-VOUS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ, DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL QUI RESTE PEU PORTEUR ?

PHILIPPE BODSON : D'un point de vue macro-économique, 2016 s'inscrit dans la même veine que 2015. Les tensions géopolitiques, tant en Turquie qu'en Russie notamment, freinent le développement des transactions. Et le prix des métaux, qui reste à un niveau très bas, continue à peser sur nos marges. Néanmoins, malgré ce contexte défavorable, nous sommes globalement satisfaits des performances de Floridienne. Notre résultat net est en progression de 10% par rapport à 2015. Notre chiffre d'affaires a atteint € 308 millions contre € 296 millions pour l'exercice précédent. C'est une évolution de l'ordre de 4%. Nous avons recommencé à acquérir des sociétés, notamment dans les Divisions Alimentation festive et Sciences du Vivant. 2016 est donc pour Floridienne clairement une année de consolidation.

GAETAN WAUCQUEZ : La société évolue favorablement dans un environnement qui reste difficile. La tendance générale est bonne sur le long terme. Nous saisissons des opportunités de consolidation, notamment au niveau des insectes, dans la Division Sciences du Vivant. Nous avons pour ambition d'ajouter à la croissance organique de 15% une croissance par acquisitions.

LE GROUPE, QUI AVAIT DÉJÀ RENFORCÉ SES FONDS PROPRES EN 2015, PEUT S'APPUYER SUR UNE SANTÉ FINANCIÈRE SOLIDE POUR NOURRIR SES AMBITIONS ...

G.W. : Nous avons profité de conditions de marché favorables pour revoir notre financement à long terme. La stratégie de Floridienne a toujours été de se financer à taux fixe. Les nouveaux partenaires financiers des entreprises sont aujourd'hui les compagnies d'assurance. Nous avons initié une relation à long terme avec elles, à côté des banques traditionnelles. Les assureurs s'intéressent aux sociétés dont ils ont une grande confiance en la pérennité, et sont prêts à assumer des durées longues.

LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU GROUPE A ÉVOLUÉ VERS PLUS DE SIMPLIFICATION...

PH. B. : Le Conseil a souhaité simplifier les structures, l'organigramme des sociétés. Plusieurs holdings intermédiaires n'avaient plus de raison d'être. Les étages inutiles ont un coût juridique et opérationnel important.

G.W. : Floridienne est une société atypique avec un chiffre d'affaires de plus de € 300 millions géré par une équipe réduite. Peu de sociétés de notre taille fonctionnent avec des effectifs aussi limités. Cela constitue à la fois notre souplesse et notre force.

« NOTRE RÉSULTAT NET EST EN PROGRESSION DE 10% PAR RAPPORT À 2015, MALGRÉ UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DÉFAVORABLE. »

PHILIPPE BODSON

LES RÉSULTATS DES TROIS DIVISIONS DU GROUPE SONT CONTRASTÉS...

G.W. : La Division Alimentation festive a bien performé cette année. Le potentiel de croissance reste important. Au-delà de cette croissance organique nous souhaitons saisir les opportunités de consolidation dans nos métiers. Le regroupement de petits producteurs est porteur de belles opportunités.

PH. B. : Quant aux Sciences du Vivant, cette division est devenue essentielle dans notre développement. Le chiffre d'affaires a progressé de façon exceptionnelle. Une majorité d'acteurs de l'agro-alimentaire ont pris conscience que des alternatives écologiques doivent être proposées aux engrains et pesticides. C'est l'avenir.

G.W. : Enfin, dans la Division Chimie, notre filiale turque, Kimflor, a dû faire face à une situation économique dégradée. Néanmoins nous avons pu y maintenir un résultat important grâce au travail qualitatif de nos managers. Au niveau de notre filiale allemande, IKA, active dans la production de stabilisants de nouvelle génération à base de calcium-zinc et organiques, 2017 devrait être une année plus porteuse. Quant à la SNAM, nous préparons l'avenir dans le cadre du projet « Deuxième vie » qui vise à récolter un maximum de batteries de voitures hybrides et électriques et à les reconditionner dans d'autres applications liées aux énergies renouvelables, retardant de ce fait leur recyclage ultime. En partenariat avec le CEA, nous progressons dans ce domaine. La SNAM est à la recherche de partenaires financiers et industriels pour l'accompagner dans son projet.

PH. B. : Nous occupons une position unique en tant que recycleur. Dans quatre à cinq ans la quantité de batteries de véhicules électriques à

recycler sera très importante. Plutôt que de les détruire en les mettant dans un four, nous voulons proposer aux automobilistes des solutions de recyclage à un coût tendant vers zéro.

LE GROUPE FLORIDIENNE A CONSIDÉRABLEMENT ÉVOLUÉ AU COURS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES...

PH. B. : Floridienne aujourd'hui est très éloignée de ce qui constituait l'essence du Groupe il y a dix ans. Floridienne était essentiellement présente dans la chimie. Le PVC par exemple représentait près de la moitié de nos activités alors qu'aujourd'hui

« FLORIDIENNE EST ATTENTIVE À SAISIR LES OPPORTUNITÉS DE DEMAIN, TOUT EN CONSOLIDANT SES ACQUIS. »

GAËTAN WAUCQUEZ



« LE GROUPE S'EST PROFONDÉMENT MÉTAMORPHOSÉ, EN MISANT SUR LES SCIENCES DU VIVANT ET L'ALIMENTATION FESTIVE QUI SONT MAINTENANT DES DIVISIONS MATURES. »

PHILIPPE
BODSON



il en totalise 13%. Le Groupe s'est profondément métamorphosé, en misant sur les Sciences du Vivant et l'Alimentation festive qui sont maintenant des divisions matures recelant encore de belles opportunités.

G.W. : Cette métamorphose nous a permis de nous réorienter vers des secteurs moins cycliques et connaissant une croissance plus importante.

PH. B. : Notre stratégie est d'occuper des positions de leaders dans des niches de marché. Notre diversification est un atout. Nous sommes un groupe industriel qui exerce un contrôle et une gestion de ses filiales.

FLORIDIENNE EST UNE SOCIÉTÉ EN PERPÉTUELLE MUTATION...

G.W. : Nous continuons à évoluer chaque jour. Nous investissons beaucoup dans la recherche qui occupe chez nous près de 40 personnes. En dix ans la société s'est transformée de fond en comble, avec une croissance moyenne de 10% par an. Cela ne s'est pas fait en un jour et sans difficultés, mais quand on regarde le chemin parcouru, cela représente tout de même une belle évolution. Floridienne est attentive à saisir les opportunités de demain, tout en consolidant ses acquis. Nous pouvons nous appuyer sur nos directeurs de filiales qui sont des entrepreneurs enthousiastes, maîtrisant parfaitement leur domaine. Ils entretiennent des rapports de confiance mutuelle avec nos chefs de divisions pour œuvrer à la stratégie du Groupe.

Ph. B. : Nos collaborateurs offrent le meilleur d'eux-mêmes pour aller à la rencontre des ambitions de Floridiene. Nous œuvrons avec eux dans la même direction. Nous les remercions chaleureusement de leur soutien et de leur confiance. Leur motivation nous encourage chaque jour à nous surpasser.

CHIFFRES CLÉS 2016

Bilan consolidé - En millions d'euros	2016	2015	2014	2013	2012*	2011	2010	2009	2008	2007
Actifs non courants	102,9	97,7	98,5	95,3	137,2	164,8	97,0	121,6	111,7	71,3
Actifs courants	136,7	145,1	123,3	126,4	148,0	134,3	160,3	101,3	106,4	100,4
Passifs long terme	163,1	167,1	142,7	141,2	189,9	205,1	169,4	147,2	145,1	97,3
Capitaux propres de Floridienne	97,6	95,6	88,0	84,5	107,6	118,2	84,0	71,5	65,3	58,4
Intérêts de tiers	8,0	7,8	4,7	3,9	6,0	6,7	7,7	7,8	8,3	1,2
Passifs non courants	57,5	63,7	50,0	52,8	76,3	80,2	77,7	67,8	71,6	37,7
Passifs courants	76,5	75,8	79,2	80,5	95,3	94,0	87,8	75,8	73,0	74,4
Total du bilan	239,6	242,9	221,8	221,8	285,2	299,1	257,3	222,9	218,1	171,7

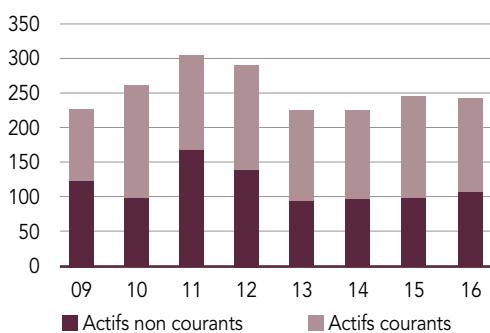
Résultats consolidés - En millions d'euros	2016	2015	2014	2013	2012*	2011	2010	2009	2008	2007
Chiffre d'affaires	307,7	295,8	277,2	259,2	247,6	247,4	245,3	200,8	224,6	202,8
EBITDA	18,6	19,4	16,4	11,2	12,0	7,4	15,7	16,6	14,6	15,3
Résultat opérationnel	10,8	11,5	8,7	3,4	4,2	0,0	8,7	9,9	9,0	11,0
Résultat net consolidé	7,4	7,1	5,3	-20,3	-16,4	37,3	14,4	8,0	6,9	9,7
Résultat net consolidé part Floridienne	6,6	5,9	4,4	-21,3	-16,4	38,4	14,4	7,8	6,4	9,3
Cash-Flow net	13,9	15,3	11,2	7,2	2,6	42,3	19,7	13,6	14,6	15,5

Ratios Financiers En %	2016	2015	2014	2013	2012*	2011	2010	2009	2008	2007
Rentabilité financière (résultat net/capitaux propres au 1 janvier)	6,9	6,7	5,2	-19,7	-13,9	45,7	20,2	11,9	10,9	19,5
Degré de solvabilité (capitaux propres/total du bilan)	44,1	42,6	41,8	39,9	39,8	41,7	35,7	35,6	33,7	34,7
Pay-out ratio (dividende brut/quote-part groupe dans le résultat)	31,9	33,8	0,0	0,0	0,0	7,6	20,1	32,6	39,9	26,0

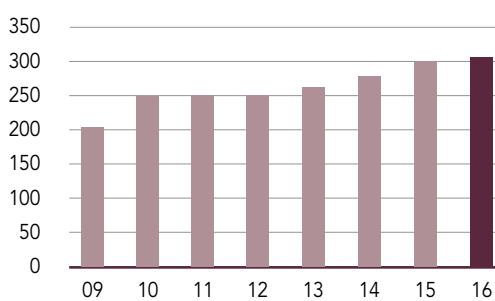
Donnée par actions en EUR	2016	2015	2014	2013	2012*	2011	2010	2009	2008	2007
Nombre d'actions	996.857	996.857	996.857	996.857	996.857	907.572	907.572	907.572	907.572	864.094
Cours de l'action										
Moyen	109,40	85,29	74,78	77,3	109,8	140,4	113,8	93,6	107,9	106,3
Le plus haut	133,00	97,50	91,00	97,5	137,0	151,8	135,0	105,0	132,0	135,0
Le plus bas	90,56	72,07	65,00	66,6	92,0	130,0	96,0	64,8	72,0	78,1
Au 31/12	125,49	97,00	77,10	69,4	94,0	130,0	135,0	100,0	90,0	130,0
Dividende net par action	1,47	1,46	0,0	0,0	0,0	2,4	2,4	2,1	2,1	2,1
Capitalisation boursière (en millions EUR au 31/12)	125,10	96,70	76,86	69,18	93,70	117,98	122,52	90,76	81,68	112,33

* Chiffres 2012 retraités IFRS 5

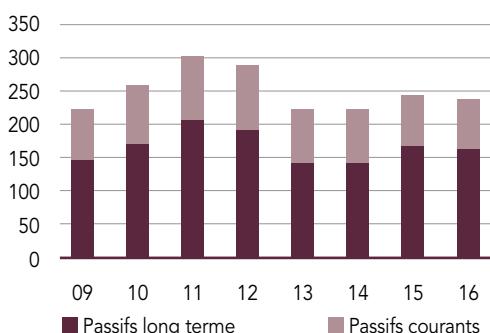
ACTIFS en million d'euros



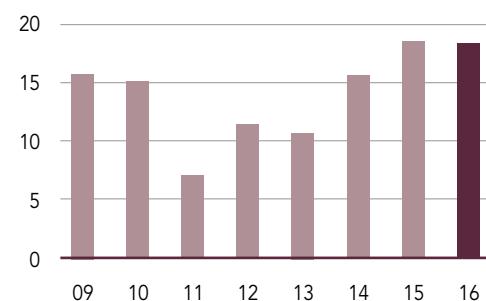
CHIFFRE D'AFFAIRES en million d'euros



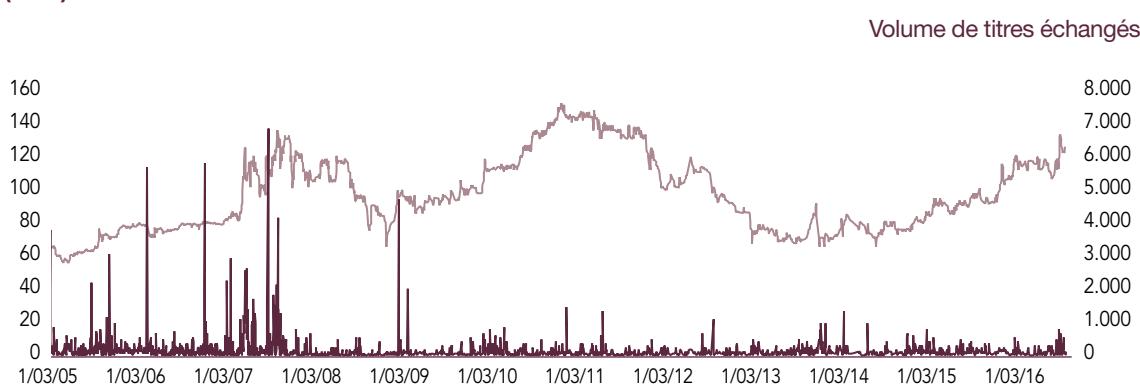
PASSIFS en million d'euros



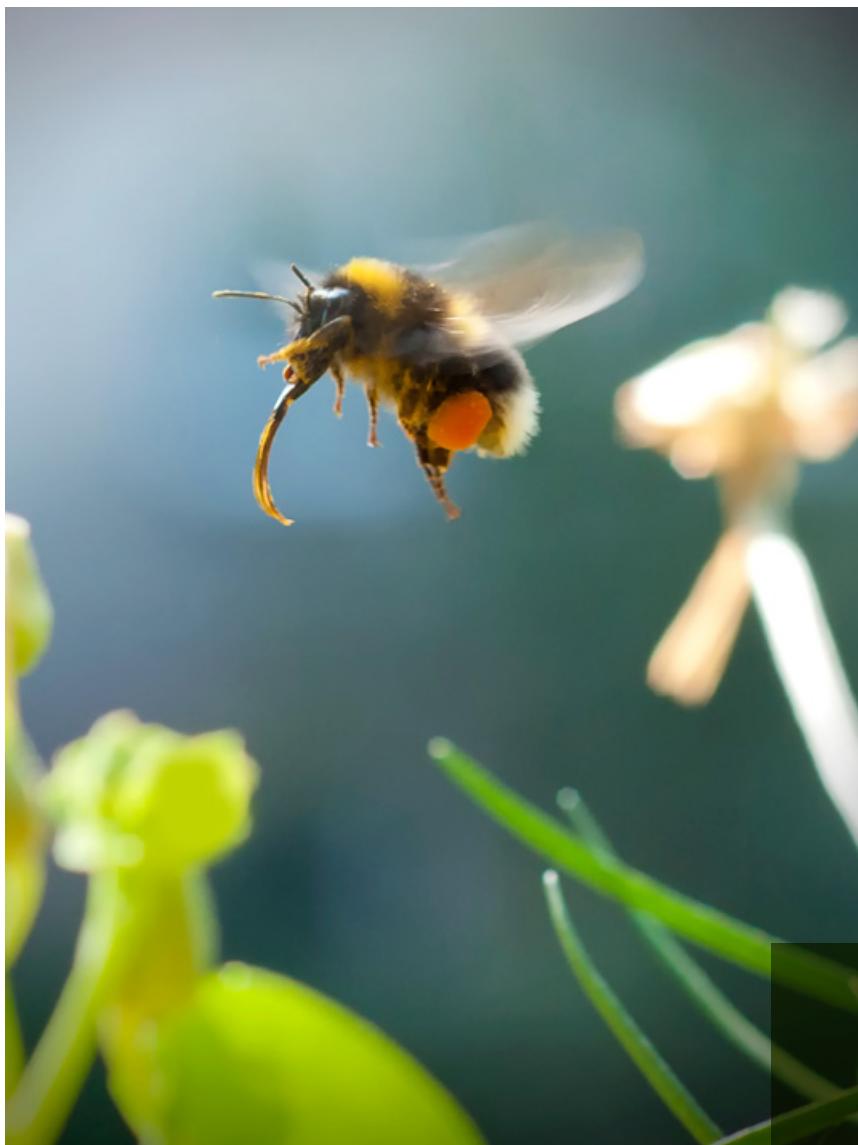
EBITDA en million d'euros



COURS DE L'ACTION (EUR)



FAITS MARQUANTS



DIVISION SCIENCES DU VIVANT/BIOFIRST

RAYONNEMENT AFRICAIN

Avec l'acquisition de Real IPM Ltd, Biobest se développe sur le continent africain et se positionne comme producteur dans le domaine des microorganismes. Biobest a atteint la taille critique nécessaire pour construire, à partir de ses filiales, des croissances locales en élargissant le spectre de ses produits dans la lutte intégrée.

ESCARGOTS ET COSMÉTIQUE

Sotecna, en synergie avec la Division Alimentation festive du Groupe, est active dans des projets « santé » et « cosmétique » à partir d'extraits d'escargots. La certification Cosmos a été attribuée à un produit à base d'escargot qui entre dans la fabrication de la cosmétique bio.

ENZYMES D'ORIGINE ANIMALE

Poursuivant sa croissance dans les enzymes naturels, Enzybel a créé, fin 2016, une nouvelle filiale - Enzybel Pharma - active dans les enzymes d'origine animale.

+ 8 %
HAUSSE
DU CHIFFRE
D'AFFAIRES
DE LA DIVI-
SION SCIENCES
DU VIVANT



DIVISION CHIMIE

SECONDE VIE

La SNAM, leader européen dans le recyclage de batteries automobiles hybrides et électriques, a initié le projet « Seconde vie » qui porte sur la production de nouvelles batteries composées d'éléments de batteries recyclés. Le marché est très porteur sur un long terme: en 2016 quelque 100.000 voitures électriques ont été mises en circulation dans le monde.

KIMFLOR ET IKA GARDENT LE CAP

Malgré une conjoncture économique peu favorable, les résultats d'IKA et de KIMFLOR s'inscrivent dans la ligne de 2015. Les actions du management ont permis de maintenir une rentabilité satisfaisante.



+ 5 %
HAUSSE
DU CHIFFRE
D'AFFAIRES
DE LA DIVISION
ALIMENTATION
FESTIVE



DIVISION ALIMENTATION FESTIVE/ FLORIFOOD

MÉDITERRANÉE

Delimed et Turita, actifs dans les produits marinés, ont rejoint la Division qui se dote ainsi d'une usine d'approvisionnement en produits méditerranéens en Bulgarie.



PRODUITS PIONNIERS

Au cours de l'exercice 2016, de nouveaux produits ont été développés par la Division, lui permettant de conquérir de nouvelles parts de marché, à travers notamment des tartinables, les moules farcies, de la truite fumée, du coeur de saumon et des sauces vegan où les oeufs sont remplacés par de la farine de tournesol.

**DIVISION
ALIMENTATION FESTIVE /
FLORIFOOD**



SAVEURS D'EXCEPTION

« La Division Alimentation festive demeure un des moteurs de développement de Floridienne, avec un chiffre d'affaires de € 180 millions, en progrès de plus de 5%, par rapport à l'exercice précédent. La Division récolte les bénéfices de sa politique d'investissements et de développement des synergies entre ses sociétés. Alors que le prix prohibitif de certaines matières premières, telles que les Saint-Jacques ou le saumon, grève toujours les marges, les résultats 2016 s'inscrivent dans la continuité des bons chiffres de 2015. La Division poursuit ses efforts de diversification de sa gamme, notamment par de nouvelles acquisitions, en misant sur des marques régionales de qualité et les produits premium. »

+ 5 %

HAUSSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

€ 180 MILLIONS

CHIFFRE D'AFFAIRES



PHILIPPE BOONEN,
MANAGING DIRECTOR DE LA DIVISION
ALIMENTATION FESTIVE

PASSIONS GOURMANDES

La Division Alimentation festive regroupe les sociétés de production et de commercialisation de produits alimentaires gourmets, tels que les escargots, les coquilles Saint-Jacques, les coquillages farcis, le saumon fumé, les salades de la mer, les feuilletés apéritifs, les plats cuisinés ethniques, les sauces froides et chaudes... La Division est également active dans les plats à texture modifiée, notamment destinés aux personnes ayant des problèmes de déglutition ou souffrant de la maladie d'Alzheimer



L'exercice 2016 s'inscrit dans le fil des bons chiffres de 2015, enregistrant un résultat net de € 3,7 millions. La rentabilité s'améliore grâce aux efforts consentis par les sociétés de la Division et à la politique d'innovation menée par le Groupe. La Division Alimentation festive représente aujourd'hui une part de 60% de l'activité de Floridienne et 46% de son EBITDA.



FEUILLETÉS



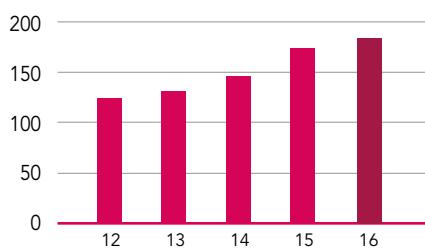
CASSOLETTES

CHIFFRES CLÉS

Données consolidées

	2016	2015
Chiffre d'affaires	180,7	171,6
Résultat opérationnel	5,7	5,4
Résultat net	3,7	3,4
Résultat net part Floridienne	3,7	3,3

Chiffre d'affaires



Le contexte général reste difficile avec une consommation en berne, depuis cinq ans, et une concurrence acharnée entre les acteurs sur les différents marchés. Par ailleurs la flambée des prix des Saint-Jacques (+ 40%) et du saumon (+ 100%) freine la consommation. Nous n'espérons pas de détente sur le prix de ces matières en 2017. Plus que jamais il est nécessaire d'offrir un excellent rapport qualité-prix et de continuellement innover.

La Division s'est renforcée en 2016 avec deux nouvelles acquisitions, Delimed et Turita, dans les produits marinés. Cette acquisition permet à la Division d'ajouter une usine d'approvisionnement en produits méditerranéens en Bulgarie.

PÔLES DE DÉVELOPPEMENT

- Les entrées gourmandes
- La cuisine ethnique et les saveurs du monde
- Les produits bio
- La nutrition
- Le terroir et la tradition
- Les produits d'accompagnement
- L'épicerie fine



ESCARGOTS « PRESTO »

N° 1
FLORIFOOD
EST LEADER DU
ROLLMOPS EN
FRANCE.



LES ESCARGOTS
ONT CONQUIS
DES PARTS DE
MARCHÉ EN ASIE.



**FRANÇAISE DE
GASTRONOMIE A
CONSTRUIT SON
DÉVELOPPEMENT
AUTOUR DE
DEUX PRODUITS
MAJEURS, LES
ESCARGOTS ET
LES MOULES.**



**NOUVEAUX
RÉFÉRENCEMENTS**

Nous avons ainsi multiplié le nombre de nos référencements en France, où notre offre de produits de la mer s'enrichit avec du hareng, du saumon et de la truite. Nous sommes par ailleurs beaucoup plus présents dans le Benelux et l'Allemagne.

La Division a acquis le fonds de commerce et la marque Saint Christophe, dans le Nord de la France. Nous avons intégré sa production dans Delka. Cela nous permet de faire cohabiter deux gammes de produits et deux marques, en Belgique et en France : Saint Christophe et Altesse.

Une troisième acquisition, effectuée début 2017, est le producteur d'escargots Coubeyre. La Division a intégré leur site de production, s'inscrivant dans la segmentation du marché entre les produits premiums, les marques des distributeurs et les premiers prix.

L'apport de ces trois acquisitions, au niveau du chiffre d'affaires de la Division, représentera € 12 millions en 2017. Cela conforte notre présence sur ces différents marchés et notre place auprès de la grande distribution.

Durant l'exercice écoulé nous avons poursuivi la certification des sites. Simon Dutriaux est devenu IFS et nous avons été certifiés MSC pour les moules farcies dans un de nos sites de production d'escargots.



**« PLUS QUE JAMAIS
IL EST NÉCESSAIRE
D'OFFRIR UN
EXCELLENT RAPPORT
QUALITÉ-PRIX ET DE
CONTINUELLEMENT
INNOVER. »**

PRODUITS NOVATEURS

L'année 2016 a été riche en matière de développements de produits qui ont été proposés au marché : moules farcies, nouveaux tartinables, sauces vegan (sans œufs, remplacés par de la farine de tournesol), truite fumée et cœur de saumon.

Les produits bio ont poursuivi leur ascension avec une gamme de plus de 30 références.

L'activité Epicerie se développe. Elle s'impose dans la niche des produits d'accompagnement (condiments, sauces et confits).

En 2016 nous avons transféré la production de condiments dans notre usine en Lituanie. Nos usines d'Europe de l'Est prennent de l'importance dans le marché des escargots mais fabriquent également de plus en plus d'autres produits pour le Groupe.

L'intervention humaine y requiert une importance particulière, notamment au niveau de la transformation de matières premières telles que les sardines, les anchois, les condiments ou les coquilles de moules.

L'activité Traiteur de la mer frais continue à progresser davantage que l'activité Spécialités gastronomiques.

Floridienne est attentive à l'évolution des tendances du marché : pêche durable, produits vegan, halal, premium et premier prix. La Division est présente sur tous les réseaux de distribution de ces produits.

DES CHOIX DURABLES

- Toutes les usines sont équipées de centrales indépendantes de traitement des eaux pour recycler les eaux usées ;
- La gestion active de la consommation en énergie sur les sites de production réduit l'impact écologique des activités de Floridienne sur l'environnement ;
- Une gestion décentralisée des stocks permet de réduire l'empreinte écologique au niveau des transports ;
- La Division a mis en place un programme de réduction de déchets visant à diminuer leur masse de 10% sur cinq ans.

> 30
RÉFÉRENCES EN
PRODUITS BIO.



LA DIVISION
S'EST
RENFORCÉE EN
2016 AVEC DEUX
NOUVELLES
ACQUISITIONS,
DELIMED ET
TURITA, DANS
LES PRODUITS
MARINÉS.



LES PLATS
À TEXTURE
MODIFIÉE ET
RECONSTITUÉE
POUR LES
PERSONNES
ÂGÉES OU
ATTEINTES DE
MALADIES,
PRODUITS PAR
GEL MANCHE
NUTRITION,
RECUEILLENTE UN
GRAND SUCCÈS.



**QUALITÉ
PREMIUM**

Notre volonté est de privilégier les produits premiums abordables, mais de qualité irréprochable. La stratégie que nous menons porte des résultats. Notre ancrage local avec des marques fortes, reconnues dans les régions, rencontre le succès. Cela nous permet de tisser une présence nationale.

La Division est avant tout une fédération de PME, avec une large autonomie, offrant des produits complémentaires.

De nouveaux investissements ont été consentis en 2016 dans les infrastructures pour améliorer la qualité et la productivité. Nous menons par ailleurs une politique d'acquisitions de bâtiments pour abriter nos activités (usines en Belgique, hall de stockage chez Gel Manche) en privilégiant une intégration sur site existant.



**PERSPECTIVES
2017**

La Division concentre ses efforts sur l'intégration des dernières acquisitions afin de mettre en place les synergies essentielles à des gains de parts de marchés. Elle a pour priorité de proposer une gamme atypique et diversifiée de produits de marques régionales, complémentaires, dans des marchés de niche.

Parmi les projets 2017 une nouvelle activité « traiteur » sera développée. Des cuisses de grenouilles cuisinées seront proposées et l'offre des plats préparés sera élargie, avec des recettes nouvelles.





QUALITÉ CERTIFIÉE

- Usines certifiées IFS (International Food Standard) et/ou ISO 9001 (certification relative aux systèmes de gestion de la qualité),
- Certification Label Rouge pour les escargots préparés en France (Bourgogne), en Lituanie et en Roumanie,
- Certification MSC (Marine Stewardship Council) pour la filière durable de la pêche du maquereau, du saumon sauvage, du hareng (Simon Dutriaux) et des noix de Saint-Jacques (Gartal/La Palourdière),
- Certification bio Ecocert pour des salades préparées,
- Certification halal pour une gamme de sauces froides,
- Label marque collective régionale « Saveurs en Or » de la région Nord Pas-de-Calais pour la société Simon Dutriaux,
- Label marque collective régionale « Produit en Bretagne » pour les sociétés Gartal et La Palourdière,
- Label marque collective régionale « Buy Normandie » pour la société Gel Manche Gastronomie,
- Certification Ecocert (bio) pour des produits fabriqués sur les sites Delka et HB Products.

LES SOCIÉTÉS DE LA DIVISION

FRANCE **GROUPE FRANÇAISE DE GASTRONOMIE S.A.S.**

Le holding réunit les sociétés assurant la production et la commercialisation de conserves d'escargots et d'escargots préparés surgelés ou frais, de coquillages farcis, de bouchées à base d'escargots, de plats cuisinés frais et surgelés à base d'escargots et de moules, de pétoncles ainsi que de saucisses de beurre.

SIÈGE ADMINISTRATIF :
2, ALLÉE D'HELSINKI,
CS 80072 SCHILTIGHEIM
F-67013 STRASBOURG
TÉL. : +33.3.88.59.30.60
FAX : +33.3.88.59.30.61
WWW.FRANCAISE-DE-GASTRONOMIE.FR

SIÈGE DE PRODUCTION
LE CLOS SAINT-ANNE
F-43100 VIEILLE BRIOUDE
TÉL. : +33.4.71.50.80.00
FAX : +33.4.71.50.42.41
GRAND RUE, 118 - F-89400 BASSOU
TEL : +33.3.86.73.37.00
FAX : +33.3.86.73.37.01

LARZUL S.A.S.

Située en Bretagne, Larzul est spécialisée dans les produits appétisés à base de bœuf, de volailles cuisinées et dans des recettes composées de produits de la mer. Elle est leader sur le marché français de la langue de bœuf et des abats appétisés.

RUE HENRI LAUTREDOU
F-29720 PLONEOUR LANVERN
TÉL. : +33.2.98.82.68.68
FAX : +33.2.98.87.71.27
WWW.GROUPE-LARZUL.COM

SURGEMER S.A.S.

La holding est spécialisée dans les salades et terrines de poisson, les produits ethniques et les plats cuisinés à base de coquilles Saint-Jacques ou de crevettes.

Z.A. DE TROYALACH – F-29170 ST.
EVARZEC
TÉL. : +33.2.98.94.61.25
FAX : +33.2.98.94.67.46

GARTAL S.A.S. ET ETABLISSEMENTS DOUSSOT S.A.S.

Ces deux sociétés bretonnes sont spécialisées dans les coquilles Saint-Jacques et dans les feuilletés à base de produits de la mer. Elles exploitent notamment les marques Mareval et La Palourdière.

GARTAL S.A.S.
Z.A. DE TROYALACH – F-29170 ST.
EVARZEC
TÉL. : +33.2.98.94.61.25
FAX : +33.2.98.94.67.46

ETABLISSEMENTS DOUSSOT S.A.S.

AVENUE DU COAT KAËR 7 – F-29300
QUIMPERLÉ
TÉL. : +33.2.98.39.06.98
FAX : +33.2.98.39.04.26

GEL MANCHE S.A.S

Située à Carentan en Normandie, Gel Manche prépare et conditionne des terrines de la mer (poissons et crustacés) et des salades traiteurs. L'usine s'est aussi spécialisée dans les produits mixés et moulinés pour hôpitaux. Elle exploite deux marques : Gel Manche Gastronomie et Gel Manche Nutrition, et détient 100% de Gourmet des îles, qui fabrique des plats cuisinés antillais.

ZI DU BLACTOT – F-50500 CARENTAN
TÉL. : +33.2.33.71.72.72
FAX : +33.2.33.71.72.73
WWW.GMGCARENTAN.COM

GOURMET DES ILES S.A.R.L.

ZI DU BLACTOT – F-50500 CARENTAN
TÉL. : +33.2.33.71.72.72
FAX : +33.2.33.71.72.73
WWW.GMGCARENTAN.COM

SIMON DUTRIAUX S.A.S.

Fondée en 1886, Simon Dutriaux est spécialisée dans la fabrication de produits à base de maquereaux fumés et de harengs fumés ou marinés, ainsi que dans la fabrication de plats préparés en frais.

La société fait partie des trois principaux intervenants sur le marché du hareng fumé et est leader du rollmops en France. Elle bénéficie d'une marque forte auprès de la grande distribution dans le Nord de la France.

Le site de production de Simon Dutriaux héberge la société Simon Selection SAS, détenue à 50% par Salm Invest et à 50% par Simon-Dutriaux. Cette entreprise est spécialisée en négoce de saumon fumé pour le marché français.

PARC D'ACTIVITÉ DU BOIS RIGAULT -
RUE GUSTAVE EIFFEL
F-34-62880 VENDIN-LE-VIEIL (LENS)
TÉL. : +33.3.21.14.24.80
FAX : +33.3.21.14.24.81
WWW.SIMON-DUTRIAUX.COM

BELGIQUE
ALTESSE QUALITY
FOOD & HB
PRODUCTS

Altesse est une marque qui distribue des produits condimentaires (câpres, oignons, cornichons, purée d'ail, piments...) avec une activité de négoce en produits ethniques. Elle produit par ailleurs une gamme de préparations culinaires telles que des sauces cuisinées.

RUE CÉSAER DE PAEPE 43
B-4683 VIVEGNIES
TÉL. : +32 4 240 92 40
FAX : +32 4 384 72 64

DELKA S.A.

Delka est une société belge spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de sauces froides pour les secteurs de la grande distribution et de la restauration hors domicile. Elle fournit également d'autres sociétés du Groupe en sauces pour leurs préparations.

RUE DE BATTICE 22B
B-4800 PETIT RECHAIN
TÉL. : +32 87 76 63 38
FAX : +32 87 76 57 48
WWW.DELKA.BE

MERYDIS S.A.

Merydis S.A., société belge créée en 1989 dans la région de Liège, est spécialisée dans la fabrication de sauces chaudes, confits, confitures et sauces d'accompagnement sucrées (topping). Sa gamme de produits complète la gamme des sauces froides de Delka, d'où son implantation sur le site de cette dernière début 2013.

RUE DE BATTICE 22B
B-4800 PETIT RECHAIN
TÉL. : +32 87 76 63 38
FAX : +32 87 76 57 48
HTTP://WWW.MERYDIS.BE

SALM INVEST S.A.,
KARRAS S.A.,
VENDSYSSEL S.A.

Actives dans le fumage traditionnel du saumon et d'autres spécialités (thon, marlin, truite...), ces sociétés sont aussi spécialisées dans les plats ethniques à base de recettes méditerranéennes (tarama, houmous...). L'ensemble des produits développés permet d'offrir une gamme complète dans le rayon saurisserie (produits de la mer, fumés, marinés et tartinés).

AVENUE DE LAMBUSSART 11
B-6220 FLEURUS
TÉL. : +32 71 816.180
FAX : +32 71 810.376
WWW.SALMINVESTGROUP.BE

DELI MED S.A.

Delimed est une société qui produit et distribue des tapas marinés à base de produits de la mer (anchois, poupe, calamar,...). Elle possède une usine de production à Mechelen en Belgique.

MOTSTRAAT 72 – HAL 5
B-2800 MECHELEN
TEL : 0032 15 40 43 90
FAX : 0032 15 40 43 99

SOCIÉTÉS
D'APPROVISIONNEMENT

Afin de mieux contrôler les approvisionnements de matières premières escargot, le Groupe dispose d'usines dans les pays producteurs. Ces sociétés répondent aux normes sanitaires européennes les plus strictes. Elles collectent et préparent les chairs d'escargots ainsi que d'autres produits tels que les anchois. Différents investissements en Europe de l'Est sont envisagés pour compléter ceux qui existent déjà et pour mieux asseoir l'homogénéité et la qualité des matières premières utilisées dans les plats préparés.

POMAROM S.R.L. -
ROUMANIE

Ramassage et traitement de chairs d'escargots « Hélix pomatia ». Pomarom est également le centre de collecte des escargots de toute la Roumanie et des pays avoisinants. Elle a investi début 2008 dans un élevage d'escargots « petits-gris » à un niveau industriel.

STR. LIVERZII 41 - 510170 ALBA IULIA -
ROUMANIE
TÉL. : +40.25.88.11.200
FAX : +40.25.88.19.370

UAB CAMARGO
U.A.B. - LITUANIE

Ramassage et traitement d'escargots « Hélix pomatia ».

VILNIAUS R. SAV. - PAKALNES G. 7
BEZDONYS, BEZDONIU SEN., 15201
LITUANIE
TÉL. : +370.52.69.64.46
FAX : +370.52.69.64.93

MENETREL -
TURQUIE

Ramassage de chairs d'escargots « Hélix lucorum » et encoquillage pour la production d'escargots préparés. MENETREL s'est aussi diversifiée dans la production d'anchois marinés.

BILECIK - TURQUIE
TÉL. : +90.22.82.16.02.09
FAX : +90.22.82.16.02.08

TURITA OOD

Usine d'approvisionnements et de transformation de produits méditerranéens marinés.

21 HRISTO G. DANOV STREET
4101 KUKLEN-PLOVDIN
BULGARIA

**DIVISION SCIENCES
DU VIVANT/BIOFIRST**





LA FIBRE VERTE

« La Division ‘Sciences du Vivant’, créée il y a dix ans, poursuit sa forte progression, avec un chiffre d’affaires de € 75 millions, en hausse de près de 10% par rapport à l’exercice précédent. Elle inscrit son action dans la stratégie de développement du Groupe, autour d’un axe naturel, innovant et durable. La société a aujourd’hui une assise internationale forte. Elle privilégie les produits de niche et reste fidèle à la philosophie qui a présidé à sa création : exploiter intelligemment la nature, dans le respect de l’environnement, pour offrir à ses clients des solutions saines et écologiques. »

+ 27 %

EBITDA 2016 BIOBEST

+ 8 %

CHIFFRE D’AFFAIRES BIOFIRST



CHRISTIAN VAN OSSELAER
MANAGING DIRECTOR DE LA DIVISION
SCIENCES DU VIVANT

DES ALTERNATIVES DURABLES

La Division Sciences du Vivant est active dans la production et la commercialisation de technologies et de produits naturels pour l'agriculture, la parapharmacie, la pharmacie, l'agroalimentaire, l'alimentation animale, l'industrie cosmétique et les soins de santé. Certains d'entre eux présentent des alternatives écologiques et durables aux produits chimiques existants. Leader mondial dans les protéases végétales et numéro deux mondial dans la lutte intégrée contre les insectes nuisibles (Integrated Pest Management), la Division investit une part très importante de ses ressources dans la recherche de solutions innovantes en rapport avec ses métiers actuels mais aussi dans de nouvelles directions telles que la communication chimique au travers des récepteurs liés au goût et à l'olfaction chez l'être humain et les insectes.

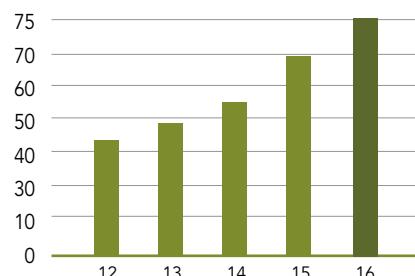


CHIFFRES CLÉS

Données consolidées

	2016	2015
Chiffre d'affaires	75,3	69,7
Résultat opérationnel	3,8	3,8
Résultat net	2,5	2,3
Résultat net part Floridiennne	2,3	1,8

Chiffre d'affaires



La Division Sciences du Vivant, l'un des trois axes de croissance de Floridiennne, confirme à la fois sa progression constante depuis sa création et son excellente santé. La croissance du chiffre d'affaires et les résultats nets récurrents soulignent la pertinence de la stratégie mise en œuvre depuis la création de la Division, il y a dix ans.

Désireux de développer ses marchés et de nouvelles applications mais aussi pour sécuriser les volumes pour ses clients, Biofirst a investi de manière importante dans l'accès aux matières premières qui entrent dans la fabrication de ses produits. Le Groupe continue d'investir dans les zones d'approvisionnements, d'abord en ouvrant de nouvelles sources, mais aussi en assurant la traçabilité, l'amélioration des qualités et des volumes dans le respect des populations locales et de l'environnement.



BIOBEST

Biobest a connu une croissance organique de 15% avec un important développement commercial en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest. La société a confirmé sa position internationale dans le monde entier. En acquérant Real IPM Ltd, Biobest est maintenant présente au Kenya, lui permettant ainsi de rayonner sur le continent africain et d'entrer en tant que producteur dans le domaine des microorganismes. Biobest atteint une taille critique suffisante pour bâtir sur ses filiales des croissances locales en élargissant le périmètre de ses produits dans la lutte intégrée. Les produits de la R&D continuent de soutenir la croissance en apportant dans ce marché des innovations efficaces et nécessaires à un développement massif de la lutte biologique.

La progression du chiffre d'affaires de la société est estimée à 30% pour 2017. Une partie de cette croissance se fera par acquisitions.

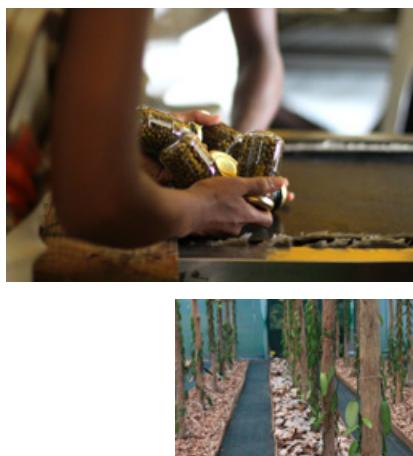
Disposant d'usines en Argentine, en Belgique, au Canada, en Chine, aux Etats-Unis, en Israël, au Maroc, au Mexique, en Turquie et en Chine, la société commercialise plus de 50 espèces différentes et exporte dans une soixantaine de pays grâce à son réseau de distribution.



ENZYMES À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

La bromélaïne et la papaïne sont des enzymes que l'on trouve dans les racines d'ananas ou dans le fruit de la papaye. Leurs vertus sont nombreuses. Elles sont utilisées dans les marchés à haute valeur ajoutée tels que :

- **La pharmacie** (aide à la digestion, brûlures, traitement de l'arthrite, anti-inflammatoire et anti-tumoral),
- **La cosmétique** (crème pour la peau, dentifrice),
- **La boulangerie** (hydrolisation du gluten, fabrication de biscuits),
- **L'alimentation humaine ou animale** (hydrolisation de protéines de soja, modification de la structure dans l'alimentation des animaux de compagnie).



INNOVATION DURABLE

AGRICULTURE

A travers Biobest, Floridienne favorise la productivité de certaines cultures grâce à la pollinisation par des bourdons. Le Groupe propose également des alternatives aux pesticides en mettant à disposition des agriculteurs des insectes, des acariens ou des microbes utiles. Floridienne développe aussi, à travers ChemCom, des solutions naturelles pour la protection des cultures en utilisant la communication chimique servant de langage aux plantes et aux insectes.

BIODIVERSITÉ

Biobest et ChemCom participent activement à la préservation de la biodiversité en offrant des gammes de produits ciblant spécifiquement les pestes, préservant ainsi les espèces utiles naturelles. Utilisés à faibles doses, ceux-ci permettent de réduire les quantités de résidus tant sur les produits alimentaires que dans l'environnement. Ils ont également l'avantage de ne pas provoquer l'apparition de souches résistantes.

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ HUMAINE

Biofirst met sur le marché des produits naturels de haute qualité utilisés dans les secteurs de l'alimentation, de la cosmétique, et de la parapharmacie : vanille, poivre vert (Sopral), huiles essentielles (Sotecna) et enzymes d'origine végétale (Enzybel International). ChemCom développe aussi de nouvelles technologies permettant le contrôle des mauvaises odeurs. Ces molécules dites « bloquantes » sont destinées aux industries des déodorants, des produits de lessive, d'entretien, d'ambiance, etc.



ENZYBEL

L'approvisionnement en papaïne est maintenant facilité par nos actions dans le périmètre du parc de Virunga au Congo. L'action de nos partenaires et les équipes agronomes permettent de dynamiser et de pérenniser les filières afin de sécuriser la production de latex de papaye. Le Groupe devrait encore ouvrir de nouvelles sources pour soutenir la croissance de nos activités.

Nous avons également amélioré notre visibilité sur le marché en affinant l'image marketing et commerciale de nos produits.

Notre usine de bromélaïne tourne aujourd'hui à pleine capacité et des plans d'expansion sont en cours d'analyse.

Dans le cadre de la stratégie visant à devenir la référence dans les enzymes « non issus des biotechnologies », nous avons créé la filiale Enzybel Pharma dédiée aux enzymes animaux fin 2016. En intégrant cette activité, Enzybel est devenue la référence pour les enzymes extraits de la nature, avec le portefeuille le plus complet proposé par un industriel.

Nos équipes Recherche & Développement poursuivent leurs travaux dans le cadre de certaines applications et formulations enzymatiques pour offrir de nouveaux produits aux clients et les soutenir techniquement dans l'adoption de ces solutions.

CHEM COM

ChemCom est le leader mondial de la biologie moléculaire et cellulaire de l'olfaction humaine. Fort de s'être dotée de compétences chimiques et de tests sensoriels, ChemCom a signé de nouveaux partenariats en 2016.

L'énergie déployée par la société porte ses fruits. Elle a déposé le premier brevet de molécules modulatrices de l'olfaction humaine basé sur des molécules inodores capables de bloquer spécifiquement des mauvaises odeurs intenses.

SOTECNA

Sotecna s'est investie dans des projets « santé » et « cosmétique » à base d'extraits d'escargots, mettant en œuvre des synergies avec la Division Alimentation du Groupe. La certification Cosmos a été attribuée à un produit à base d'escargot qui entre dans la fabrication de la cosmétique bio. Grâce à ses sources importantes, Sotecna réserve à ses clients des volumes substantiels leur permettant de les suivre dans leurs propres développements commerciaux. Elle a aussi développé des produits à base d'enzymes pour le traitement des eaux usées et de nettoyage, diversifiant ainsi ses activités. D'autre part, nos produits à base d'huiles essentielles continuent à bien se développer, et plus particulièrement l'huile essentielle de raifort 100% naturelle qui rentre dans la composition de formulation aromatique pour les snacks, pizzas et autres plats. Ce produit est aussi connu comme le wasabi européen.

SOPRAL

L'année écoulée a été difficile pour Sopral. Le goût amer de la spéculation mêlé à une collecte trop précoce de la vanille a impacté le marché mondial de cet arôme sucré. Mais la politique long terme de la société et les critères qu'elle a mis en place lui ont permis de fournir ses clients avec des produits de qualité, supérieurs à la moyenne nationale.

A l'instar des autres sociétés de Biofirst, Sopral a décidé d'investir dans la sécurisation de ses approvisionnements par des plantations extensives autant qu'intensives. Sopral poursuivra ses efforts en 2017 lesquels devraient porter leurs fruits dans quelques années. Cela permettra de maîtriser la traçabilité totale, la qualité et la quantité de la production, tout en créant de réelles opportunités de travail pour les populations locales dans le respect de l'éthique des affaires.

PERSPECTIVES

La Division s'est transformée au départ d'un pari prometteur sur l'avenir en une activité solide et récurrente. Biofirst a multiplié son chiffre d'affaires par près de vingt-cinq en dix ans. Les perspectives restent encourageantes. Nous continuons à développer de nouveaux produits de niche pour rencontrer les attentes du marché dans des secteurs pointus tels que la papaïne, où nous sommes devenus leaders mondiaux.

Nous nous attendons à une croissance organique soutenue, de l'ordre de 15% pour Biofirst. Fort de notre taille, notre volonté est aussi de consolider notre portefeuille et de l'élargir grâce à de nouvelles acquisitions (+ 15% également).

Aujourd'hui nous sommes présents sur tous les marchés avec une grande diversité de produits appuyée sur un ancrage international

À TRAVERS BIOBEST, FLORIDIENNE FAVORISE LA PRODUCTIVITÉ DE CERTAINES CULTURES GRÂCE À LA POLLINISATION PAR DES BOURDONS.



LA VANILLE PRODUITE PAR SOPRAL À MADAGASCAR EST L'UNE DES MEILLEURES DU MONDE.



LES SOCIÉTÉS DE LA DIVISION

BIOBEST S.A.

Biobest, numéro deux mondial de la lutte intégrée (Integrated Pest Management), est une société belge spécialisée dans la pollinisation biologique par les bourdons et dans la lutte biologique grâce aux insectes et acariens auxiliaires utiles (beneficial insects and mites). Elle exporte dans plus de 60 pays ses six espèces de bourdons et sa quarantaine d'espèces d'insectes utiles.

Biobest dispose d'un laboratoire pour tester sur les solutions biologiques (telles que insectes et acariens) les effets secondaires des produits chimiques commercialisés ou en phase de développement par les industriels de la chimie, et permettre ainsi à ceux-ci de mieux caractériser et positionner leurs produits agricoles.

ILSE VELDEN 18 – B 2260 WESTERLO
TÉL. : +32.14.25.79.80
FAX : +32.14.25.79.82
WWW.BIOBEST.BE

ENZYBEL INTERNATIONAL S.A.

La société Enzybel International est le leader mondial dans le domaine de l'extraction et du raffinement des protéases d'origine végétale. Ces enzymes naturelles servent à dégrader les protéines afin de les réduire en composés de petite taille, plus facilement utilisables ou assimilables ou conférant des propriétés nouvelles.

En plus de la papain, issue du latex de papaye, l'enzyme la plus commercialisée des protéases végétales, Enzybel produit deux autres enzymes importantes : la bromélaïne et la ficine, extraites respectivement de l'ananas et de la figue.

Les protéases végétales sont utilisées dans plusieurs applications alimentaires humaines ou du bétail (attendrissement de la viande, fabrication d'hydrolysats de protéines, modification du goût), cosmétiques (traitement et soin de la peau) et médicales (traitement symptomatique du cancer, aide à la digestion, anti-inflammatoire).

RUE DE WAREMME 116
4530 VILLERS-LE-BOUILLET
BELGIQUE
TÉL. : +32 4 259 93 30
FAX : +32 4 259 93 39
WWW.ENZYBEL.COM

SOPRAL - MADAGASCAR

Sopral, située à Madagascar, est active dans le poivre vert (un des meilleurs du monde), le poivre sauvage, certaines huiles essentielles (cannelle, poivre, girofle, niaouli, ravintsara), des fruits transformés fair trade (litchi, mangue, ananas, physalis, grenade), et la vanille.

En vanille, un procédé industriel physique a été développé pour produire une vanille plus riche en vanilline qui est destinée à la production d'arômes naturels.

Des alliances stratégiques ont permis à Sopral de devenir un acteur majeur dans la transformation et la commercialisation de diverses ressources naturelles de l'île, notamment un engrais organique (guano).

PK4, ROUTE DE FÉNÉRIVE
501 TAMATAVE (ANALAMALOTRA)
MADAGASCAR
TÉL. : + 261.2053.316.30
FAX : +261.2053.316.50
WWW.SOPRAL-MADAGASCAR.COM

SOTECNA S.A.

Sotecna est spécialisée dans la production d'huiles essentielles 100% pures et naturelles pour l'industrie alimentaire et la parfumerie. Pionnière dans les huiles essentielles d'allium (poireau, ail, oignon), de raifort, de moutarde, d'angélique, de livèche et de carotte, elle fournit les plus grandes sociétés d'arômes et de parfums.

ZONING OUEST 1 - B 7860 LESSINES

TEL : +32.68.33.35.45

FAX : +32.68.33.13.52

WWW.SOTECNA.COM

CHEMCOM S.A.

ChemCom, créée en 2000, est une référence internationale dans le monde de la communication chimique. Elle aide les secteurs de l'alimentation, des cosmétiques, de l'agriculture et de la pharmacie à découvrir, sélectionner et affiner certains produits dans les domaines du goût, de l'olfaction, ainsi que des phéromones.

ChemCom a développé un nez humain artificiel clonant et exprimant l'ensemble des récepteurs olfactifs. La déorphanisation de tous les récepteurs olfactifs permet non seulement la compréhension de la perception, de la reconnaissance et de la discrimination d'odeurs, mais représente aussi un outil puissant, robuste et industriel pour la découverte de nouveaux produits. La nouvelle approche biomoléculaire pour les industries d'arômes et de parfums permet de découvrir, d'optimiser, de perfectionner ou de remplacer certains produits existants pour les rendre plus efficaces, mieux adaptés et protégés.

Dans le domaine de l'agriculture, ChemCom étudie les communications chimiques des plantes et des insectes. Interférer dans ces communications permettrait d'influencer le comportement des insectes, par exemple en les repoussant en dehors de zones à protéger au moyen de signaux répulsifs, en les attirant à un endroit pour les éliminer ou en bloquant leurs chémorécepteurs avec des antagonistes spécifiques. Des produits «verts» non toxiques pour l'homme, à action très spécifique et utilisables en très faible concentration, pourraient ainsi voir le jour.

ROUTE DE LENNIK 802

B 1070 BRUXELLES

TÉL. : +32.2.353.00.28

FAX : +32.2.353.05.81

WWW.CHEMCOM.BE

DIVISION CHIMIE



CHIMIE VERTE

« La Division Chimie poursuit sa métamorphose dans un environnement international peu porteur, pénalisée à la fois par le prix plancher du nickel, et un contexte politique instable. KIMFLOR et IKA ont néanmoins pu maintenir leurs résultats qui restent en ligne avec l'exercice 2015. La SNAM, avec le projet « Seconde vie » continue à s'investir dans le recyclage à très haut potentiel des batteries des véhicules électriques, un créneau écologique d'avenir, en développant notamment de nouveaux circuits de collecte avec les constructeurs automobiles. »



GAËTAN WAUCQUEZ, MANAGING
DIRECTOR DE LA DIVISION CHIMIE

TECHNOLOGIES D'AVENIR

La Division Chimie se compose d'entreprises actives dans les additifs pour la stabilisation du PVC. Le Groupe est également présent, à travers cette Division, dans le recyclage des batteries industrielles et automobiles (hybrides et électriques).

Les métiers de Floridienne, dans le secteur de la chimie, ont énormément évolué au cours des dernières années. Les activités de la Division s'inscrivent dans une démarche durable, où Floridienne s'investit dans de nouvelles niches qui recèlent de belles potentialités sur le long terme. Ainsi, le recyclage des batteries d'automobiles électriques, intéresse particulièrement la Division. La SNAM, leader dans le processus de recyclage des batteries rechargeables, a noué des partenariats avec de nombreux constructeurs automobiles pour récolter et traiter ces batteries.

DES MÉTIERS DE NICHE

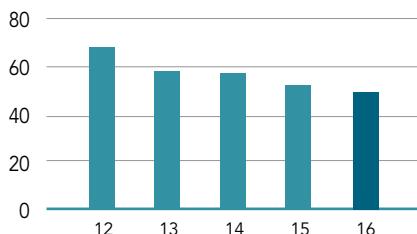
- La stabilisation du PVC –** avec les sels de plomb, zinc, aluminium et magnésium, et les stabilisants organiques (GreenStab®),
- Les piles et batteries –** avec les sels de zinc, nickel, cadmium et cobalt.

CHIFFRES CLÉS

Données consolidées

	2016	2015
Chiffre d'affaires	51,7	54,5
Résultat opérationnel	2,5	2,8
Résultat net	3,2	2,8
Résultat net part Floridienne	2,5	2,2

Chiffre d'affaires



LES PILES ET BATTERIES SONT UN DES MÉTIERS DE NICHE DE LA DIVISION.



100.000
EN 2016 QUELQUE
100.000 VOITURES
ÉLECTRIQUES
ONT ÉTÉ VENDUES
DANS LE MONDE.



SECONDE VIE

Actuellement SNAM est le leader européen dans le recyclage des batteries automobiles hybrides et électriques, dans un marché dont les volumes à venir seront exponentiels au cours des prochaines années, suivant la courbe de vente des véhicules de nouvelle génération. En 2016 quelque 100.000 voitures électriques ont été vendues dans le monde.

SNAM a initié le projet « Seconde vie » autour du recyclage de ces batteries, un projet écologiquement porteur, qui porte sur la création de nouvelles batteries à base d'éléments de batteries recyclées. L'ambition est de fonctionner à coût zéro.



LA SNAM CONSOLIDE SON AVANCE DANS LE DOMAINE DU RECYCLAGE DES BATTERIES DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION.



LA SOCIÉTÉ A SIGNÉ DE NOMBREUX CONTRATS AVEC LES CONSTRUC- TEURS AUTOMOBILES.



NOUVELLE GÉNÉRATION

L'ambition du marché automobile de réduire les émissions de CO₂ de 50% entre 2015 et 2050, tant dans l'utilisation, la fabrication des véhicules qu'au niveau de leur recyclage, offre de nombreuses opportunités à la SNAM de consolider son avance dans le domaine du recyclage des batteries de la nouvelle génération.

Floridienne a le souhait de s'adosser à un partenaire financier ou industriel pour se positionner comme le premier acteur de ce secteur.

Malgré un cours du nickel peu favorable en 2016, la SNAM enregistre des résultats proches de l'équilibre.

Les chiffres d'IKA et de KIMFLOR s'inscrivent dans la ligne de 2015. Les sociétés continuent à être profitables malgré un environnement difficile. KIMFLOR pâtit d'une conjoncture particulière, avec un contexte défavorable en Turquie, au niveau économique. Mais les efforts du management ont permis de garder une rentabilité raisonnable.



PERSPECTIVES 2017

Nous sommes confiants au niveau des perspectives 2017 pour IKA et KIMFLOR.

D'autre part le potentiel de SNAM, à moyen terme, est gigantesque. Les batteries électriques sont partout et pas uniquement dans les véhicules automobiles : TGV, avions, vélos...

La technologie développée par Floridienne s'inscrit dans une démarche durable, en ligne avec la philosophie de la société et les nouvelles attentes du marché.

Par ailleurs le cours du nickel peu élevé en 2016 devrait être plus favorable en 2017.



« LA TECHNOLOGIE DÉVELOPPÉE PAR FLORIDIENNE S'INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE DURABLE EN LIGNE AVEC LES NOUVELLES ATTENTES DU MARCHÉ. »



STABILISANTS VERTS

Les entreprises de la Division Chimie, actives dans les stabilisants pour PVC - IKA et KIMFLOR, se sont impliquées dans l'engagement volontaire de l'industrie européenne du PVC de remplacer en 2015 les stabilisants à base de plomb par des stabilisants de nouvelle génération.

La Division offre deux alternatives au plomb : la stabilisation calcium-zinc, utilisable pour toutes les applications ; et la stabilisation organique, sans métaux lourds, pour laquelle IKA possède un brevet. Actuellement réservée aux tubes et raccords en PVC et au PVC souple, des développements sont en cours pour élargir la gamme des GreenStab® à d'autres applications.

Le savoir-faire de la Division sera un atout à moyen terme lorsque d'autres régions, utilisant aujourd'hui des stabilisants critiqués, s'aligneront sur les formulations développées en Europe.



LES SOCIÉTÉS DE LA DIVISION

IKA GMBH & CO. KG

Spécialisée dans la formulation et la production de stabilisants à base de plomb et de stabilisants de nouvelle génération à base de calcium-zinc et organiques (sans métaux lourds), IKA vend ses produits essentiellement en Europe de l'Est et en Russie.

Depuis 2016 IKA est détenue à 100% par Floridienne

CHEMIEPARK BITTERFELD WOLFEN,
AREAL A,
FILMSTRASSE 4, D 06766 WOLFEN
TÉL. : +49.34.94.69.61.0
FAX : +49.34.94.69.61.10
WWW.IKA-WOLFEN.DE

KIMFLOR A.S.

KIMFLOR, détenue par Floridienne (qui est majoritaire) et un partenaire turc (M. Demirel, 25%), a pour but d'ouvrir et de développer de nouveaux marchés en Europe centrale et en Asie, principalement dans le domaine des stabilisants pour PVC. KIMFLOR a investi dans la construction d'un atelier de production de stabilisants de nouvelle génération à base de calcium-zinc.

IZMIR AYDIN KARAYOLU 35 KM.29
EKIM MAH. NO :23 35875 TORBALI
IZMIR - TURQUIE
TÉL. : +90.232.853.90.66
FAX : +90.232.853.90.65
WWW.KIMFLOR.COM

SNAM S.A.S.

Acteur leader dans le processus de recyclage des batteries rechargeables à base de Ni/Cd (nickel/cadmium), de NiMH (nickel métal hydrure) et Li-ion (lithium-ion), la SNAM récupère les batteries en Europe, aux Etats-Unis et en Asie-Pacifique chez les fabricants d'accumulateurs, les associations nationales de collecte et les collecteurs indépendants. Après séparation des composants, elle revend le nickel et le cadmium

SNAM possède également la société VERA CHIMIE DEVELOPPEMENTS S.A.S.

AVENUE JEAN JAURÈS 4, F 12110 VIVIEZ
TÉL. : +33.5.65.43.77.30
FAX : +33.5.65.43.03.95
WWW.SNAM.COM

**VERA CHIMIE
DEVELOPPEMENTS
S.A.S.**

Cette filiale de SNAM, située dans la région lyonnaise (France), formule et commercialise des additifs pour le secteur de la galvanisation.

**ZONE INDUSTRIELLE DU BROTEAU
RUE DU BROTEAU, F 69540 IRIGNY
TÉL. : +33.4.78.90.52.52
FAX : +33.4.78.90.33.20
WWW.VERACHIMIE.FR**

R A P P O R T D E G E S T I O N

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport des opérations de notre groupe et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés au 31 décembre 2016.

Floridiennne investit dans des marchés de niche, avec une attention particulière pour les secteurs de l'alimentation festive, des sciences du vivant et de la chimie. A côté des trois Divisions opérationnelles mentionnées ci-avant, nous renseignons également à titre informatif sous « Division Corporate », l'ensemble d'activités de services et de consultance rendus par Floridiennne SA à ses filiales.

La société répartit ses risques d'investissements entre des entreprises rentables, des entreprises à rentabilité émergente et des entreprises à rentabilité potentielle.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2016

Le chiffre d'affaires 2016 de Floridiennne Group s'élève à € 308 millions, en croissance de 4% par rapport à € 296 millions en 2015. Cette progression s'explique principalement par de la croissance organique, et par l'entrée dans le périmètre de Delimed et Turita, qui ont été consolidées à partir du 30 juin 2016.

L'EBITDA s'élève à € 18,6 millions au 31 décembre 2016, contre € 19,4 millions en 2015. Cette baisse s'explique par des produits non récurrents réalisés en 2015 à hauteur de €0,85 millions dans le cadre de la vente d'actifs non-courants (immobilier à Ath, en Belgique) par le holding. Corrigé de ces éléments, le REBITDA (Recurring EBITDA), est stable par rapport à 2015.

Le profit des sociétés consolidées par mise en équivalence a fortement progressé en 2016, à € 0,9 millions, contre une perte de € -0,3 millions en 2015. Ceci s'explique par une meilleure performance de ces participations dans leur ensemble, et d'une charge non récurrente de € -0,5 millions (quote-part groupe) qui avait été enregistrée par une de nos participations en 2015.

Enfin, le Groupe Floridiennne a bénéficié d'effets de change favorables en 2016, à hauteur de € 1,5 millions, contre € 0,9 millions en 2015.

Floridiennne clôture ses résultats au 31 décembre 2016 avec un résultat net consolidé de € 7,4 millions par rapport à € 7,1 millions au 31 décembre 2015. Le résultat net part du groupe progresse de 11% à € 6,6 millions, contre € 5,9 millions au 31 décembre 2015.

La structure financière de Floridiennne au 31 décembre 2016 est solide, avec des fonds propres consolidés de € 105,6 millions (par rapport à 103,4 millions € à fin 2015), et un endettement financier net en hausse à € 58,9 millions (contre 48,2 millions à fin 2015).

DIVISION ALIMENTATION FESTIVE - FLORIFOOD

MODIFICATION DE PÉRIMÈTRE

En 2016, la Division Alimentation festive a procédé au rachat des sociétés Delimed SA (Belgique) et Turita OOD (Bulgarie), spécialisées dans la production de tapas à base de poissons marinés (anchois, poulpe,...). Ces acquisitions viennent compléter la gamme de poissons fumés et marinés de la Division. Ces sociétés ont été consolidées selon la méthode globale à partir du 30 juin 2016.

ACTIVITÉ 2016

Le chiffre d'affaires de la Division s'élève à € 180,7 millions au 31 décembre 2016 par rapport à € 171,6 millions au 31 décembre 2015. Cette hausse de 5% s'explique par une croissance organique dans l'activité Traiteur de la mer, et par l'effet de périmètre lié à l'acquisition de Delimed et Turita.

L'EBITDA progresse à € 8,5 millions au 31 décembre 2016 par rapport à € 8,2 millions au 31 décembre 2015. Cette amélioration intervient dans un contexte pourtant marqué par un nouveau renchérissement important des prix de certaines matières premières stratégiques de la Division, notamment le saumon fumé, qui a eu un impact négatif sur les marges dégagées. Les acquisitions de Delimed et Turita ont contribué dans une faible mesure à la croissance de l'EBITDA de la Division, n'ayant été consolidées que pour une demi année.

Le résultat net de la Division Alimentation festive progresse à € 3,7 millions au 31 décembre 2015 par rapport à € 3,4 millions au 31 décembre 2015.

RISQUES ET INCERTITUDES

Larzul (société détenue à 50% par le Groupe Floridiennne):

Pour rappel, un litige commercial opposant la société Larzul à notre filiale Camargo (filiale du Groupe Française de Gastronomie - FDG) avait été jugé par la Cour d'Appel de Paris en date du 16 avril 2015. Ce jugement rejetait les demandes de dommages de Larzul à notre égard, et rendait exigible notre créance sur cette société, augmentée des intérêts de retard (€ 1,5 million). Larzul s'était pourvue en cassation de ce jugement. La Cour de cassation a rejeté ce pourvoi, éteignant définitivement cette procédure contre Camargo.

Française de Gastronomie, dont les droits en tant qu'actionnaire à 50% de Larzul ont été ignorés depuis 2012, a lancé plusieurs actions à l'encontre de Larzul et de son président, dont l'annulation de la Procédure de Sauvegarde, dans laquelle Monsieur Michel Larzul a placé la société de manière unilatérale. Ces procédures suivent leurs cours.

Dans l'attente, et en l'absence d'indicateurs négatifs concernant la rentabilité de Larzul, le Conseil a décidé de maintenir la valeur de cette participation et de notre créance dans les comptes consolidés inchangées par rapport à leurs valeurs au 31 décembre 2015, soit respectivement € 2,6 millions et € 1,5 million. Sur le plan comptable, cette participation est comptabilisée dans les Autres actifs financiers non courants du bilan consolidé (voir la note 15 du Rapport annuel pour plus d'informations sur cette rubrique), en absence d'un pouvoir de contrôle sur la société.

DIVISION SCIENCES DU VIVANT - BIOFIRST

MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE

Il n'y a pas eu de modification de périmètre dans cette Division au cours de l'exercice 2016.

ACTIVITÉ 2016

Le chiffre d'affaires de la Division Sciences du vivant s'élève à € 75,3 millions au 31 décembre 2016 contre € 69,7 millions au 31 décembre 2015. Cette hausse est attribuable à Biobest – groupe spécialisé dans la pollinisation par les bourdons et dans la lutte biologique, dont l'activité a continué à progresser fortement en 2016 sur ses différents marchés.

L'EBITDA de la Division est stable à € 6,4 millions au 31 décembre 2016 comparé à € 6,5 millions au 31 décembre 2015.

L'évolution de l'EBITDA de cette Division a été contrastée en 2016, avec d'une part une belle progression chez Biobest, conséquence de sa croissance soutenue, et d'autre part une baisse dans les Extraits naturels végétaux, en raison de difficultés d'approvisionnements dans plusieurs matières premières stratégiques. Des efforts structurels importants ont été déployés en 2016 dans cette activité pour réduire la volatilité de nos approvisionnements dans le futur.

Le résultat net de la division Sciences du vivant progresse quant à lui à € 2,5 millions au 31 décembre 2016 contre € 2,3 millions au 31 décembre 2015, suite aux meilleures performances de nos filiales consolidées par mise en équivalence au Maroc et en Indonésie.

RISQUES ET INCERTITUDES

La procédure opposant Chemcom à Givaudan dans le cadre de la répartition des actifs de leur filiale commune en liquidation TecnoScent poursuit son cours, sans avancée majeure à ce stade-ci. L'expert a demandé au Tribunal qu'un collège d'experts spécialisés soit nommé à ses côtés, aux frais de Givaudan. En absence d'un risque de « cash-out flow » le Conseil d'administration n'estime pas devoir provisionner de montants relatifs à ce litige.

DIVISION CHIMIE

MODIFICATIONS DE PÉRIMÈTRE

Il n'y a pas eu de modification de périmètre dans cette Division au cours de l'exercice 2016.

ACTIVITÉ 2016

Le chiffre d'affaires de la Division Chimie diminue de € -2,8 millions pour s'établir à € 51,7 millions au 31 décembre 2016 contre € 54,5 millions au 31 décembre 2015. Cette diminution est particulièrement observable chez Kimflor, notre filiale turque active dans les stabilisants PVC, dont l'activité a souffert du contexte géopolitique instable auquel fait face la Turquie actuellement, et qui pèse sur l'économie du pays. A noter l'ouverture de nouveaux marchés en Asie par IKA,

notre filiale allemande active dans les stabilisants PVC, qui lui permettront à terme de diversifier ses sources de revenus.

L'EBITDA de la Division reste assez stable à € 5,1 millions en 2016, contre € 5,2 millions au 31 décembre 2015. Ceci s'explique par une baisse de l'EBITDA chez Kimflor, consécutive à la baisse de ses ventes, qui a été contrebalancée par un redressement de l'EBITDA de notre filiale active dans le recyclage de batteries, SNAM, qui a pu améliorer sa performance, malgré un environnement encore très défavorable lié au cours du nickel. IKA a également vu son EBITDA progresser au cours de l'exercice 2016.

Le résultat net de la Division Chimie s'élève à € 3,2 millions au 31 décembre 2016, contre € 2,8 millions au 31 décembre 2015. Ce résultat en progression s'explique par l'amélioration des résultats de SNAM déjà mentionnés, et par des effets de change positifs chez notre filiale turque.

RISQUES ET INCERTITUDES

Une partie significative du chiffre d'affaires de l'activité Stabilisants PVC est réalisée dans des zones géopolitiquement exposées, la Russie et la Turquie. En 2016, le résultat de cette activité a bien résisté malgré ce contexte difficile et nous restons confiants dans la bonne capacité de réaction de notre management dans cet environnement difficile.

CORPORATE

La Division Corporate comprend un ensemble d'activités de services et de consultation rendus par Floridienne à ses filiales.

Cette activité a généré une perte de € -2,0 millions en 2016, contre € -1,4 millions en 2015. A noter qu'en 2015, des plus-values sur cessions d'immobiliers avaient été réalisées dans cette Division à hauteur de € 0,8 millions.

COMPTES STATUTAIRES ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

Il n'y a pas eu de modification de l'activité chez Floridienne S.A. en 2016 par rapport au passé. L'activité de cette société consiste en l'investissement dans des marchés de niche dans trois secteurs d'activité, la Chimie, l'Alimentation festive et les Sciences du vivant. La société répartit ses risques entre des entreprises rentables, des entreprises à rentabilité émergente et des entreprises à rentabilité potentielle.

L'exercice de Floridienne S.A. se clôture par une perte de € -6,4 millions par rapport à un bénéfice de € 4,3 millions en 2015.

Le résultat de Floridienne S.A. est structurellement négatif, en raison des frais de structure qui sont supportés par cette société ainsi que par les charges financières liées à son financement.

Compte tenu d'un report à nouveau de € 44,8 millions, le bénéfice disponible à affecter s'élève à € 38,4 millions

Nous vous proposons de répartir le bénéfice à affecter en :

- € 2,1 millions pour la rémunération du capital ;
- € 36,3 millions pour le report à nouveau.

Le Conseil proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de distribuer un dividende brut de € 2,1 par action, au titre de l'exercice 2016.

ACHATS D'ACTIONS PROPRES

Au cours de l'année 2016, et conformément à la décision de l'Assemblée générale du 16 juin 2015, Floridienne Group a repris son programme d'achat d'actions propres. 5.361 actions propres ont ainsi été achetées par notre filiale Florinvest S.A. sur un total émis de 996.857.

Le nombre total d'actions propres détenues par Florinvest au 31 décembre 2016 est de 17.363, ce qui représente une valeur de € 2.178.883 sur base d'un cours de € 125,49 au 30 décembre 2016.

La valeur moyenne d'acquisition de ces actions propres en 2016 est de € 96,98 par action.

AUTRES RISQUES ET INCERTITUDES

Dans le cadre de notre gestion du risque financier, certaines de nos filiales sont amenées à prendre des contrats de couverture (devises, intérêts ou matières premières) afin de couvrir leur marge commerciale contre les fluctuations de celles-ci. La politique du groupe en matière d'instruments financiers est limitée à des opérations de couverture à l'exclusion de toute position spéculative. Des informations complémentaires concernant la gestion de notre risque de crédit, de taux d'intérêts, de prix de marché et de liquidité sont disponibles dans les notes de l'annexe 27 du rapport annuel.

Pour le reste, nous n'avons pas à signaler d'autres risques et incertitudes que ceux mentionnés dans le rapport annuel.

ENVIRONNEMENT

Nos filiales actives dans la Division Chimie connaissent des risques inhérents à leur activité. La problématique environnementale est un domaine dans lequel les réglementations et contraintes de prévention sont de plus en plus strictes lors du renouvellement des permis. Le groupe prend les mesures nécessaires pour se conformer à l'ensemble des prescriptions réglementaires en matière d'environnement, notamment par des investissements appropriés et un monitoring structuré. Ces contraintes sont parfois difficiles à quantifier précisément, notamment quand il s'agit d'estimer la valeur actuelle des coûts de remise en état à très longue échéance. Là où cela s'avère nécessaire, des provisions sont comptabilisées afin de se conformer aux engagements légaux, en conformité avec le référentiel comptable.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre effort s'est porté sur l'amélioration qualitative de nos produits, la sécurité, l'anticipation de normes environnementales toujours plus strictes et la mise au point de nouveaux produits en vue de permettre la diversification des activités.

A noter que la plupart des activités de R&D du groupe sont concentrées dans les Divisions Sciences du vivant et Chimie.

PERSPECTIVES

Les perspectives de Floridienne Group sont encourageantes. Non seulement les trois Divisions sont bien positionnées sur des marchés à beau potentiel, mais elles ont à présent atteint une phase de maturité, avec des équipes de managers de haut niveaux, leur permettant d'absorber au mieux les aléas du marché et d'intégrer des nouvelles sociétés dans leurs métiers respectifs. A cet égard, les acquisitions, début 2017, de REAL IPM au Kenya et de L'ESCARGOT COURBEYRE en France, bien que pesant sur l'endettement du Groupe à court terme, sont porteuses de belles perspectives et d'une vraie valeur ajoutée pour ces activités.

La Division Alimentation festive est en phase avec sa stratégie de croissance dans ses différents métiers. Sa diversification autour de différentes matières premières lui permet de lisser la volatilité des prix d'achats de nombreux de ses produits.

En 2017, elle se concentrera sur l'intégration de ses nouvelles filiales tout en accroissant ses parts de marché.

Dans la Division Sciences du vivant, le Groupe s'attend à une progression significative de son résultat dans l'ensemble de ses activités.

Biobest est bien positionnée pour poursuivre sa croissance sur ses différents marchés. Ses solutions innovantes répondent à une importante demande auprès des agriculteurs et des consommateurs du monde entier, et l'intégration de nouveaux sites de production, notamment au Kenya, lui permettront de servir de nouveaux clients avec un portefeuille de solutions toujours plus étendu.

Quant à l'activité Extraits naturels végétaux, elle devrait retrouver le chemin de la croissance en 2017 grâce aux efforts entrepris pour améliorer la stabilité des approvisionnements dans certaines matières premières stratégiques.

Enfin, dans la Division Chimie, l'établissement de prévisions reste un exercice compliqué étant donné les environnements géopolitiques complexes dans lesquels certaines de nos filiales opèrent et l'instabilité des cours du nickel qui frappe le monde depuis plusieurs années.

Nous sommes toutefois confiants dans la capacité de nos filiales actives dans les stabilisants PVC, IKA et Kimflor, à faire face à des contextes économiques difficiles, et à trouver de nouveaux marchés porteurs pour écouter leurs produits.

En ce qui concerne SNAM, le début d'année 2017 est un peu plus favorable. Le prix du nickel s'est amélioré, et la société, forte d'investissements importants réalisés au cours des dernières années, dispose d'un outil à la pointe tant au niveau technologique qu'environnemental pour capter de nouveaux volumes de batteries. Les longues relations qu'elle entretient avec de nombreux acteurs européens et mondiaux de premier plan attestent de la qualité de ses procédés et de la relation de confiance qu'elle a construite avec ses partenaires.

DIRECTIVE OPA

Dans le cadre de l'information requise en vertu de l'article 34 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007, nous n'avons repris que les informations ci-dessous, les autres informations étant sans objet pour Floridienne.

1. STRUCTURE DU CAPITAL

Selon les dernières déclarations de transparence et les informations communiquées, l'actionnariat de la société s'établit comme suit:

Beluflo S.A.	392 035	39,33%
Philippe de Spoelberch	216 428	21,71%
Marnor S.A.	90 800	9,11%
S.R.I.W.	84 176	8,44%
Personnes physiques	53 166	5,33%
Finatco S.A.	25 013	2,51%
Gaëtan Waucquez	18 657	1,87%
Florinvest S.A.	17 363	1,74%
Free Float	99 219	9,96%
Nombre d'actions	996 857	100%

2. TITRES AU PORTEUR

Il n'existe plus de titres au porteur de Floridienne SA. En date du 30/11/2015, le commissaire a émis un rapport indépendant constatant la suppression des titres au porteur de Floridienne SA, conformément aux dispositions visées à l'article 11 de la loi du 14 décembre 2005.

3. ACCORD ENTRE ACTIONNAIRES

Une convention d'actionnaires a été signée en 2013 par Beluflo (39,33%), Gaëtan Waucquez (1,87%) et Philippe de Spoelberch (21,71%). Dans ce cadre, les différents signataires se sont échangés des droits de préemption et des droits de suite.

4. RESTRICTIONS LÉGALES OU STATUTAIRES AU TRANSFERT DES TITRES

Il n'existe pas de restriction légale ou statutaire au transfert des titres de Floridienne S.A.

5. RESTRICTIONS LÉGALES OU STATUTAIRES À L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE

Chaque action donne droit à un vote. Il n'existe pas de restriction légale ou statutaire à l'exercice du droit de vote et il n'y a pas de titres comprenant des droits de contrôle spéciaux.

6. POUVOIRS DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 16 juin 2015, les pouvoirs suivants ont été octroyés au Conseil d'Administration :

- Renouvellement du capital autorisé de € 4 415 000,00 pour une durée de cinq ans.
- Dans le cadre du capital autorisé, autoriser le Conseil d'Administration à procéder à des augmentations de capital par incorporation de réserves, à procéder à des émissions d'obligations convertibles ou avec droits de souscription, ainsi qu'à des droits de souscription ou warrants attachés ou non à une autre valeur mobilière, et à limiter ou supprimer le droit de préférence des actionnaires, y compris en faveur d'une ou plusieurs personnes déterminées quand bien même celles-ci ne seraient pas membres du personnel de la société ou d'une de ses filiales.

■ Dans le cadre du capital autorisé, proroger l'autorisation au Conseil d'Administration pour une période de trois ans, de faire usage du capital autorisé (avec faculté de limiter ou supprimer le droit de préférence aux actionnaires) en cas d'offre publique d'acquisition portant sur des titres émis par la société.

■ Autorisation au Conseil d'Administration d'acquérir ou d'aliéner des actions propres de la société en vue de lui éviter un dommage grave et imminent. Cette autorisation est également valable pour les filiales de la société. Cette autorisation concerne également l'acquisition d'actions de Floridienne S.A. par une de ses filiales.

■ Autorisation d'acquérir en Bourse ou autrement, un maximum de 180 000 actions de la société, à un prix unitaire qui ne pourra être inférieur de plus de 20% au cours de clôture le plus bas des 20 derniers jours de cotation précédent l'opération, ni supérieur de plus de 20% au cours de clôture le plus élevé des 20 derniers jours de cotation précédent l'opération.

7. ARTICLE 74 DE LA LOI RELATIVE AUX OFFRES PUBLIQUES D'ACQUISITION.

En date du 23/09/2007, Floridienne a été avisée par Beluflo que cette dernière détenait 296 997 titres Floridienne soit 34,37% du capital de la société.

En date du 19 août 2016, la s.a. Beluflo a confirmé détenir 392.035 titres avec droit de vote émis par la s.a. Floridienne, soit 39,33% du capital.

INFORMATIONS REQUISES EN VERTU DE L'ARTICLE 523 DU CODE DES SOCIETES

Au cours de l'année 2016 nous n'avons pas à mentionner de conflit d'intérêts au cours des différents conseils d'administration.

DÉCLARATION DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. APPLICATION DU CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISES

En matière de gouvernement d'entreprise, le rapport de gestion contient les informations requises par le code des sociétés ainsi que par le « Code belge de gouvernance d'entreprise du 12 mars 2009 », que la société a adopté comme code de référence. Celui-ci est disponible sur le site de la Commission Corporate Governance.

La charte de corporate governance de Floridienne est disponible sur notre site internet www.floridienne.be.

2. NON- RESPECT DES DISPOSITIONS DU CODE (PRINCIPE « COMPLY OR EXPLAIN »)

SÉPARATION DES POUVOIRS (DISPOSITION 1.5.)

Philippe Bodson exerce actuellement les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de membre du Comité de Gestion.

ADMINISTRATEURS NON EXÉCUTIFS ET MANAGEMENT (DISPOSITION 4.12.)

Au cours de l'année 2016, les administrateurs non exécutifs ne se sont pas réunis de manière formelle sans la présence du Comité de Gestion.

ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT DANS LE COMITÉ D'AUDIT (DISPOSITION 5.2.4)

La majorité des membres du comité d'audit doit répondre aux critères d'indépendance. Le comité d'audit est constitué de 4 administrateurs non-exécutifs, dont 2 administrateurs répondent aux critères d'indépendance.

COMITÉS DE NOMINATION ET DE RÉMUNÉRATION (DISPOSITION 5.3)

Au vu de notre petite taille, le Conseil d'Administration n'a pas mis en place de comité de Nomination car il estime être à même de remplir cette fonction. Un Comité de rémunération existe en revanche de manière formelle.

RÈGLEMENT DU MANAGEMENT EXÉCUTIF (DISPOSITION 6.1.)

Nous ne publions pas de règlement intérieur du management exécutif. A ce jour, c'est le Comité de Gestion qui fixe et contrôle les lignes directrices des responsables des différents pôles.

3. CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES DANS LE CADRE DU PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La société a mis en place une structure de contrôle interne et de gestion des risques du processus d'établissement de l'information financière adaptée à sa taille.

ENVIRONNEMENT DE CONTRÔLE

Le Conseil d'Administration représente l'organe de gestion de la société et assure son leadership entrepreneurial dans un cadre de contrôle prudent et d'identification, d'évaluation et de gestion des risques. Au sein du Conseil d'Administration, la société dispose d'un Comité de Gestion

composé du président exécutif et de l'administrateur délégué. Ce comité est épaulé par la Direction financière du groupe, et au sein de chaque Division, par un Comité Division. Le Comité de Gestion est chargé de mettre en place et de maintenir les contrôles internes appropriés et adaptés à la taille du Groupe pour s'assurer de manière efficace que les objectifs sont atteints en matière de fiabilité des informations financières, et de conformité aux lois et aux règlements.

Le Comité d'Audit, instauré en application de l'article 526ter du Code des Sociétés est composé d'Administrateurs non-exécutifs et assiste le Conseil d'Administration dans la surveillance de la gestion de la société et de l'ensemble du Groupe, dans le contrôle de l'efficacité de l'ensemble des processus de contrôle interne et externe de la société et dans la surveillance du processus de suivi global. Ce comité dispose de sa propre charte de fonctionnement.

La société publie son information financière traditionnellement au travers des rapports financiers semestriels et annuels.

Par ailleurs, elle prépare pour chaque exercice un budget annuel qui est discuté et approuvé par le Conseil d'Administration. Les divergences par rapport au plan et par rapport aux prévisions antérieures sont régulièrement mises à jour et analysées par le Comité de Gestion, puis présentées, expliquées et validées par le Conseil d'Administration.

Les responsabilités de chaque organe peuvent être décrites comme suit :

	Conseil d'Administration	Comité d'Audit	Comité de Gestion	Comités Division
Information financière et budget	Validation des comptes, deux fois par an et approbation du budget. Définition des règles d'évaluation du Groupe	Discussion des problématiques d'évaluation	Centralisation de l'information financière au niveau du Groupe et suivi des budgets	Collecte de l'information financière et élaboration des budgets
Stratégie	Définition des axes stratégiques du Groupe		Détermination des politiques et follow up	Mise en œuvre des politiques définies et reporting
Investissements	Validation des développements majeurs, organiques ou par croissance externe		Identification des opportunités	Identification des opportunités
Désinvestissements	Décisions de cession d'activité		Identification des opportunités	Identification des opportunités
Financement	Structure financière consolidée et objectifs		Structuration des financements du Groupe	Structuration des besoins de financement opérationnels
Gestion des risques, contrôle interne, audit interne	Validation des plans d'actions proposés	Propositions au Conseil d'Administration en cas de manquements observés		
Ressources humaines	Le Comité de Rémunération est responsable de la rémunération des membres du Comité de Gestion		Responsable de la rémunération et de l'évaluation des Comités Division	Responsables de l'évaluation et des rémunérations au sein de leurs Divisions respectives

Processus de gestion des risques

La politique globale de gestion des risques de Floridienne et de ses filiales dans le monde définit son engagement à assurer un système de gestion des risques efficace à travers le Groupe, dans le but de minimiser autant que possible son exposition aux risques qui seraient de nature à compromettre la réalisation de ses objectifs. Le Comité d'Audit assiste, entre autre, le Conseil d'Administration dans son rôle d'évaluation et de gestion des risques financiers. Il examine régulièrement les domaines dans lesquels les risques sont de nature à affecter considérablement la réputation et la situation financière du Groupe et surveille l'ensemble du processus de gestion des risques de la société.

Le processus de gestion des risques suit deux axes chez Floridienne : la gestion des risques liés au reporting financier et la gestion des risques opérationnels auxquels sont exposées les filiales du Groupe.

Sur le plan de la gestion des risques liés au reporting financier, un inventaire des risques principaux est maintenu tant en ce qui concerne les délais

légaux, la fiabilité de l'information financière ou l'indépendance des différentes parties impliquées dans ce processus. Ce relevé sert de fil conducteur à la remontée de l'information, selon une procédure stricte. Les rapports financiers sont établis par le département comptable, revus par la Direction financière et présentés au Conseil d'Administration par le Comité de Gestion, après analyse et sur recommandation du Comité d'Audit. Le département comptable est soutenu par un consultant externe qui dispose d'une connaissance adéquate des normes IAS/IFRS, et par un consultant qui est spécialisé en technique de consolidation. Les différentes vérifications opérées aux divers stades de l'établissement de l'information financière portent sur des sujets aussi variés que l'application des IFRS, les opérations significatives de la période, les procédures de consolidation, etc. Les instructions de clôture sont communiquées aux responsables financiers des différentes filiales et des réunions sont tenues périodiquement. L'ensemble des opérations et processus de vérification fait l'objet d'une checklist de clôture et d'une documentation ad hoc.

En ce qui concerne les engagements financiers, le Groupe adopte également une attitude prudente. Il ne recourt à des opérations de couverture (devises, intérêts ou matières premières) que de façon limitée, et jamais dans un but spéculatif. Les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont liés à l'évolution des taux de change, des taux d'intérêt (flottants) sur ses lignes de crédit à court terme ainsi qu'à l'évolution des prix des matières premières dans les Divisions Alimentation festive et Chimie.

Par ailleurs, et dans le cadre du processus de gestion des risques opérationnels, le Comité d'Audit de Floridienne a mis en place et fait le suivi du processus d'identification et de gestion des risques à tous les niveaux du Groupe, des filiales opérationnelles au Groupe consolidé, en passant par les holdings de contrôle. Ce processus s'est fait en plusieurs étapes : une étape d'identification des risques au niveau de chaque filiale (*risk matrix*), que ce soient les risques stratégiques, financiers ou opérationnels, et de classification de ceux-ci par ordre d'importance; une consolidation des risques par Division ainsi qu'au niveau

du Groupe consolidé ; une évaluation des risques identifiés dans une optique de risque-rendement ; et des propositions de plan d'action à chaque niveau sur les risques évalués comme étant à réduire ou à supprimer. Cette démarche d'analyse des risques a été réalisée en pleine collaboration avec les équipes locales, dans un esprit de prise de conscience de celles-ci à la gestion des risques dans leurs entités respectives, ce qui illustre la philosophie au sein du Groupe à cet égard.

Chaque étape de ce processus de gestion des risques a été validée par le Comité d'Audit, afin de respecter les règles de bonne gouvernance liées à cette étude. Les différentes constatations et conclusions ont été analysées afin de prendre les mesures (financières/opérationnelles) nécessaires. Les mesures et les systèmes à prendre ou à mettre en place sont différents d'une Division à l'autre et d'une société à l'autre, en fonction de leurs spécificités, et nécessitent des plans d'actions à différents niveaux : des actions globales, des actions au niveau d'une Division, et des actions individuelles. Si la formalisation est relativement aboutie en termes de remontée des informations financières, elle continue à se développer dans les autres domaines de risques. Une mise à jour des risques opérationnels (« risk evaluation ») a été réalisée en 2014 par les responsables des Divisions, et a été présentée au Comité d'Audit fin 2014. Au cours de cette revue, le Comité d'audit n'a pas constaté de nouveaux risques significatifs pour le groupe, et a pu constater que les principaux risques identifiés faisaient l'objet d'un suivi dynamique par les responsables de Divisions.

Une mise à jour formelle des mesures de contrôle (interne) afin de mitiger les risques (« risk mapping ») identifiés est prévue en 2017 et la validation formelle du fonctionnement effectif des dispositions de contrôle interne (« use tests » et « test of operational effectiveness ») est planifiée pour 2018.

Activités de contrôle

Les activités de contrôle mises en œuvre reposent sur deux aspects que sont une supervision rapprochée

des opérations financières par le management ainsi qu'une culture Groupe basée sur des valeurs éthiques fortes adoptées par tous les membres du personnel, et en particulier pour les personnes en charge des postes à responsabilités du Groupe.

Comme décrit ci-dessus, l'établissement des rapports financiers semestriels et annuels suit un calendrier précis, selon un format bien défini, et parcourt différentes étapes de vérification par des organes internes et externes spécialisés. Ainsi, l'identification des problèmes comptables se fait par le département comptable central en charge de la consolidation, assisté par un consultant externe spécialisé en IFRS pour les aspects techniques et par le Comité de Gestion pour les questions relatives à l'évaluation globale.

Au niveau des risques généraux liés au business de chaque société, outre la conscientisation des équipes locales à la gestion par les risques, le Groupe engage un processus de contrôle interne sur le sujet. En raison de la taille limitée du groupe et de ses ressources humaines, ce processus est mis en place afin de couvrir progressivement l'ensemble des aspects opérationnels.

Information et communication

Le Groupe est attentif à l'information financière et aux communications transmises aux marchés. Une attention particulière est portée à l'exhaustivité de cette information afin que les acteurs du marché soient parfaitement informés de toutes les évolutions du Groupe. Les délais de communication avec les marchés font également l'objet d'un contrôle attentif. Le Groupe considère que l'information financière est un instrument de communication essentiel et a établi dans ce sens des règles et des contrôles permettant d'assurer que les informations financières importantes soient conformes et disponibles.

Ces procédures sont coordonnées par la Direction financière, préalablement à la publication des comptes semestriels et annuels. Les résultats de ces procédures sont examinés de façon attentive par le Comité de gestion et ensuite avec le Comité d'audit. Un suivi approprié est donné à chaque

problème potentiel identifié et une évaluation d'ajustements éventuels à l'information financière projetée est réalisée.

En ce qui concerne la communication interne au Groupe, celle-ci se passe principalement par des canaux directs quoique moins formels compte tenu de la taille limitée du groupe Floridiennne. Cette communication plus informelle est considérée positivement par Floridiennne dans la mesure où en créant le contact entre les personnes, elle favorise l'échange et une culture d'entreprise forte. La communication informelle accélère également fortement les processus décisionnels, ce qui constitue une des forces de Floridiennne aujourd'hui.

Pilotage

Le Comité d'Audit est chargé du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôles internes et de gestion des risques.

Le Comité de Gestion et les Comités Divisions sont chargés de la surveillance et de la mise en œuvre du contrôle interne et de la gestion des risques.

Suite à l'analyse des risques menée par le Comité d'Audit, ces organes ont pu apprécier les structures de contrôle interne mises en place au sein du Groupe, aux différents niveaux et selon des formes diverses. De même, le potentiel d'amélioration en termes d'efficacité a été identifié et les mesures d'amélioration mises à l'étude.

Un travail d'analyse de best practices et de formation des entités du Groupe sont des points qui doivent encore fait l'objet d'une uniformisation au sein du Groupe afin de faciliter le monitoring de l'application des procédures instaurées.

4. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 1er janvier 2017, le Conseil d'Administration était composé comme suit :

BARON PHILIPPE BODSON
Nommé jusqu'en 2018
Président

**W. INVEST S.A.
(MONSIEUR
GAËTAN WAUCQUEZ)**

Nommé jusqu'en 2018
Administrateur-délégué

**BELUFLO S.A.
(MONSIEUR LOÏC WAUCQUEZ)**

Nommé jusqu'en 2018
Non exécutif et représentant
l'actionnaire

**CHEVALIER
MARC-YVES BLANPAIN**

Nommé jusqu'en 2018
Non exécutif

**COMTE PAUL
CORNET DE WAYS RUART**

Nommé jusqu'en 2018
Non exécutif et indépendant

VICOMTE OLIVIER DAVIGNON

Nommé jusqu'en 2017
Non exécutif et indépendant

**BARON BERNARD
DE GERLACHE DE GOMERY**

Nommé jusqu'en 2018
Non exécutif

**VICOMTE PHILIPPE
DE SPOELBERCH**

Nommé jusqu'en 2018
Non exécutif et représentant
l'actionnaire

**SPARAXIS S.A.
(MONSIEUR YVES MEURICE)**

Nommé jusqu'en 2017
Non exécutif et indépendant

**MAZARS RÉVISEURS
D'ENTREPRISES S.C.R.L.**

Représentée par Peter Lenoir
Nommé jusqu'en 2018
Commissaire

Philippe Bodson et W. Invest S.A. (représentée par Gaëtan Waucquez) ayant un rôle exécutif via leur participation au Comité de Gestion ne sont pas considérés comme indépendants conformément aux dispositions prévues par l'article 526ter du Code des Sociétés.

Beluflo S.A. (représentée par Loïc Waucquez) et Philippe de Spoelberch représentent les actionnaires > 10% et ne sont donc pas considérés comme indépendants conformément aux dispositions prévues par l'article 526ter du Code des Sociétés.

Bernard de Gerlache siège comme non exécutif et a perdu sa qualité d'indépendant lors du renouvellement de son mandat au cours de l'Assemblée Générale du 28 mai 2010.

Sparaxis S.A. (représentée par Yves Meurice), indépendant jusqu'à l'assemblée générale du 6 juin 2017, perdra son statut d'indépendant à l'issue de celle-ci, arrivant au terme de trois mandats consécutifs.

Paul Cornet de Ways Ruart et Olivier Davignon répondent à l'ensemble des critères définis par la loi concernant les critères d'indépendance. Ils sont donc considérés comme indépendants au sein du Conseil d'Administration.

Lors de l'Assemblée Générale du 6 juin 2017, les mandats de Sparaxis SA (représentée par Yves Meurice) et du Vicomte Olivier Davignon arrivent à échéance.

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale du 6 juin 2017 de renouveler le mandat de Sparaxis (représentée par Yves Meurice), pour une durée de 4 ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale de 2021.

Olivier Davignon souhaite quant à lui réduire ses mandats d'administrateurs, et n'est dès lors pas candidat à un nouveau mandat d'administrateur de Floridienne. Le Conseil prend acte de sa décision et le remercie de sa contribution appréciée pendant toutes les années où il a été administrateur de la société.

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale du 6 juin 2017 de nommer la Vicomtesse Caroline de Spoelberch en tant qu'administrateur de Floridienne, pour une durée de 4 ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale de 2021.

Etant donné ses liens de parenté avec Philippe de Spoelberch, elle n'est pas considérée comme indépendante au sein du Conseil d'administration de Floridienne.

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale du 6 juin 2017 de nommer la société H&H Capital Management SPRL, représentée par monsieur Herman Wielfaert, en tant qu'administrateur de Floridienne, pour une durée de 4 ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale de 2021.

Herman Wielfaert répond à l'ensemble des critères définis par la loi concernant les critères d'indépendance. Il siégera donc en tant qu'administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration.

Le conseil d'administration poursuit par ailleurs ses efforts pour intégrer le quota prévu de femmes au sein de son Conseil d'administration, tel que prévu par l'article 518bis du Code des Sociétés (Loi du 28 juillet 2011).

En 2016, le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois selon le tableau des présences suivant :

	23 mars	27 septembre	16 décembre
Philippe Bodson	P	P	P
W Invest (Gaëtan Waucquez)	P	P	P
Beluflo (Loïc Waucquez)	P	P	P
Marc-Yves Blanpain	P	A	P
Paul Cornet de Ways Ruart	P	A	P
Olivier Davignon	P	A	P
Bernard de Gerlache	P	P	P
Philippe de Spoelberch	P	P	P
Sparaxis (Yves Meurice)	P	P	P

P=Présent R=représenté A=Absent

Il a été débattu de :

- résultats sociaux et consolidés ;
- budget de l'année suivante ;
- projets d'investissements et désinvestissements;
- cession de participations non stratégiques ;
- politique et pratiques de corporate governance ;
- questions de financement du groupe, organisation de la société ;
- simplification de notre structure ;
- rémunération des membres du Conseil d'Administration et du management exécutif ;
- situation de l'actionnariat ;
- procédures à l'encontre de Floridienne ;
- situation et mise à jour des risques dans le groupe ;
- points divers.

5. COMITÉ D'AUDIT

Conformément à la loi du 17 décembre 2008 entrée en vigueur le 9 janvier 2009, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité d'Audit lors de sa réunion du 27 mars 2009. Ce comité est composé comme suit :

- Bernard de Gerlache de Gomery, Président (administrateur non-exécutif);
- Beluflo S.A. représentant permanent Loïc Waucquez (administrateur non-exécutif);
- Sparaxis S.A. représentant permanent Yves Meurice (administrateur non-exécutif et indépendant);
- Olivier Davignon (administrateur non-exécutif et indépendant).

Bernard de Gerlache siège comme non exécutif et a perdu sa qualité d'indépendant lors du renouvellement de son mandat au cours de l'Assemblée Générale du 28 mai 2010.

Beluflo S.A., représentant permanent, Loïc Waucquez, siège en qualité de non exécutif et représentant de l'actionnaire.

Sparaxis S.A., représentant permanent Yves Meurice, siège également en qualité de non exécutif et répond aux critères d'indépendance tels que fixés par l'article 526bis du Code des Sociétés.

Arrivé au terme de trois mandats d'administrateurs, Yves Meurice perdra son statut d'administrateur indépendant à l'issue de l'assemblée générale du 6 juin 2017.

Olivier Davignon dispose également d'importantes compétences en matière de comptabilité et de corporate governance, et siège aussi en tant qu'indépendant et non exécutif.

Quittant le Conseil d'administration de Floridienne à l'issue de l'assemblée générale du 6 juin 2017, Olivier Davignon quittera également sa place au sein du Comité d'audit. Il sera remplacé au sein du Comité d'audit par le Comte Paul Cornet de Ways Ruart, dont les compétences en matière de comptabilité et d'audit sont bien établies.

Le Comité d'Audit est chargé des missions suivantes :

1. suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
2. suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de la gestion des risques de la société ;
3. suivi de l'audit interne et de son efficacité ;
4. suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés ;
5. examen et suivi de l'indépendance du commissaire, en particulier en ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à la société.
6. recommandation au Conseil d'administration pour la désignation du commissaire conformément à l'article 16 §2 du règlement n° 537/2014.

Au cours de l'année 2016, le Comité d'Audit s'est réuni à deux reprises durant lesquelles il a été débattu des éléments suivants :

- analyse de la situation de l'audit interne et externe au sein de Floridienne et de ses filiales ;
- analyse de l'endettement consolidé de Floridienne ;
- examen des procédures pour l'établissement des comptes consolidés ;
- examen des comptes consolidés au 31/12/2015 ;
- examen des comptes consolidés au 30/06/2016.

6. COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

Conformément à la loi du 06 avril 2010 entrée en vigueur le 23 avril 2010, le Conseil d'Administration a mis en place un Comité de Rémunération lors de sa réunion du 10 décembre 2010. Ce comité est composé comme suit :

- Bernard de Gerlache de Gomery, Président ;
- Olivier Davignon ;
- Sparaxis S.A. représentant permanent Yves Meurice.

Bernard de Gerlache siège comme non exécutif et a perdu sa qualité d'indépendant lors du renouvellement de son mandat au cours de l'assemblée générale du 28 mai 2010.

Sparaxis S.A., représentant permanent Yves Meurice, siège également en qualité de non exécutif et répond aux critères d'indépendance tels que fixés par l'article 526bis du Code des Sociétés.

Arrivé au terme de trois mandats d'administrateurs, Yves Meurice perdra son statut d'administrateur indépendant à l'issue de l'assemblée générale du 6 juin 2017. Il sera remplacé au sein du Comité de rémunération par le Comte Paul Cornet de Ways Ruart, dont les compétences en matière de ressources humaines et de politique de rémunération sont bien établies.

Olivier Davignon siège aussi en tant qu'indépendant et non exécutif.

Quittant le Conseil d'administration de Floridienne à l'issue de l'assemblée générale du 6 juin 2017, Olivier Davignon quittera également sa place au sein du Comité de rémunération. Il sera remplacé au sein du Comité de rémunération par H&H Capital Management SPRL (représentée par monsieur Herman Wielfaert), dont les compétences en matière de ressources humaines et de politique de rémunération sont bien établies.

Au cours de l'année 2016, le Comité de Rémunération s'est réuni une fois.

7. COMITÉ DE GESTION

Le Comité de Gestion est composé de Philippe Bodson et de Gaëtan Waucquez. Ce Comité s'est réuni à

26 reprises au cours de l'année 2016. Il assure la gestion journalière de la société, assisté éventuellement des différentes personnes composant le Comité dans chaque Division lorsque la décision requiert des informations spécifiques à la Division concernée.

Le Comité de Gestion est seul responsable de la composition des Comités de chaque Division et de l'exécution des décisions prises par le Conseil d'Administration au niveau du groupe et dans chaque Division. Les Comités de chaque Division sont chargés de l'exécution des décisions du Comité de Gestion et ce uniquement dans leur Division respective.

Le Comité de Gestion met en œuvre la stratégie du groupe telle que définie par le Conseil d'Administration. Dans ce cadre, il gère les moyens de financement du groupe et les alloue aux investissements et aux développements des Divisions ou du Groupe.

Le Comité de Gestion fait en sorte que le Conseil d'Administration puisse exercer ses responsabilités, en entretenant avec lui, en permanence, une interaction, un dialogue et un climat de respect, de confiance et d'ouverture. Il soumet au Conseil d'Administration des propositions concernant les sujets sur lesquels le Conseil d'Administration est le seul à se prononcer.

Le Comité de Gestion est aussi le principal interlocuteur de Floridienne vis-à-vis du monde extérieur.

8. RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

Le comité de rémunération a établi le présent rapport de rémunération qui comprend des informations détaillées concernant la politique de rémunération et la rémunération des administrateurs et du management exécutif. Ce dernier étant représenté par le Comité de Gestion (composé de Philippe Bodson et Gaëtan Waucquez) étant donné que lui seul est visé par la réglementation du 06 avril 2010.

POLITIQUE GÉNÉRALE DE RÉMUNÉRATION ET PROCÉDURE INTERNE

Pour atteindre les objectifs de notre entreprise dans un environnement entrepreneurial hautement concurrentiel, nous devons pouvoir compter sur des dirigeants qualifiés et talentueux ayant

une forte culture de la performance. Afin de maintenir pleinement leur engagement, il est essentiel de disposer d'une politique globale de rémunération compétitive. Les objectifs de la politique globale de rémunération de Floridienne sont les suivants :

- être juste et équitable, en conformité avec les pratiques du marché
- reconnaître et récompenser les meilleures performances
- lier le niveau de rémunération des dirigeants à la réalisation de leurs objectifs prédefinis et adoptés ainsi qu'au succès global de l'entreprise qui est mesuré sur base de la rentabilité de ses fonds propres
- motiver afin de renforcer notre stratégie commerciale et d'assurer la réalisation de nos objectifs d'entreprise, et
- nous permettre d'attirer et de retenir les meilleurs talents au niveau global.

Notre politique globale de rémunération reflète cet engagement et cette vision.

a. Pour les administrateurs non exécutifs

Les Administrateurs non exécutifs de Floridienne perçoivent une rémunération annuelle forfaitaire, en fonction des tâches qu'ils réalisent au sein des organes décisionnels du Groupe. Ils ne perçoivent pas de tantièmes ni de rémunération variable liée aux résultats du Groupe.

Le Comité de rémunération est attentif à maintenir un niveau de rémunération des administrateurs non exécutifs à la fois motivant et suffisamment attractif pour intéresser des candidats de valeur. La politique de rémunération ne devrait pas être modifiée de façon radicale dans les prochaines années.

b. Pour le comité de gestion

La rémunération des membres du comité de gestion est arrêtée par le Conseil d'Administration sur proposition du comité de rémunération qui peut s'appuyer, lorsqu'il le demande, sur les recommandations formulées par un consultant spécialisé.

La rémunération des membres du comité de gestion comporte deux parties : une partie fixe et une partie variable.

La partie fixe étant déterminée par le nombre de jours prestés sachant que Philippe Bodson ne preste qu'un

nombre déterminé de jours par an pour le groupe Floridienne.

La partie variable de la rémunération est fonction d'un critère de performance basé sur l'évolution de la part du groupe dans le bénéfice net consolidé sur les capitaux propres. Cette partie variable est plafonnée à 300.000 euros pour Philippe Bodson et à un an de rémunération pour Gaëtan Waucquez.

Dans l'article 15 des statuts de Floridienne, il est prévu que la rémunération variable peut être basée entièrement sur des critères de prestation sur une période d'un an. Il n'est pas prévu un droit de recouvrement de la rémunération variable attribuée sur base d'informations financières erronées étant donné que cette rémunération est versée après approbation des comptes par l'Assemblée Générale.

Il n'existe pas pour les membres du comité de gestion de politique d'attribution d'actions, d'options ou tous autres droits d'acquérir des actions.

Il n'existe pas non plus, pour les membres du Comité de gestion, de plans de pension.

Les membres du comité de gestion de Floridienne exercent tous deux leurs fonctions au travers de sociétés de Management.

La politique de rémunération ne devrait pas être modifiée de façon radicale dans les deux prochaines années.

2. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS NON EXÉCUTIFS

Les montants indiqués dans le tableau ci-dessous représentent des rémunérations brutes avant retenue des charges fiscales ou les rémunérations facturées si le mandat est exercé par une personne morale.

Elles sont attribuées pour l'année calendrier avant l'assemblée générale et payables après l'assemblée ayant approuvé les comptes.

Les rémunérations du Conseil d'Administration sont proportionnelles à la durée de mandat exercé.

Aucun montant de dépense ou autre avantage quelconque ne s'y ajoute, notamment pour le cas de retrait de mandat ou fonction.

En euros	Conseil d'Administration	Comité d'audit et comité de rémunération
Philippe Bodson	15.000	
W Invest SA (Gaëtan Waucquez)	15.000	
Beluflo S.A. (Loïc Waucquez)	15.000	3.000
Marc-Yves Blanpain	15.000	
Paul Cornet de Ways Ruart	15.000	
Olivier Davignon	15.000	3.000
Bernard de Gerlache de Gomery	15.000	7.000
Philippe de Spoelberch	15.000	
Sparaxis S.A (Yves Meurice)	15.000	3.000

3. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION

Les rémunérations des membres du comité de gestion pour les prestations de l'exercice 2016 sont les montants des rémunérations facturées étant donné que leurs fonctions sont exercées via des sociétés de management :

En euros	Rémunéra- tion fixe	Rému- nération variable
Philippe Bodson	61.696	-
Gaëtan Waucquez	323.431	-

Les rémunérations ci-dessus ne comprennent pas les rémunérations perçues en leur qualité d'administrateur de la société. Aucune autre rémunération ou avantage quelconque ne s'y ajoute.

4. INDEMNITÉ DE DÉPART

Aucune indemnité de départ, que ce soit sur base conventionnelle, statutaire, réglementaire, légale ou autre, n'est prévue à l'échéance du mandat des administrateurs non exécutifs, que ce soit volontaire, contraint, anticipé ou à son terme normal. En ce qui concerne les indemnités de départ de Gaëtan Waucquez, il est prévu une indemnité correspondant à un an de rémunération fixe en cas de rupture de contrat à l'initiative de Floridiennne.

5. POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION POUR L'EXERCICE SOCIAL 2017

Philippe Bodson a demandé de revoir à la baisse le plafond de sa rémunération variable à partir de l'année 2017, afin de la mettre en adéquation avec la baisse de son implication opérationnelle au sein du Groupe Floridiennne. Sa rémunération variable sera dès lors

plaafonnée à € 150.000 pour l'année 2017, la formule de calcul de la rémunération variable restant quant à elle inchangée.

RÉMUNÉRATION DU COMMISSAIRE

Durant l'exercice 2016, et conformément à l'article 134 du Code des Sociétés, le commissaire (Mazars SCCRL) a reçu des honoraires d'audit s'élevant à € 162.420,00 pour l'ensemble du groupe (dont € 41.205,00 au niveau de Floridiennne S.A.). Les honoraires pour les autres missions d'attestation se sont élevés à € 24.921.

OPÉRATION SUR TITRE FLORIDIENNE

Au cours de l'année 2016, les actions Floridiennne n'ont fait l'objet d'aucune transaction d'achat ou de vente par des personnes physiques liées au groupe Floridiennne autres que les achats d'actions propres par sa filiale Florinvest.

ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE

Le Groupe Floridiennne a procédé à deux acquisitions stratégiques début 2017.

La société BIOBEST a acquis en janvier 2017 une majorité dans la société REAL IPM KENYA, leader dans la lutte biologique intégrée en Afrique de l'Est, produisant des insectes utiles mais aussi des biopesticides. Cette opération

s'inscrit pleinement dans la stratégie de Biobest, visant à poursuivre son expansion géographique, à renforcer sa présence en Afrique et à enrichir son portefeuille de solutions biologiques pour lutter contre les pestes agricoles. Ces solutions conduisent à supprimer ou limiter l'usage de produits chimiques dans une agriculture responsable.

Dans la Division Alimentation festive, nous avons acquis, début février 2017, une majorité dans la société française L'ESCARGOT COURBEYRE, spécialisée dans la fabrication d'escargots, de moules farcies, de produits apéritifs et de spécialités auvergnates. Cette opération s'inscrit pleinement dans la stratégie de croissance menée par FRANCAISE DE GASTRONOMIE, et permettra à cette dernière de spécialiser ses sites de production autour de ses différentes gammes de produits festifs.

Ces deux sociétés seront consolidées dans les comptes de Floridiennne à partir du 1er janvier 2017.

Pour l'exercice 2016, le Conseil d'administration proposera, à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 6 juin 2017, de distribuer un dividende brut de 2,1 € par action.

STRUCTURE DE FLORIDIENNE GROUP

COMITÉ DE GESTION

Philippe Bodson
Gaëtan Waucquez

CORPORATE

Chief Executive Officer : Gaëtan Waucquez
Chief Financial Officer / Corporate Secretary : Lionel de Hemptinne
Accounting : Joseph De Waele

DIVISION CHIMIE

Managing Director :
Gaëtan Waucquez

Membres du Comité de direction :
Eric Nottez

Dr. Reinhard Beck
Veysi Demirel

DIVISION ALIMENTATION FESTIVE - FLORIFOOD

Managing Director :
Philippe Boonen

Membres du Comité de direction :
Patrick Jagut
Didier Hanin
Bernard Schwanen
Clotilde Briere
Nicolas Dambrine
Julien Blavoet

DIVISION SCIENCES DU VIVANT - BIOFIRST

Managing Director :
Christian Van Osselaer

Membres du Comité de direction :
Lionel de Hemptinne
Georges Geeraerts
Jean-Marc Vandoorne

CONTACTS

IKA GmbH & Co. KG

Chemiepark Bitterfeld Wolfen,
Filmstraße 4 - D 06766 Wolfen -
Germany
Tél. : +49.34.94.69.61.0
Fax : +49.34.94.69.61.10
www.ika-wolfen.de

KIMFLOR A.S.

Aydin Karayolu, 35. Km N°23 -
35875 Yazibasi - Torbali - Izmir Turkey
Tél. : +90.232.853.90.66
Fax : +90.232.853.90.65
www.kimflor.com

SNAM S.A.S.

Avenue Jean Jaurès, 4
F 12110 Viviez
France
Tél. : +33.5 65 43 77 30
Fax : +33.5 65 43 03 95
www.snam.com

VERA CHIMIE DEVELOPPEMENTS S.A.S.

Zone Industrielle du Broteau - Rue du
Broteau,
F 69540 Irigny
France
Tél. : +33.4.78.90.52.52
Fax : +33.4.78.90.33.20
www.verachimie.fr

FLORIFOOD S.A.

Drève Richelle 161, bte 4, bât P
B-1410 Waterloo
Tél. : +32 2 353 00 28
Fax. : +32 2 353 05 81
www.floridienne.be

GROUPE FRANÇAISE DE GASTRONOMIE

Siège administratif
2, Allée d'Helsinki, CS 80072
Schiltigheim - F-67013 Strasbourg
- France
Tél. : +33.3.88.59.30.60
Fax : +33.3.88.59.30.61
www.francaise-de-gastronomie.fr

Siège de production
Le Clos Saint-Anne - F - 43100 Vieille
Brioude
Tél. : +33.4.71.50.80.00
Fax : +33.4.71.50.42.41
Grand Rue 118 - F - 89400 Bassou
- France
Tél. : +33.3.86.73.37.00
Fax : +33.3.86.73.37.01

LARZUL S.A.S.

Rue Henri Lautredou -
F - 29720 Ploneour Lanvern - France
Tél. : +33.2.98.82.68.68
Fax : +33.2.98.87.71.27
www.groupe-larzul.com

GARTAL S.A.S.

Z.A. de Troyalach
F - 29170 St. Evarzec - France
Tél. : +33.2.98.94.61.25
Fax : +33.2.98.94.67.46

ETABLISSEMENTS DOUSSOT S.A.S.

Avenue du Coat Kaér 7
F - 29300 Quimperlé - France
Tél. : +33.2.98.39.06.98
Fax : +33.2.98.39.04.26

SIMON DUTRIAUX S.A.S.

Parc d'activité du Bois Rigault -
Rue Gustave Eiffel - F - BP34 - 62880
Vendin-le-Viel (LENS)
France
Tél. : +33.3.21.14.24.80
Fax : +33.3.21.14.24.81
www.simon-dutriaux.com

DELIMED S.A.

Motstraat 72 - hal 5
B-2800 Mechelen
Tel : 0032 15 40 43 90
Fax : 0032 15 40 43 99

TURITA OOD

21 Hristo G. Danov Street
4101 Kuklen-Plovdiv
Bulgaria

GEL MANCHE S.A.S.

ZI du Blactot - F - 50500 Carentan
France
Tél. : +33.2.33.71.72.72
Fax : +33.2.33.71.72.73
www.gmgcarentan.com

GOURMET DES ILES S.A.R.L

ZI du Blactot - F - 50500 Carentan
France
Tél. : +33.2.33.71.72.72
Fax : +33.2.33.71.72.73
www.gmgcarentan.com

SALM INVEST S.A.

VENDSYSSEL S.A.
Avenue de Lambusart 11
B-6220 Fleurus
Belgium
Tél. : +32.71.81.61.80
Fax : +32.71.81.03.76
www.salminvestgroup.be

KARRAS S.A.

Avenue de Lambusart 11
B-6220 Fleurus
Belgium
Tél. : +32.71.81.61.80
Fax : +32.71.81.03.76
www.karrasgroup.be

POMAROM S.R.L.

Str. Livierzii 37 - 2500 Alba Iulia
Rumania
Tél. : +40.25.88.11.200
Fax : +40.25.88.19.370

UAB CAMARGO

Vilniaus r. sav. - Pakalnės g. 7
Bezdony, Bezdony sen.,
15201 Lithuania
Tél. : +370.52.69.64.46
Fax : +370.52.69.64.93

MENETREL

Bilecik - Turkey
Tél. : +90.22.82.16.02.09
Fax : +90.22.82.16.02.08

ALTESSE QUALITY FOOD

Rue César De Paepre 43
B-4683 Vivegnies
Tél : +32 4 240 92 40
Fax : +32 4 384 72 64

BIOFIRST S.A.

Drève Richelle 161 bte 4, bât P,
B 1410 Waterloo
Tél. : +32.2.353.00.28
Fax : +32.2.353.05.81
www.biofirst.be

BIOBEST S.A.

Ilse Velden 18 – B 2260 Westerlo
Tél. : +32.14.25.79.80
Fax : +32.14.25.79.82
www.biobest.be

SOPRAL

PK4, route de Fénerive – 501
Tamatave
(Analalamalatra) – Madagascar
Tél. : +261.2053.316.30
Fax : +261.2053.316.50
www.sopral-madagascar.com

SOTECNA S.A.

Zoning Ouest 1 - B 7860 Lessines
Tél. : +32.68.33.35.45
Fax : +32.68.33.13.52
www.sotecna.com

CHEMCOM S.A.

Route de Lennik 802 -
B 1070 Bruxelles
Tél. : +32.2.353.00.28
Fax : +32.2.353.05.81
www.chemcom.be

ENZYBEL

INTERNATIONAL S.A.
116 rue de Waremmé
4530 Villers-Le-Bouillet - Belgique
Tél. : +32.4.259.93.30
Fax : +32.4.259.93.39
www.enzybel.com

ENZYBEL PHARMA

116 rue de Waremmé
4530 Villers-Le-Bouillet - Belgique
Tél. : +32.4.259.93.30
Fax : +32.4.259.93.39
www.enzybel.com

BLUE STAR CHEMICALS

Zwaarveld 41
B 9220 Hamme
Tél. : +32.52.47.05.36
www.enzybel.com

ENZYBEL ASIA PACIFIC LIMITED

4/F Oxford House, Taikoo Place
979 King's Road, Island East, H.K.
Tél. : +852.37.57.75.28
Fax : +852.37.57.75.27
www.enzymos.com

Usine PT. Bromélaïne

Jl. Raya Lintas Timur KM. 77,
Terbaggi Besar
Lampung Tengah 34165 -
INDONESIA

HOLDING

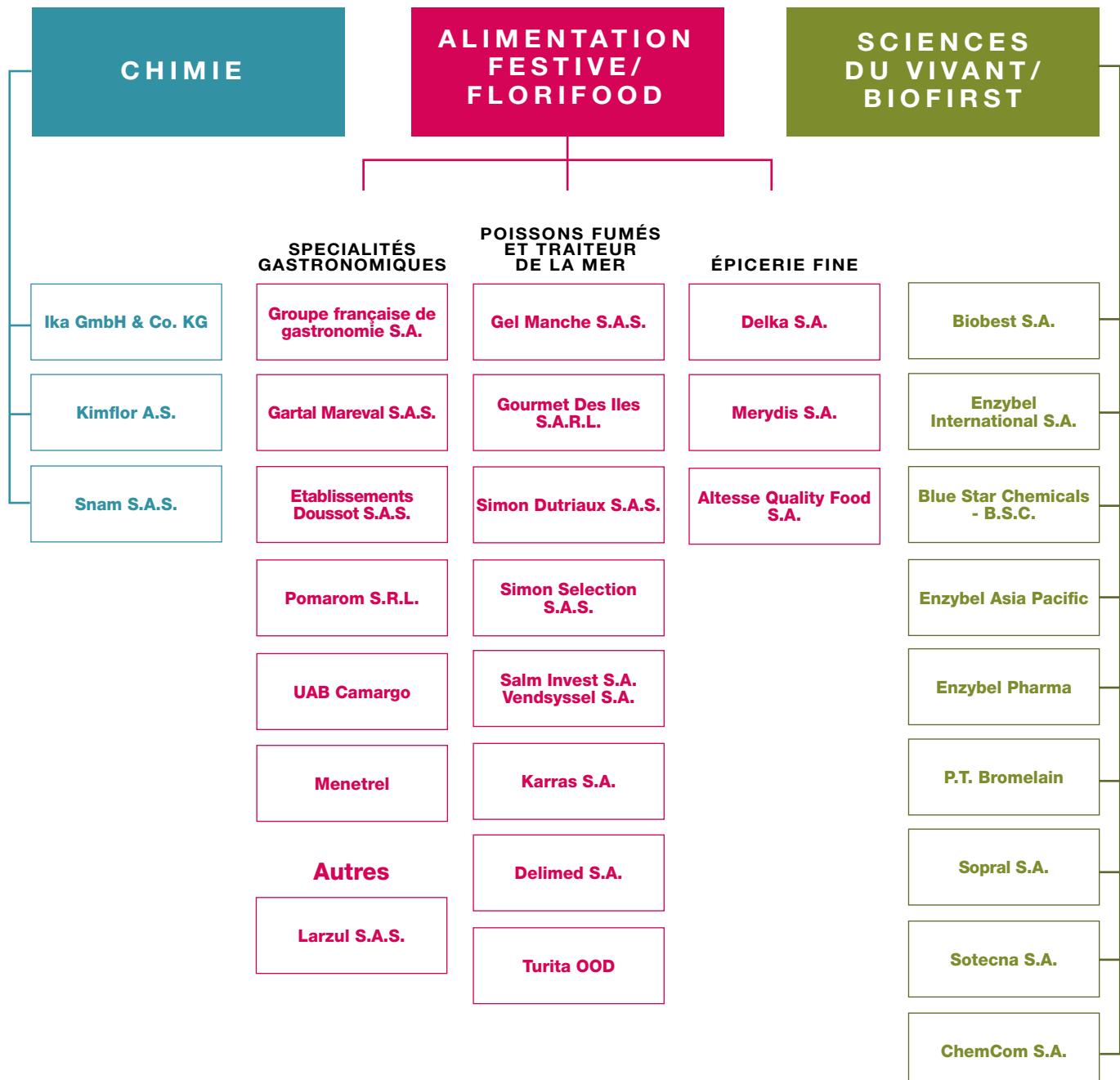
FLORIDIENNE S.A.

Siège social :
Drève Richelle 161, bte 4, bât P
B-1410 Waterloo
RPM Nivelles -
TVA BE-0403 064 593
Tél. : +32 2 353 00 28
Fax : +32 2 353 05 81
www.floridienne.be



FLORIDIENNE

GROUP



RAPPORT FINANCIER 2016

Creative spirit, sustainable ideas



FLORIDIENNE
GROUP

C O M P T E S C O N S O L I D É S 2 0 1 6

S O M M A I R E

État consolidé de la situation financière	01
Compte de résultats consolidés	02
État consolidé du résultat global	02
Tableau des flux de trésorerie consolidé	03
État consolidé des variations des capitaux propres	04
Notes	05
1 Présentation de l'entreprise	05
2 Principes comptables IFRS	05
3 Principes comptables significatifs	07
4 Gestion du capital	13
5 Informations sectorielles	13
6 Autres produits et charges d'exploitation	16
7 Amortissements et pertes de valeur	16
8 Résultat sur cessions d'actifs financiers non courants	17
9 Résultat financier et charge des dettes	17
10 Impôts sur le résultat	18
11 Immobilisations incorporelles et Goodwill	19
12 Immobilisations corporelles	21
13 Participations mises en équivalence	23
14 Actifs et passifs d'impôts différés	24
15 Autres actifs non courants et courants	25
16 Actifs non courants détenus en vue de la vente	27
17 Stocks - stocks biologiques	27
18 Autres actifs financiers courants	27
19 Trésorerie et équivalents de trésorerie	28
20 Dettes portant intérêts	28
21 Provisions	30
22 Avantages du personnel	31
23 Autres passifs	33
24 Capitaux propres	34
25 Bénéfice par action	34
26 Droits et engagements hors bilan	35
27 Instruments financiers	36
28 Informations relatives aux parties liées	40
29 Événements postérieurs à la date de clôture	41
30 Filiales et entreprises associées	42
31 Données relatives à l'emploi	43
32 Note relative aux impacts de regroupements de sociétés	44
33 Comptes statutaires de Floridienne SA	45
34 Mesure de performance alternative (APM)	45
Rapport du Commissaire	46
Calendrier financier	48

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ACTIFS EN EUR MILLIERS	Note	31/12/16	31/12/15
ACTIFS NON COURANTS		102.929	97.713
Immobilisations incorporelles	11	2.538	2.460
Goodwill	11	38.914	37.871
Immobilisations corporelles	12	45.710	44.962
Participations mises en équivalence	13	4.884	4.179
Actifs d'impôts différés	14	4.148	3.752
Autres actifs	15	6.736	4.488
ACTIFS COURANTS		136.666	145.145
Actifs détenus en vue de la vente	16	0	0
Stocks	17	45.924	39.485
Stocks biologiques	17	1.245	1.130
Créances commerciales	26	61.386	59.781
Actifs d'impôts courants		4.959	4.527
Autres actifs financiers	18	9	10
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	18.399	34.452
Autres actifs	15	4.745	5.760
TOTAL DE L'ACTIF		239.596	242.857

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS EN EUR MILLIERS	Note	31/12/16	31/12/15
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	24	105.630	103.411
Capitaux propres de Floridienne		97.585	95.586
Intérêts minoritaires		8.044	7.824
PASSIFS		133.966	139.447
Passifs non courants		57.482	63.675
Dettes portant intérêts	20	49.649	56.181
Subsides reçus		2.161	2.599
Provisions	21	1.964	2.075
Avantages du personnel	22	1.280	948
Passifs d'impôts différés	14	2.428	1.872
Passifs courants		76.484	75.772
Dettes portant intérêts	20	27.700	26.520
Subsides reçus		396	390
Provisions	21	383	213
Avantages du personnel		149	108
Dettes commerciales	26	35.820	35.268
Passifs d'impôts courants		2.771	2.532
Autres passifs	23	9.265	10.741
TOTAL DES PASSIFS		239.596	242.857

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à € 105,6 millions, en augmentation de € 2,2 millions par rapport à fin 2015. Cette augmentation s'explique par le résultat généré au cours de l'exercice (€ 7,4 millions), diminué du dividende payé au titre de l'exercice 2015 (€ -2,0 millions), d'effets de change (€ -2,5 millions), et d'achats d'actions propres au cours de l'exercice (€ -0,5 millions).

L'endettement net s'élève à € 58,9 millions (par rapport à € 48,2 millions à fin 2015).

Le ratio de solvabilité (indépendance financière) augmente à 44,08% au 31/12/2016 par rapport à 42,58% au 31/12/2015.

Le total de l'état consolidé de la situation financière diminue de € -3,3 millions par rapport au 31/12/2015. Ceci s'explique par une baisse (€ -6,5 millions) des dettes financières du groupe, partiellement compensée par la hausse (€ +2,2 millions) des fonds propres consolidés.

COMpte DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	Note	31/12/16	31/12/15
PRODUITS OPERATIONNELS		312.916	303.007
Chiffre d'affaires		307.658	295.779
Autres produits d'exploitation	6	5.258	7.228
CHARGES OPERATIONNELLES (-)		-294.302	-283.624
Approvisionnements et matières premières		-187.435	-179.433
Frais de personnel		-49.649	-46.783
Autres charges opérationnelles	6	-57.219	-57.408
EBITDA		18.614	19.383
Amortissements et pertes de valeur	7	-7.832	-7.919
RESULTAT OPERATIONNEL		10.782	11.464
Résultat sur cessions d'actifs non courants	8	39	-17
Charge des dettes	9	-2.833	-2.928
Résultat financier	9	1.511	937
Quote-part dans le résultat net des participations mises en équivalence		941	-298
RESULTAT AVANT IMPOTS		10.440	9.157
Impôt sur le résultat	10	-2.993	-2.068
RESULTAT CONSOLIDÉ DE LA PERIODE		7.447	7.090
Attribuable aux actionnaires de Floridienne		6.553	5.898
Attribuable aux intérêts minoritaires		894	1.192
 Résultat net part Floridienne par action de base	25	6,69	5,99
Résultat net part Floridienne par action diluée	25	6,69	5,99

Le chiffre d'affaires 2016 s'établit à € 307,7 millions, en hausse de 4% par rapport à 2015. Cette hausse s'explique en grande partie par la croissance organique dans les Divisions Alimentation festive et Sciences du vivant, et par l'entrée dans le périmètre de Delimed et Turita, au 1er juillet 2016.

L'EBITDA s'élève à € 18,6 millions au 31 décembre 2016, contre € 19,4 millions en 2015. Cette baisse s'explique par des produits non récurrents réalisés en 2015 à hauteur de € 0,85 millions dans le cadre de la vente d'immobilisés à Ath, en Belgique. Corrigé de ces éléments, le REBITDA (Recurring EBITDA), est stable par rapport à 2015.

Le résultat des sociétés consolidées par mise en équivalence a fortement progressé en 2016, à € 0,9 million, contre une perte de € -0,3 million en 2015. Ceci s'explique par une meilleure performance de ces participations dans leur ensemble, et d'une charge non récurrente de € -0,5 million (pour notre quote-part) qui avait été enregistrée par une de nos participations en 2015.

Enfin, le Groupe Floridienne a bénéficié d'effets de change favorables en 2016, à hauteur de € 1,5 million, contre € 0,9 million en 2015.

Floridienne clôture ses résultats au 31 décembre 2016 avec un résultat net consolidé de € 7,4 millions par rapport à € 7,1 millions au 31 décembre 2015.

Le résultat net part du groupe progresse de 11% à € 6,6 millions, contre € 5,9 millions au 31 décembre 2015.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

	31/12/16	31/12/15
Résultat consolidé de l'exercice	7.447	7.090
Autres éléments du résultat global		
Eléments pouvant être reclassés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs		
Gain/perte (net) sur actifs financiers disponibles à la vente		
Gain/perte (net) sur les couvertures de flux de trésorerie	172	181
Gain/perte (net) sur les opérations à l'étranger	-2.717	-1.674
Transfert des réserves entre minoritaires et groupe		
Autres variations		
Eléments ne pouvant pas être reclassés dans le compte de résultats durant les exercices ultérieurs		
Réévaluation de l'obligation au titre de prestations définies	0	0
TOTAL DU RESULTAT GLOBAL POUR LA PERIODE APRES IMPOTS	4.902	5.597
Imputable aux:		
Actionnaires de Floridienne	4.674	4.827
Minoritaires	228	770

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	Note	31/12/16	31/12/15
Résultat de l'exercice avant impôts		10.441	9.158
Amortissements - pertes de valeur	7, 17	7.208	9.171
Résultat des sociétés mises en équivalence	13	-941	298
Provisions	21	348	279
Plus/moins values sur cessions d'actifs	6	-264	-801
Impôts de l'exercice	10	-2.285	-2.473
Charges financières	9	3.297	3.565
Autres		-603	-372
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT		17.200	18.825
Variation des actifs/passifs circulants			
Stocks	17	-6.179	-4.226
Créances et autres	26	-3.011	-4.817
Dettes	26	1.642	741
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		-7.549	-8.302
CASH FLOW NET RELATIF AUX ACTIVITÉS OPERATIONNELLES		9.652	10.523
Opérations d'investissements			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	11	-917	-1.114
Acquisitions d'immobilisations corporelles	12	-8.389	-7.641
Acquisitions d'immobilisations financières	13, 15	-2.857	-12
Acquisitions d'autres immobilisations financières	13, 15	-570	0
Nouveaux prêts	15	-629	-281
TOTAL DES INVESTISSEMENTS		-13.363	-9.047
Opérations de désinvestissements			
Cessions d'immobilisations incorporelles	11	153	282
Cessions d'immobilisations corporelles	12	215	1.310
Cessions d'immobilisations financières	13, 15	31	0
Revenus de participations		101	644
Remboursement de prêts	15	7	10
TOTAL DES DÉSINVESTISSEMENTS		507	2.246
TRESORERIE D'INVESTISSEMENT		-12.855	-6.801
Opérations de financement			
Opérations avec minoritaires		0	5.000
Acquisitions et cessions d'actifs financiers		1	996
Variation des dettes et subсидes	20	-6.357	10.777
Charges financières	9	-3.297	-3.565
Dividendes versés par la maison mère	24	-1.994	0
Variation des actions propres		-520	-37
Dividendes versés aux tiers		-277	-687
TRESORERIE DE FINANCEMENT (+/-)		-12.444	12.483
VARIATION DE TRESORERIE		-15.648	16.205
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		34.452	18.779
Variation nette		-15.648	16.205
Ecarts de conversion		-827	-533
Variation de périmètre		422	1.731
Trésorerie début de période des sociétés abandonnées		0	-1.731
Trésorerie à la clôture de l'exercice		18.399	34.452

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS CAPITAUX PROPRES

	Capital	Prime d'émission	Réserves de réévaluation	Actions propres	Résultat non distribué	Ecart de conversion	Capitaux propres de Floridiennne	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Solde d'ouverture au 01/01/2015	4.855	30.570	(460)	(1.311)	57.121	(2.807)	87.968	4.666	92.634
Résultat de l'exercice					5.898		5.898	1.192	7.090
Autres éléments du résultat global			181			(1.252)	(1.071)	(422)	(1.493)
Résultat global total	-	-	181	-	5.898	(1.252)	4.827	770	5.597
Augmentations de capital						-	-	-	-
Transactions avec minoritaires					2.829		2.829	3.048	5.877
Dividendes et tantimères payés						-	-	(660)	(660)
Actions propres						(37)	(37)		(37)
Paiements fondés sur actions						-	-	-	-
Transfert réserves						-	-	-	-
Solde de clôture au 31/12/2015	4.855	30.570	(279)	(1.348)	65.848	(4.059)	95.587	7.824	103.411
Solde d'ouverture au 01/01/2016	4.855	30.570	(279)	(1.348)	65.848	(4.059)	95.587	7.824	103.411
Résultat de l'exercice						6.553	6.553	894	7.447
Autres éléments du résultat global			172			(2.051)	(1.879)	(666)	(2.545)
Résultat global total	-	-	172	-	6.553	(2.051)	4.674	228	4.902
Augmentations de capital						-	-	-	-
Transactions avec minoritaires						(197)	(197)	269	72
Dividendes et tantimères payés						(1.959)	(1.959)	(277)	(2.236)
Actions propres						(520)	(520)		(520)
Paiements fondés sur actions						-	-	-	-
Transfert réserves						-	-	-	-
Solde de clôture au 31/12/2016	4.855	30.570	(107)	(1.868)	70.245	(6.110)	97.585	8.044	105.629

En 2016, les capitaux propres ont été majoritairement impactés par :

- le résultat consolidé de la période de € 7,4 millions.
- le dividende de € -2,0 millions payé par la maison-mère aux actionnaires de Floridiennne S.A.
- la variation négative des écarts de conversion, de € -2,5 millions
- les achats d'actions propres pour € -0,5 million.

Le poste «transactions avec minoritaires» porte sur des opérations entre le groupe et des partenaires minoritaires dans nos participations, ne donnant pas lieu à un changement de contrôle dans la participation.

La société a versé un dividende brut de € 2,0 par action au titre de l'exercice 2015. Concernant l'exercice 2016, le Conseil d'administration de Floridiennne proposera à l'Assemblée générale de Floridiennne de payer un dividende brut de € 2,1 par action.»

NOTES

NOTE 1 : PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

FLORIDIENNE S.A. est une société anonyme dont le siège social est établi en Belgique, Drève Richelle 161/4 à 1410 Waterloo (n° d'entreprise 0403.064.593).

Les états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2016 regroupent ceux de la Société ainsi que des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation tel que décrit dans le rapport annuel.

FLORIDIENNE est un Groupe industriel belge qui occupe des positions de leader européen ou mondial dans des niches de marché ou des marchés de niche. Ses activités se concentrent sur trois secteurs : la chimie, l'alimentation festive et les sciences du vivant. Floridienne vise des participations majoritaires ou à 50/50 avec des partenaires adhérant à ses valeurs d'esprit d'entreprise, de respect des personnes et des engagements, d'ouverture sur le monde et d'innovation au service du développement durable.

Le Groupe est coté à la Bourse Euronext Bruxelles (ISIN BE 0003215143), ce qui lui donne une visibilité internationale et un accès aux marchés des capitaux lui permettant de mener à bien son développement.

La Société est détenue à 79,86% par des actionnaires nominatifs privés et à 8,44% par la Société Régionale d'Investissement Wallonne (S.R.I.W.). Floridienne détient 1,74% de ses propres titres. Le solde des titres (9,96%) se trouve dans les mains d'investisseurs non déclarés (dématérialisés).

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 28 mars 2017 selon le principe de continuité d'exploitation, en milliers d'euros, arrondis au millier d'euros le plus proche.

NOTE 2 : BASE DE PRÉPARATION

(A) DECLARATION DE CONFORMITÉ

Nous soussignés Philippe Bodson et Gaëtan Waucquez, administrateurs et membres du Comité de gestion, attestons qu'à notre connaissance :

- les états financiers au 31 décembre 2016 établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Floridienne et des entreprises comprises dans la consolidation.
- le rapport de gestion contient un exposé fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation de Floridienne et des entreprises comprises dans sa consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.
- le rapport de gestion contient un exposé fidèle des événements importants et des principales transactions entre parties liées qui ont eu lieu pendant l'exercice, et de leur incidence sur les états financiers.

(B) PRINCIPES GÉNÉRAUX ET NORMES APPLICABLES :

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier le plus proche.

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les normes IFRS requiert l'utilisation de certaines estimations comptables critiques. Elle exige également de la direction qu'elle exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des conventions comptables du Groupe. Les domaines impliquant un niveau plus élevé de jugement ou de complexité, ou les domaines dans lesquels les hypothèses et les estimations sont importantes pour les états financiers consolidés, sont repris dans la Note 2.

(C) CHANGEMENTS OBLIGATOIRES DE MÉTHODES COMPTABLES :

Les amendements aux normes et interprétations suivants sont d'application obligatoire dès l'exercice 2016:

- Amendement à la norme IAS 1 – « Présentation des états financiers », intitulé « Initiative concernant les informations à fournir » - publié par l'IASB le 18 décembre 2014, adopté par l'UE le 19 décembre 2015 et applicable au niveau européen à partir du 1^{er} janvier 2016 ;
- Amendement à la norme IAS 16 – « Immobilisations corporelles » intitulé « Agriculture : Actifs biologiques producteurs » - publié par l'IASB le 30 juin 2014, adopté par l'UE le 24 novembre 2015 et applicable au niveau européen à partir des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2016 ;
- Amendement à la norme IAS 16 – « Immobilisations corporelles » intitulé « Clarification sur le mode d'amortissement acceptable » - publié par l'IASB le 12 mai 2014 adopté par l'UE le 3 décembre 2015 et applicable au niveau européen à partir des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2016.
- Amendement à la norme IAS 19 – « Avantages au personnel », intitulé « Cotisation des membres du personnel » - publié par l'IASB le 21 novembre 2013, adopté par l'UE le 9 janvier 2014 et applicable au niveau européen à partir des exercices ouverts le 1^{er} février 2015 ;
- Amendement à la norme IAS 38 – « Immobilisations incorporelles » intitulé « Clarification sur le mode d'amortissement acceptable » - publié par l'IASB le 12 mai 2014 adopté par l'UE le 3 décembre 2015 et applicable au niveau européen à partir des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2016.

- Amendement à la norme IAS 41 – « Agriculture » intitulé « Agriculture : Actifs biologiques producteurs » - publié par l'IASB le 30 juin 2014, adopté par l'UE le 24 novembre 2015 et applicable au niveau européen à partir des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2016 ;
- Amendement à la norme IAS 27 – « Etats financiers individuels », intitulé « La mise en équivalence dans les états financiers individuels » - publié par l'IASB le 12 août 2014 adopté par l'UE le 18 décembre 2015 et applicable au niveau européen à partir des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2016 ;
- Amendement à la norme IFRS 11 – « Partenariats », intitulé « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune » - publié par l'IASB le 6 mai 2014, adopté par l'UE le 25 novembre 2015 et applicable au niveau européen à partir des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2016 ;
- Amendement à la norme IAS 28 – « Participations des entreprises associées et des joint ventures », intitulé « Exemption de consolidation applicable aux entités d'investissement » - publié par l'IASB le 18 décembre 2014, adopté par l'UE le 23 septembre 2016 et applicable au niveau européen à partir des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2016 ;
- Amendement limité à la norme IFRS 10 – « Etats financiers consolidés », intitulé « Exemption de consolidation applicable aux entités d'investissement » - publié par l'IASB le 18 décembre 2014, adopté par l'UE le 23 septembre 2016 et applicable au niveau européen à partir des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2016 ;
- Amendement limité à la norme IFRS 12 – « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités », intitulé « Exemption de consolidation applicable aux entités d'investissement » - publié par l'IASB le 18 décembre 2014, adopté par l'UE le 23 septembre 2016 et applicable au niveau européen à partir des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2016.

L'adoption des modifications et améliorations n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe FLORIDIENNE et aucune modification des méthodes comptables ou ajustement rétroactif à la suite de l'adoption de ces modifications et améliorations des normes n'a eu lieu.

(D) TEXTES EN VIGUEUR APRES LA DATE DE CLOTURE

Le groupe FLORIDIENNE n'a pas anticipé l'application des normes et interprétations nouvelles et amendées qui entrent en vigueur après le 31 décembre 2016, à savoir :

- IFRS 9 – Instruments financiers et les amendements liés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018). IFRS 9 devra notamment influencer le traitement des participations non consolidées qui ne sont pas détenues à fins de trading. Le groupe devra notamment choisir entre la comptabilisation des gains et pertes sur ces participations en résultat ou en capitaux propres. Le Groupe doit encore évaluer l'incidence globale de la norme IFRS 9. Les autres dispositions de IFRS 9 (risque de crédit et comptabilité de couverture) ne devraient pas avoir d'impacts significatifs sur les comptes du Groupe;
- IFRS 14 – Comptes de report réglementaires (publiée par l'IASB le 30 janvier 2014, et non encore adoptée par l'UE);
- IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018). Cette norme prévoit que l'entité comptabilise le produit pour décrire le transfert de biens ou de services à un client, et ce, pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. La norme décrit 5 étapes à mettre en œuvre pour comptabiliser un produit. Le Groupe a continué son évaluation de l'incidence de cette norme sur les états financiers. Actuellement, il n'est pas possible de fournir une estimation raisonnable ou exacte de son effet potentiel, mais l'application ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés ;
- IFRS 16 – Contrats de location (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019). IFRS 16 aboli pour le preneur d'un contrat de location l'actuelle distinction entre locations simples, comptabilisées en charges et locations financement, comptabilisées en immobilisations corporelles en contrepartie d'une dette financière pour requérir, pour l'ensemble des contrats de location, la comptabilisation d'un droit d'usage en contrepartie d'une dette financière. L'application de cette norme affectera toutes les entités de production dans toutes les Divisions du Groupe et son niveau de capitaux investis, sa charge d'amortissement comptabilisée en résultat d'exploitation, sa charge d'intérêt comptabilisée en résultat financier, ses tests de perte de valeur et les ratios financiers (bank covenants) que certaines sociétés sont tenues de respecter pour une partie de ses financements. Cette norme fait actuellement l'objet d'un suivi. Le Groupe est en train d'évaluer l'incidence globale de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés ;
- Amendements à IFRS 2 Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, mais non encore adoptés au niveau européen) ;
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 Vente ou contribution d'actifs entre l'investisseur et sa participation dans des entreprises associées ou coentreprises (date d'entrée en vigueur reportée indéfiniment, par conséquent l'adoption au niveau européen a également été reportée) ;
- Amendements à IAS 7 Etat des flux de trésorerie – Initiative concernant les informations à fournir (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017, mais non encore adoptés au niveau européen) ;
- Amendements à IAS 12 Impôts sur le résultat – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé pour des pertes non réalisées (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017, mais non encore adoptés au niveau européen) ;
- Amendements à IAS 40 Transferts d'immeubles de placement (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, mais non encore adoptés au niveau européen) ;
- IFRIC 22 Transactions en monnaies étrangères et contrepartie payée d'avance (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, mais non encore adopté au niveau européen).

L'application future de ces normes et interprétations nouvelles et amendées ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés, à l'exception de la nouvelle norme IFRS 16, décrite ci-dessus.

(E) RECOURS A DES ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Dans le cadre de la préparation des états financiers selon les normes IFRS, il incombe à la direction du Groupe d'établir un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Celles-ci ont une incidence sur l'application des principes ainsi que sur les montants rapportés en termes d'actifs et de passifs mais aussi en termes de charges et de produits.

Ces estimations et hypothèses s'appuient sur des expériences passées et sur divers autres éléments pouvant être considérés comme pertinents.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont examinées et révisées chaque année. Tout changement d'une estimation est comptabilisé au cours de la période pendant laquelle il est opéré, à la condition qu'il n'ait d'incidence que sur cette période.

Plus spécifiquement, les informations sur les principales sources d'estimation, d'incertitude et de jugements critiques lors de l'application des principes comptables, et qui ont un impact le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont relatives aux :

- Tests de perte de valeur: lors de la clôture de nos états financiers nous avons réalisé une valorisation de nos différentes unités génératrices de trésorerie selon la méthode DCF (basée sur des budgets sur 3 ans approuvés par le Conseil d'administration) pour laquelle nous détaillons la méthode et les résultats dans la Note 11.
- En ce qui concerne la valorisation actuarielle de notre plan de pension à prestation définie, le Groupe n'a pas procédé à une réestimation au 31/12/2016 étant donné que le nombre de bénéficiaires dans le plan reste très limité et qu'il a été jugé que les paramètres (population, hypothèses actuarielles, etc.) sous-jacents ont peu évolué pendant l'exercice 2016. Lors de la dernière valorisation actuarielle, réalisée au 31/12/2014, de notre plan de pension à prestation définie, nous avons retenu les hypothèses suivantes: Discount rate: 0,70%, Future Salary increase: 3,00%, Social Security increase: 2,00%, Pension and Death Ceiling increase: 2%, tables de mortalité MR-3/FR-3. Jusqu'en 2014, le Groupe réalisait une valorisation actuarielle chaque année. Vu le nombre de bénéficiaires très limité, il a été décidé d'actualiser la valorisation tous les 5 ans, sous condition que le nombre de bénéficiaires reste stable.
- Valorisation des actifs disponibles à la vente non cotés: les participations disponibles à la vente qui ne sont pas cotées sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable par une autre technique de valorisation sont maintenues au coût historique.
- Impôts: les actifs d'impôts différés sur les pertes fiscales à récupérer sont comptabilisés dans la mesure où il est établi sur base des business plans des entités qu'il existe une probabilité raisonnable que les bénéfices imposables des 3 à 5 prochaines années permettent aux pertes fiscales et crédits d'impôts d'être utilisés.
- Provisions: l'impact des obligations environnementales dans le secteur chimique est estimé sur base des meilleures données disponibles à la clôture, en tenant compte des charges probables liées à l'adaptation des processus de production et au renouvellement des permis d'exploitation.

(F) MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRÉSENTATION

Les états financiers de chaque entité du Groupe sont présentés dans la devise principale de l'environnement économique dans lequel la société exerce ses activités (sa devise fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont exprimés dans la devise fonctionnelle de Floridienne, à savoir l'Euro, qui est la devise de présentation des états financiers consolidés.

La détermination de la devise de l'environnement économique (devise fonctionnelle) fait l'objet d'un jugement du management sur base de facteurs spécifiques liés aux transactions réalisées par la société. Dans le cas où la devise fonctionnelle devrait être modifiée, l'entité appliquerait la nouvelle devise fonctionnelle de façon prospective.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Les états financiers consolidés, établis avant répartition bénéficiaire, comprennent ceux de FLORIDIENNE S.A. et de ses filiales (le « Groupe »), ainsi que les intérêts du groupe dans les co-entreprises et entreprises associées mises en équivalence. Les filiales, co-entreprises et entreprises associées importantes clôturent leurs comptes au 31 décembre.

1. CONSOLIDATION

SOCIETES CONTRÔLEES

Les sociétés contrôlées sont les entités pour lesquelles le Groupe est exposé à des rendements variables en raison de ses liens avec ces entités et dispose de la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que FLORIDIENNE détient sur ces entités. Les sociétés contrôlées sont consolidées.

Les soldes et transactions intra-groupe ainsi que les résultats latents sont éliminés. Les sociétés nouvellement acquises sont consolidées dès la date de prise de contrôle.

COENTREPRISES

Une coentreprise est une entreprise sur laquelle FLORIDIENNE exerce un contrôle conjoint avec une ou plusieurs autres parties et pour laquelle les parties ont des droits sur l'actif net de l'entreprise. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Ces coentreprises sont comptabilisées dans les états financiers consolidés selon la méthode de mise en équivalence.

ENTREPRISES ASSOCIEES

Si le Groupe a une influence notable dans une société, la participation détenue dans celle-ci est considérée comme une entreprise associée. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Les entreprises associées sont comptabilisées dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

2. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET GOODWILL

Quand le groupe acquiert une entité, les actifs et passifs identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La contrepartie transférée dans un regroupement d'entreprises correspond à la juste valeur des actifs transférés (y compris la trésorerie), des passifs assumés et des instruments de capitaux propres émis par le groupe en échange du contrôle de l'entité acquise. Les coûts directement liés à l'acquisition sont généralement comptabilisés en résultat.

Le goodwill est évalué comme étant la différence positive entre les deux éléments suivants :

- la somme de (i) la contrepartie transférée et, le cas échéant, (ii) du montant des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) dans l'entité acquise et (iii) de la juste valeur des participations déjà détenues par le groupe préalablement à la prise de contrôle ;
- et le montant net à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables acquis et assumés.

Si, après confirmation des valeurs, cette différence s'avère négative (« Badwill »), ce montant est immédiatement comptabilisé en résultat en tant que profit.

Le goodwill est porté à l'actif du bilan, sous la rubrique « Goodwill » et fait l'objet d'un test de dépréciation annuel (« impairment test ») qui consiste à comparer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») auxquelles le goodwill a été affecté à leur valeur comptable (y compris le goodwill). Si cette dernière est supérieure, une dépréciation est constatée en résultat. Le goodwill sur les participations mises en équivalence est classifié dans la valeur des participations mises en équivalence.

En outre, dans l'évaluation du goodwill telle qu'exposée ci-dessus, le montant des participations ne donnant pas le contrôle est évalué, à la quote-part de l'actif net identifiable de l'entité acquise (pas d'application de l'option « full goodwill »).

Lors d'une prise de contrôle réalisée par phase, le goodwill est dégagé à chaque opération sur base des actifs nets identifiables des entreprises concernées. A la date de prise de contrôle, les actifs et passifs identifiables des entreprises acquises sont reconnus à leur juste valeur et les ajustements éventuels de juste valeur relatifs aux intérêts comptabilisés antérieurement sont comptabilisés dans les fonds propres comme réserve de réévaluation.

Lorsque le Groupe cesse d'exercer le contrôle sur une filiale, la participation restante détenue dans celle-ci est réévaluée à la juste valeur à la date de la transaction, et la variation par rapport à la valeur comptable de cette participation avant la transaction est prise en résultat. En outre, les montants précédemment comptabilisés en autres éléments du résultat global liés à cette entité (fonds propres) sont recyclés en compte de résultat.

3. MONNAIES ETRANGEREES

Les comptes du Groupe sont présentés en milliers d'euro (KEUR).

Les transactions en monnaies étrangères sont initialement converties dans les comptes des sociétés du Groupe au taux de change applicable à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant du règlement de telles transactions et de la conversion d'actifs et passifs monétaires libellés en d'autres devises sont portés au compte de résultat comme « revenus financiers » ou « charges financières ».

Les postes monétaires du bilan sont, à la date de clôture des comptes, convertis au cours de fin de période.

Dans le cadre de la consolidation, les actifs et passifs des entités étrangères sont convertis en EUR au cours de fin de la période. Les résultats sont convertis en EUR au cours moyen de la période. Les écarts de conversion qui apparaissent sont transférés à la rubrique « écarts de conversion » en autres éléments du résultat global.

Les principaux taux utilisés sont au 31/12/2016 :

Devises	Taux Clôture		Taux Moyen	
	2016	2015	2016	2015
USD	0,948677	0,918527	0,903671	0,901205
CAD	0,704821	0,661551	0,681939	0,705409
HKD	0,122323	0,118517	0,116414	0,116248
TRY	0,269745	0,314812	0,299156	0,330922
MGA (1000)	0,280098	0,286413	0,283464	0,289085
RON	0,220313	0,221043	0,222680	0,225362
GBP	1,167979	1,362491	1,221156	1,377395
MAD	0,093839	0,092789	0,092182	0,092517

4. AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI

Le Groupe a mis en place plusieurs plans de pension de retraite ou d'indemnités de départ à la retraite. Ces plans existent en Belgique, en France et en Turquie. Ces plans sont soit à cotisations définies, soit à prestations définies.

ASSURANCE GROUPE (BELGIQUE)

Au sein du groupe, différentes filiales belges ont souscrit des contrats d'assurance groupe au profit de leur personnel. La législation belge prévoit que l'employeur doit garantir un rendement sur la contribution de l'employeur et sur la contribution personnelle, ce qui crée un passif potentiel pour l'employeur. Ce rendement (légal) s'élevait au 31 décembre 2015 à 3,25% pour la contribution de l'employeur et à 3,75% pour la contribution personnelle. Au 1^{er} janvier 2016, le rendement est fixé sur une base annuelle avec un minimum de 1,75% et un maximum de 3,75%. Pour l'exercice 2016, le rendement a été fixé à 1,75% pour les 2 types de contributions. Etant donné que ces filiales devront effectuer des paiements supplémentaires si le rendement moyen sur les contributions patronales et sur les contributions personnelles n'est pas atteint, ces plans sont qualifiés d'« hybrid plan » qui doivent, selon l'IAS 19, être considérés comme des plans de pension à prestations définies. En absence d'une norme ou d'une interprétation spécifiquement applicable à ces types de plans de pension, le Groupe valorise l'obligation selon la méthode de la « valeur intrinsèque » (la somme des différences individuelles entre les réserves mathématiques et les réserves minimales garanties).

RÉGIMES A COTISATIONS DÉFINIES

Le groupe participe, selon les lois et usages de chaque pays, à la constitution de réserves pour la retraite de son personnel en versant, sur une base obligatoire ou facultative, des cotisations à des organismes extérieurs tels que des caisses de retraite, des compagnies d'assurance ou des établissements financiers.

Ces régimes, sans garantie au niveau des avantages versés, constituent des régimes à cotisations définies. Ces cotisations sont comptabilisées dans le poste « Frais de personnel ».

RÉGIMES A PRESTATIONS DÉFINIES

Floridienne SA contribue pour ses employés cadres à un plan de pension à prestations définies. La valorisation du montant des engagements (DBO – Defined Benefit Obligation) liés à ce plan du type prestations définies est effectuée suivant la méthode « Projected Unit Credit » conformément à la norme IAS 19. Cette valorisation utilise des hypothèses actuarielles financières et démographiques. Celles-ci sont utilisées pour valoriser les services rendus sur l'exercice sur la base d'une estimation du salaire de fin de carrière. Les provisions (ou actifs) comptabilisées correspondent à la valeur actualisée de l'engagement, diminuée de la juste valeur des actifs du régime, éventuellement plafonnée. En cas de surplus, l'actif net comptabilisé est limité à la valeur actuelle de l'avantage économique disponible sous forme de réduction des cotisations futures ou d'un remboursement. Les taux d'actualisation utilisés pour actualiser les engagements et calculer le rendement normatif des actifs en résultat sont arrêtés conformément aux règles prescrites par IAS 19.

A noter que les plans de pension à prestations définies sont limités aux quelques employés cadres de Floridienne SA et sont dès lors extrêmement limités dans le Groupe Floridienne. Ils ne font – sous condition d'hypothèses actuarielles stables et d'une population stable des bénéficiaires – dès lors plus systématiquement l'objet d'une réévaluation actuarielle chaque année. Au 31 décembre 2016, le Groupe n'a pas procédé à une réestimation de l'obligation nette relative à ces plans.

Dans certains pays (principalement en France et en Turquie) des plans d'indemnités de départ à la retraite existent. Ces plans ou obligations ne sont pas « funded » et font l'objet d'une constitution de provision selon la méthode « Projected Unit Credit » chaque année. Au décembre 2016, le DBO (Defined Benefit Obligation) total s'élève à € 1,2 millions. En raison de l'impact non significatif et de simplification, les gains/perdes de réestimation pour ces plans sont pris en résultat de l'exercice.

5. IMPÔTS

Les impôts sur les bénéfices de la période regroupent les impôts courants et les impôts différés. Ils sont inscrits en compte de résultat sauf s'ils portent sur des éléments inscrits directement en capitaux propres. Dans ce cas, ils sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Les impôts courants désignent les impôts à payer sur les bénéfices imposables de la période ainsi que les éventuelles régularisations des périodes antérieures. Ces impôts sont calculés selon les normes fiscales des pays de chaque entité.

Les impôts différés sont calculés sur base des différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des éléments de bilan. Ils sont évalués au taux d'imposition en vigueur à la date de clôture du bilan. L'impôt différé n'est pas comptabilisé lorsque les différences temporelles proviennent d'un goodwill non déductible fiscalement, de la comptabilisation initiale d'éléments d'actifs ou de passifs relatifs à une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable au moment de la transaction, ou d'investissements dans des filiales tant qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés repris au bilan sont compensés par unité fiscale.

Des impôts différés sur les pertes fiscales ne sont reconnus que dans la mesure où le management estime que des bénéfices imposables seront réalisés dans un futur prévisible, permettant ainsi d'utiliser ou de recouvrir lesdites pertes. Le test de récupérabilité des pertes fiscales est réalisé sur base des budgets à 5 ans présentés et approuvés chaque année par le Conseil d'Administration du Groupe Floridienne. Les hypothèses retenues à la base des budgets sont les mêmes que les hypothèses budgétaires retenues dans le test annuel de perte de valeur.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût historique déduction faite des amortissements.

Le Groupe ne recourt pas à la réévaluation de ses actifs.

L'amortissement est calculé de façon linéaire, à partir de la mise en service des actifs, en fonction de la durée de vie estimée des actifs.

Ces durées de vie se résument généralement comme suit:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- marques	10 à 20 ans
- listes de clients	5 à 10 ans
- dépenses de développement	max. 5 ans
- know-how ou procédés de fabrication	5 à 10 ans
- logiciels développés pour l'exploitation	max. 5 ans

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

- terrains	illimité
- constructions	20 ans
- agencements et aménagements des constructions	10 à 15 ans
- installations industrielles	3 à 10 ans
- matériel et outillage	3 à 8 ans
- matériel de transport	3 à 5 ans
- matériel de bureau	5 à 10 ans
- matériel informatique	3 à 5 ans
- mobilier de bureau	5 à 10 ans
- autres	max. 20 ans

Sauf pour les immobilisations incorporelles qui ne font pas l'objet d'un amortissement et qui sont alors soumises à un test de perte de valeur annuel, les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un test de perte de valeur uniquement quand il existe un indicateur montrant que leur valeur comptable ne pourrait pas être recouvrable par leur utilisation ou leur vente. S'il existe une indication en ce sens, le montant de l'actif recouvrable est estimé afin de chiffrer la perte de valeur éventuelle.

Si un actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendant de ceux d'autres actifs, le Groupe procède à une estimation du montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient cet actif. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Si la valeur recouvrable d'un actif (unité génératrice de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

Lorsque la perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée pour atteindre l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, sans toutefois être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location financement sont repris au bilan conformément à la nature des actifs détenus. L'obligation correspondante est enregistrée dans les dettes financières. Les charges financières sont enregistrées en compte de résultat sur la durée du contrat.

Depuis l'exercice 2009, les charges financières liées au financement de l'acquisition ou de la construction d'une immobilisation sont comptabilisées comme investissements.

Les subventions liées à l'achat d'immobilisations sont présentées au bilan sous un poste distinct du passif.

Leur prise en résultats est enregistrée distinctement en produits, au même rythme que l'amortissement des actifs concernés.

7. STOCKS

Les stocks sont valorisés au plus bas du coût ou du prix de revient et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks comprend le coût des matériaux directs et, le cas échéant, les coûts de la main d'œuvre et les frais généraux qui ont été nécessaires pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur des stocks est déterminée en application de la méthode du prix moyen pondéré ou de l'identification par lot lorsque celle-ci est possible.

Les stocks biologiques (Biobest) sont valorisés conformément à la norme IAS 41 («Agriculture») à la juste valeur diminuée des coûts de vente (frais estimés au point de vente).

Juste valeur: la juste valeur est définie par IFRS 13 comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché.

Les stocks biologiques consistent en plusieurs variétés de bourdons qui se vendent à des prix différents et sur des marchés (géographiques) différents. Un jugement est donc nécessaire pour déterminer, par type de bourdon, des prix cotés sur des marchés actifs (level 1). Le Groupe fait recours à une valorisation de la juste valeur sur base de données de marché observables (level 2) par type de bourdon et cela en prenant en considération des prix de vente moyens des transactions récentes. Ces transactions récentes sont les meilleures indicateurs des prix cotés étant donné le cycle d'élevage relativement court (+/- 10 semaines) et la très grande rotation des stocks. Des ajustements à ces données d'entrée sont apportés pour prendre en compte des facteurs spécifiques, notamment le degré d'achèvement et le pourcentage de survie (déterminé sur base de l'expérience du passé).

Les frais estimés au point de vente : il s'agit des frais de production et frais de vente (emballage) encore à encourir avant que les bourdons ne soient vendables.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les créances et dettes opérationnelles sont comptabilisées initialement à leur valeur nominale, et ultérieurement au coût amorti (soit généralement à la valeur nominale) déduction faite, pour les créances, des pertes de valeur couvrant les montants non recouvrables.

La trésorerie comprend la caisse et les comptes à vue. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, qui ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, et qui ne présentent pas un risque important de changement de valeur. Ces éléments sont portés au bilan à la valeur nominale. Les découverts bancaires sont inclus dans les passifs financiers courants.

Les autres actifs financiers courants cotés en Bourse sont considérés comme actifs de « trading » et sont valorisés à leur juste valeur. Les écarts sont immédiatement reconnus en résultats.

Les autres actifs financiers non courants (participations de private equity non détenues à des fins de transactions et sur lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable) sont disponibles à la vente. A défaut de cotation sur un marché actif, ces actifs financiers sont maintenus au coût historique si leur juste valeur ne peut pas être évaluée de manière fiable par une autre technique de valorisation. Dans les cas où la juste valeur peut être déterminée de façon fiable, les variations positives de juste valeur sont comptabilisées directement dans les capitaux propres. Les pertes de valeur importantes ou durables sont actées lorsque leur coût historique excède l'estimation de leur juste valeur.

Les emprunts bancaires sont initialement comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur coût amorti (montant initial diminué des remboursements en principal et majoré, ou diminué, de l'amortissement cumulé de toute différence entre le montant initial et la valeur à l'échéance).

INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Les filiales du groupe souscrivent parfois à des instruments financiers, dans le but exclusif de couvrir les risques économiques auxquels elles sont exposées. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire de souscription du contrat de couverture. Toutefois, seuls ceux qui satisfont les critères de comptabilité de couverture définis par la norme IAS 39 font l'objet des traitements comptables décrits ci-après. Les variations de juste valeur des instruments financiers non qualifiés de couverture (selon la norme IAS 39) sont immédiatement comptabilisées en résultat. Toute opération qualifiée de couverture est documentée par référence à la stratégie de couverture en identifiant le risque couvert, l'élément couvert, l'élément de couverture, la relation de couverture et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. L'évaluation de l'efficacité de couverture est mise à jour à chaque date de clôture. Les dérivés sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ultérieurement, la juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture par référence aux conditions de marché.

Les dérivés comptabilisés à l'actif et au passif sont classés dans les rubriques « Autres actifs/passifs non courants » et « Autres actifs/ passifs courants » selon leur maturité et celle des transactions sous-jacentes.

La comptabilisation des dérivés de couverture varie selon qu'ils sont désignés de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie ou de couverture d'investissements nets dans des entités étrangères.

COUVERTURE DE JUSTE VALEUR

Lorsque les variations de juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé sont susceptibles d'affecter le résultat, ces variations peuvent être couvertes par une couverture de juste valeur. L'élément couvert et l'instrument de couverture sont réévalués symétriquement en contrepartie du résultat à chaque date de clôture. L'incidence en résultat est limitée à la part inefficace de la couverture.

COUVERTURE DE FLUX DE TRESORERIE

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations défavorables de flux de trésorerie liés à un actif ou passif comptabilisé ou une transaction future hautement probable, quand ces variations sont susceptibles d'affecter le résultat. A chaque date de clôture, la part efficace de la couverture est comptabilisée en capitaux propres et la part inefficace en résultat. Lorsque la transaction est comptabilisée, la part efficace en capitaux propres est reclassée en résultat simultanément à la comptabilisation de l'élément couvert.

9. PROVISIONS

Les provisions sont constituées lorsque le Groupe a une obligation juridique (legal obligation) ou implicite (constructive obligation) à la date du bilan et qui:

- résulte d'un élément passé
- engendrera de manière probable des charges et des flux de trésorerie
- dont le montant peut être déterminé de façon fiable.

Le montant de la provision correspond à l'estimation la plus précise de la dépense requise pour éteindre l'obligation.

10. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information relative aux secteurs opérationnels est établie conformément à IFRS 8. Les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de Floridiennne sont identiques à ceux décidés par le Conseil d'Administration pour le suivi régulier de ses activités. Nous renvoyons au rapport annuel concernant l'organisation générale de Floridiennne. Les types de produits et services de chaque secteur sont:

- Chimie
- Alimentation festive
- Sciences du vivant
- Corporate (Division de support)

Les coûts de notre département financier et administratif sont isolés dans la division corporate afin d'avoir une vision claire sur la rentabilité de chaque secteur.

Le Groupe est principalement actif en Europe.

Les méthodes comptables pour les informations par secteur sont identiques à celles appliquées par le Groupe pour son reporting interne.

11. ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES

Les actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées sont évalués au plus bas entre leur valeur comptable et leur valeur probable nette de réalisation conformément à IFRS 5.

12. CONSTATATION DES PRODUITS

Un produit est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à la transaction iront au Groupe et que l'on peut évaluer ces avantages de manière fiable.

Les produits de la vente de biens sont comptabilisés une fois la livraison effectuée et lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Leurs incoterms sont multiples et constituent l'indicateur clé de comptabilisation des ventes de biens.

Les intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont enregistrés lorsque le droit du Groupe de mettre en œuvre le paiement est établi par l'Assemblée Générale des actionnaires.

13. ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers mais sont présentés dans les notes lorsque l'entrée d'avantages économiques devient probable. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers, sauf s'ils résultent d'un regroupement d'entreprises. Ils sont présentés dans les notes sauf si la possibilité d'une perte est très faible.

14. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Les événements survenant après la date de clôture mais avant la date d'autorisation de publication des états financiers sont traduits à la clôture uniquement s'ils fournissent des informations supplémentaires sur la situation du Groupe à la date de clôture. Les événements postérieurs à la clôture qui ne donnent pas lieu à des ajustements sont présentés dans les notes lorsqu'ils sont significatifs.

NOTE 4 : GESTION DU CAPITAL

Sur les bénéfices annuels statutaires, tels qu'ils sont constatés conformément au droit comptable, il est prélevé cinq pour cent pour la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint un dixième du capital social. Il doit être repris si la réserve légale vient à être entamée.

Sur le solde distribuable, tel que déterminé par la loi, il est prélevé la somme que l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration, jugera éventuellement opportune d'affecter à des fonds de réserve ou au report à nouveau.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice du dernier exercice clôturé, augmenté du report bénéficiaire ainsi que les prélèvements effectués sur des réserves distribuables et diminué des pertes reportées et des réserves légales et indisponibles créées en application de la loi ou des statuts.

Aucune distribution ne peut être faite si l'actif net est ou deviendrait inférieur au montant du capital libéré, augmenté de toutes les réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

Par actif net, il faut entendre le total de l'actif tel qu'il résulte du bilan, déduction faite des provisions et dettes.

Le Conseil d'Administration pourra, sous sa propre responsabilité, décider le paiement d'acomptes sur dividendes aux conditions et modalités prévues par le Code des sociétés.

La politique de Floridienne en matière de gestion du capital est de préserver la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation en maintenant un niveau de capitaux propres suffisant par rapport à l'endettement.

NOTE 5 : INFORMATIONS SECTORIELLES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La norme IFRS 8 - Secteurs opérationnels, requiert l'identification de secteurs sur la base de rapports internes présentés régulièrement aux principaux décideurs opérationnels aux fins de prises de décisions concernant l'affectation des ressources aux secteurs et d'évaluation de leurs performances. Les facteurs utilisés pour identifier les secteurs à présenter de Floridienne sont identiques à ceux décidés par le Conseil d'Administration pour le suivi régulier des activités du groupe. Nous renvoyons au rapport annuel concernant l'organisation générale de Floridienne.

Conformément à IFRS 8, le groupe a identifié 3 secteurs opérationnels, et 1 secteur de support, appelé « Corporate » :

- Alimentation festive : La Division Alimentation festive regroupe des sociétés de production et de commercialisation de produits alimentaires festifs et gourmets, tels que les escargots, les coquilles Saint-Jacques, les coquillages farcis, le saumon fumé, les salades de la mer, les feuilletés apéritifs, les plats cuisinés ethniques, les sauces froides et chaudes... La Division est également active dans la nourriture spécialisée, notamment celle destinée aux personnes ayant des problèmes de déglutition ou souffrant de la maladie d'Alzheimer. Dans les publications des rapports annuels précédents, ce secteur était « subdivisé » en Surgelé, Frais et Autres. Cette subdivision n'a plus lieu d'être aujourd'hui, vu les nombreuses synergies qui ont été développées entre les différentes entités de la Division.
- Chimie : Cette Division se compose d'entreprises actives notamment dans les additifs pour la stabilisation du PVC. Le Groupe est également présent, à travers cette Division, dans le recyclage des batteries industrielles et automobiles (hybrides et électriques).
- Sciences du Vivant : Cette Division est active dans la production et la commercialisation de technologies et de produits naturels pour l'agriculture, la parapharmacie, l'agroalimentaire, l'industrie cosmétique et les soins de santé. Certains d'entre eux représentent des alternatives écologiques et durables aux produits chimiques existants. Leader mondial dans les protéases végétales et numéro deux mondial dans la lutte intégrée contre les insectes nuisibles (Integrated Pest Management), la Division investit dans des solutions innovantes telles que la communication chimique au travers des récepteurs liés au goût et à l'olfaction chez l'être humain et les insectes.
- Corporate : reprend les maisons-mères FLORIDIENNE et FLORINVEST dont le but principal est le support et la gestion de participations dans les secteurs précités.

2016 - Secteurs d'activité En EUR MILLIERS	Alimentation festive	Chimie	Sciences du Vivant	Corporate	Total
Indicateurs de résultats					
Produits					
Chiffre d'affaires	205.629	51.709	75.295	0	332.633
- Ventes intersectorielles	-24.975			0	-24.975
Chiffre d'affaires externe	180.654	51.709	75.295	0	307.658
Dotations aux amortissements	-2.612	-2.574	-2.593	-53	-7.832
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	37	0	904	0	941
Charge des dettes	-542	-127	-762	-1.402	-2.833
Résultat financier (hors charges de dettes)	-11	1.208	92	223	1.511
Charges ou produits d'impôts	-1.225	-351	-1.416	-1	-2.993
Résultat avant impôt	4.938	3.509	3.964	-1.971	10.441
Résultat net	3.713	3.158	2.548	-1.972	7.447
Cash flow net	6.510	4.682	4.769	-2.058	13.903
Indicateurs de situation financière					
Actifs	120.161	52.441	63.879	3.114	239.596
Passifs: dettes, provisions et subsides	28.087	6.592	14.004	33.571	82.253
Détail des actifs non courants par secteur d'activité					
Actifs non courants	46.155	23.950	31.345	1.479	102.929
- immobilisations (in)corporelles	18.619	16.492	12.943	193	48.247
- goodwill	22.263	6.209	10.442	0	38.914
- participations mises en équivalence	313	0	4.571	0	4.884
- actifs financiers non courants	3.059	659	1.983	1.035	6.736
- actifs d'impôt différé	1.901	590	1.406	252	4.148

2016 En EUR milliers	Europe	Europe de l'Est + Turquie	Etats-Unis	Autres	Total
Chiffre d'affaires externe	243.060	33.808	19.212	11.577	307.658
Actifs	209.648	19.513	784	9.650	239.596
Actifs non courants	90.939	3.092	225	8.673	102.929
- immobilisations (in)corporelles	41.130	2.695	171	4.252	48.247
- goodwill	37.096	0	0	1.818	38.914
- participations mises en équivalence	2.109	313	0	2.462	4.884
- actifs financiers non courants	6.715	3	0	17	6.736
- actifs d'impôt différé	3.890	80	54	124	4.148

2015 - Secteurs d'activité En EUR milliers	Alimentation festive	Chimie	Sciences du Vivant	Corporate	Total
Indicateurs de résultats					
Produits					
Chiffre d'affaires	194.041	54.506	69.721	0	318.268
- Ventes intersectorielles	-22.489			0	-22.489
Chiffre d'affaires externe	171.551	54.506	69.721	0	295.779
Dotations aux amortissements	-2.801	-2.439	-2.630	-48	-7.919
Quote-part dans le résultat des participations mises en équivalence	32	0	-330	0	-298
Charge des dettes	-726	-172	-621	-1.409	-2.928
Résultat financier (hors charges de dettes)	51	1.214	-155	-173	937
Charges ou produits d'impôts	-869	-851	-352	4	-2.068
Résultat avant impôt	4.246	3.684	2.645	-1.418	9.158
Résultat net	3.377	2.833	2.294	-1.414	7.090
Cash flow net	6.639	5.917	4.958	-2.254	15.260
Indicateurs de situation financière					
Actifs	112.230	52.696	61.711	16.221	242.857
Passifs: dettes, provisions et subsides	24.407	8.036	15.770	39.765	87.978
Détail des actifs non courants par secteur d'activité					
Actifs non courants	43.468	22.992	30.408	845	97.713
- immobilisations (in)corporelles	17.151	16.140	13.906	225	47.422
- goodwill	21.220	6.209	10.442	0	37.871
- participations mises en équivalence	333	0	3.846	0	4.179
- actifs financiers non courants	3.022	543	555	368	4.488
- actifs d'impôt différé	1.742	99	1.658	252	3.752

2015 En EUR milliers	Europe	Europe de l'Est + Turquie	Etats-Unis	Autres	Total
Chiffre d'affaires externe	226.688	36.587	19.946	12.559	295.779
Actifs	213.600	19.785	668	8.804	242.857
Actifs non courants	85.950	3.522	190	8.050	97.713
- immobilisations (in)corporelles	39.721	3.123	125	4.455	47.422
- goodwill	36.053	0	0	1.818	37.871
- participations mises en équivalence	2.282	333	0	1.564	4.179
- actifs financiers non courants	4.461	6	0	20	4.488
- actifs d'impôt différé	3.433	60	66	193	3.752

NOTE 6 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

En EUR milliers	2016	2015
Plus-values sur ventes d'immobilisations	262	1.033
Prestations de services	1.085	2.321
Production immobilisée	406	474
Redevances	283	95
Loyers	18	14
Subsides	323	500
Récupération de frais auprès de tiers	636	768
Réduction de charges patronales	762	724
Autres produits opérationnels	1.484	1.299
TOTAL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	5.258	7.228

En EUR milliers	2016	2015
Taxes d'exploitation	-1.489	-1.707
Fournitures	-3.984	-4.170
Rétributions des tiers (honoraires)	-9.759	-9.472
Transport et frais y afférents	-12.417	-12.312
Locations	-2.518	-2.425
Autres services et biens divers	-6.722	-6.271
Prestations de services	-2.534	-2.845
Assurances	-1.248	-1.272
Publicité	-3.724	-3.949
Entretiens, réparations	-3.340	-3.346
Intérimaires	-4.093	-4.533
Animation de magasin	-1.814	-1.745
Autres	-3.578	-3.359
TOTAL DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-57.219	-57.408

Les autres produits d'exploitation diminuent de € -2,0 millions en 2016. Ceci s'explique à hauteur de € -0,85 millions par des plus values qui avaient été réalisées sur des ventes d'immeubles appartenant à Floridiennne dans la ville d'Ath en 2015, et par des reclassements de prestations de services en chiffre d'affaires à hauteur de € -1,2 million en 2016.

Le poste «autres produits opérationnels» comprend pour un montant de € 0,8 millions des produits divers liés aux opérations dans plusieurs sociétés du groupe qui ne sont pas en lien direct avec l'activité normale de ces sociétés.

Les autres charges d'exploitation sont stables à € -57,2 millions. Il n'y a pas d'évolutions majeures à noter par rapport à ce poste.

Le poste «autres» dans les autres charges d'exploitation porte principalement sur des taxes non-recouvrables, des prestations diverses et des moins-values réalisées sur créances.

NOTE 7 : AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR

En EUR milliers	2016	2015
Amortissements sur immobilisations incorporelles	-795	-1.017
Amortissements sur immobilisations corporelles	-6.822	-6.742
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	-7.618	-7.759
Perte de valeur sur immobilisations incorporelles	-2	0
Perte de valeur sur immobilisations corporelles	0	-2
Perte de valeur sur créances	-212	-158
Perte de valeur sur goodwill	0	0
TOTAL DES PERTES DE VALEURS	-214	-160
TOTAL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	-7.832	-7.919

Les amortissements et pertes de valeur sont restés stables en 2016.

Pour un détail des amortissements et pertes de valeur sur les immobilisations, nous faisons référence aux notes 11 et 12.

NOTE 8 : RESULTAT SUR CESSION D'ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

En EUR milliers	2016	2015
Plus-values sur cessions d'immobilisations financières	39	0
Moins-values sur cessions d'immobilisations financières	0	-17
TOTAL	39	-17

NOTE 9 : RESULTAT FINANCIER ET CHARGE DES DETTES

En EUR milliers	2016	2015
Produits d'intérêts sur prêts et trésorerie	203	156
Dividendes	0	0
Boni de change réalisés	3.059	2.979
Boni de change non-réalisés	368	239
Plus-values sur réalisations d'actifs circulants	0	0
Autres produits financiers	237	230
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	3.866	3.604
Pertes de valeur sur immobilisations financières	63	4
Pertes de valeur sur actifs financiers circulants	-37	-1
Moins-values sur réalisations d'actifs financiers courants	-69	-40
Mali de change réalisés	-1.467	-1.534
Mali de change non-réalisés	-381	-459
Autres charges financières	-464	-637
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	-2.355	-2.667
RESULTAT FINANCIER	1.511	937

Les produits financiers sont en légère hausse par rapport à 2015. A noter les produits de change importants réalisés au cours de l'exercice, et notamment dans notre filiale turque Kimflor qui a bénéficié une nouvelle fois de la baisse de la livre turque au dernier trimestre de l'exercice. La devise fonctionnelle actuelle de cette filiale turque est la livre turque (TRY). Elle est, par conséquent, exposée au dollar américain (USD) et à l'Euro (EUR) dans le cadre de ses transactions commerciales. Etant donné que le USD et le EUR ont continué à s'apprécier par rapport à la TRY en 2016, des boni de change importants ont été réalisés sur le chiffre d'affaires en USD et EUR.

Les charges financières du groupe diminuent en 2016 par rapport à 2015, en raison d'effets de change moins négatifs sur d'autres devises par rapport à l'euro.

En EUR milliers	2016	2015
Charge des dettes	-2.833	-2.928
TOTAL DES CHARGES DES DETTES	-2.833	-2.928

La charge des dettes est en légère baisse à € -2,8 millions, contre € -2,9 millions en 2015. Cette baisse s'explique par la baisse de l'endettement financier du groupe en 2016.

Nous faisons référence à la note 20 pour plus d'informations sur l'évolution des dettes financières.

NOTE 10 : IMPOT SUR LE RESULTAT

En EUR milliers	2016	2015
1) Taux d'impôt effectif		
Résultat avant impôts (hors sociétés mises en équivalence)	9.499	9.455
Charge (+) / produit (-) d'impôt	2.993	2.068
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	31,51%	21,87%
2) Impôts sur le résultat comptabilisés au compte de résultats	2016	2015
Charges d'impôts courants	2.359	2.723
Charges / (Produits) d'impôts antérieurs	-74	-250
Charges / (Produits) d'impôts différés	708	-405
TOTAL DES IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	2.993	2.068
3) Total des impôts portés directement en fonds propres	2016	2015
Impôts portés directement en fonds propres	0	0

Le Groupe mène des opérations internationales et est donc soumis aux impôts sur le résultat dans de nombreuses juridictions fiscales différentes.

La charge fiscale sur le résultat avant impôts supportée par le Groupe diffère du montant théorique qui serait obtenu en utilisant le taux d'imposition moyen pondéré applicable aux bénéfices (pertes) des sociétés consolidées.

La charge fiscale comptabilisée dans le compte de résultat peut être détaillée comme suit:

4) Réconciliation de la base imposable et des impôts	2016		2015	
	BASE	Impôts	BASE	Impôts
Résultat avant impôts hors sociétés mises en équivalence	9.499	2.244	9.455	2.213
Taux nominal moyen pondéré		23,6%		23,4%
Dépenses Non Admises (hors impôts)	-538	-260	-62	-33
Effets des pertes de l'exercice non valorisées fiscalement	3.163	1.056	1.707	524
Utilisation de pertes fiscales antérieures	-130	-44	-858	-290
Corrections non taxables/déductibles	284	83	2.706	843
Déduction intérêts notionnels	-295	-100	-1.283	-436
Revenus définitivement taxés	-128	-24	131	68
Revenu IKA taxé Florchim	434	69	316	50
Autres	-655	-243	-745	-310
Crédit d'impôt		-295		-403
Annulation/activation des impôts différés actifs sur pertes fiscales antérieurement comptabilisés				
Régularisation		508		-159
TOTAL BASE IMPOSABLE ET CHARGE D'IMPÔTS EFFECTIVE	11.633	2.994	11.367	2.068
Taux d'impôt effectif		31,5%		21,9%

Le taux d'imposition effectif s'élève à 31,5% en 2016 (2015: 21,9%). La hausse par rapport à 2015 s'explique principalement par le fait que nous n'avons pas comptabilisé de nouveaux impôts différés dans certaines filiales ayant enregistré des pertes en 2016, alors que la majorité des filiales du groupe ayant généré des profits ont soit payé de l'impôt, soit ont utilisé des impôts différés activés. Nous avons également moins bénéficié des intérêts notionnels en 2016 qu'en 2015.

Les informations relatives aux actifs d'impôts différés pris en résultat en 2016 sont détaillées dans la note 14.

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

En EUR milliers	Goodwill	Fonds de commerce	Coût de développement	Brevets, marques	Logiciels	Autres	Total immobilisations incorporelles
VALEUR D'ACQUISITION							
Au 1 ^{er} janvier 2015	43.597	1.859	2.259	5.578	638	589	10.924
Acquisitions		177	25	689	384	16	1.290
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			221		7		228
Cessions et retraits		-320	-668	-2.028	-28	-229	-3.273
Cessions sur activités abandonnées							
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change			-5	-13	-3	16	-4
Transferts et autres			47		935	-47	935
Au 31 décembre 2015	43.597	1.716	1.880	4.226	1.932	345	10.098
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR							
Au 1 ^{er} janvier 2015	-5.725	-1.675	-1.803	-4.377	-515	-346	-8.717
Amortissements et pertes de valeur		-43	-304	-319	-292	-26	-984
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			-184		-6		-191
Cessions		152	668	1.372	28	32	2.250
Cessions sur activités abandonnées							
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change			5	3	2	1	11
Transferts et autres			-20		-1	13	-8
Au 31 décembre 2015	-5.725	-1.567	-1.639	-3.321	-784	-327	-7.638
VALEUR NETTE COMPTABLE							
Au 31 décembre 2015	37.872	149	241	905	1.148	18	2.460

En EUR milliers	Goodwill	Fonds de commerce	Coût de développement	Brevets, marques	Logiciels	Autres	Total immobilisations incorporelles
VALEUR D'ACQUISITION							
Au 1 ^{er} janvier 2016	43.597	1.716	1.880	4.226	1.932	345	10.098
Acquisitions	1.043	260	8	199	265	167	900
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				26			26
Cessions et retraits			-14	-9	-13	-1	-37
Cessions sur activités abandonnées							
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change		0	-2	7	-7	-2	-3
Transferts et autres		15	91	-111	0		-5
Au 31 décembre 2016	44.640	1.991	1.963	4.313	2.203	510	10.979
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR							
Au 1 ^{er} janvier 2016	-5.725	-1.567	-1.639	-3.321	-784	-327	-7.638
Amortissements et pertes de valeur		15	-160	-291	-370	-10	-816
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				-21			-21
Cessions			14	9	8	1	32
Cessions sur activités abandonnées							
Cessions par voie de regroupement d'entreprises							
Variation de change			2	-2	4	0	4
Transferts et autres			-42	41	0		-1
Au 31 décembre 2016	-5.725	-1.552	-1.825	-3.564	-1.163	-336	-8.441
VALEUR NETTE COMPTABLE							
au 31 décembre 2016	38.915	439	137	749	1.039	173	2.538

Suivant les principes comptables de Floridienne, toutes les immobilisations incorporelles hors goodwill ont une durée d'utilité finie sur laquelle l'actif est amorti. Les régimes d'amortissements propres à chaque catégorie d'actifs incorporels se trouvent détaillés dans la note 3,6.

GOODWILL

Au 31 décembre, le poste goodwill s'élève à € 38,9 millions, en hausse de € 1,0 million par rapport au 31 décembre 2015. Cette hausse s'explique par l'acquisition des sociétés Delimed et Turita, qui ont entraîné la reconnaissance d'un goodwill de € 1,0 million. Nous faisons référence à la note 32 sur le regroupement d'entreprises.

La valeur comptable du goodwill est principalement composée du goodwill sur les UGT (unités génératrices de trésorerie) suivantes (en millions €):

Unité génératrice de trésorerie	en millions EUR
- Gartal/JFM	6,3
- Biobest	6,8
- Simon Dutriaux	4,9
- Kimflor	1,1
- IKA	3,4
- Gel Manche/GDI	3,2
- Groupe FDG	2,7
- Salm Invest group	2,4
- Enzybel	1,9
- SNAM	1,6

Des tests d'impairment sont réalisés tous les ans sur les goodwills des différentes unités génératrices de trésorerie (UGT) du groupe, et plus souvent quand il y a un indicateur significatif de perte de valeur.

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) sont déterminées par la direction générale comme étant les plus petites entités opérationnelles autonomes du groupe. De manière générale, chaque entité légale correspond à une UGT pour autant que ses activités ne soient pas intégrées à d'autres. Dans ce dernier cas, l'ensemble forme une UGT (i) UGT Salm Invest/Karras/Vendsyssel, (ii) UGT Delka/Merydis/Altesse, (iii) UGT Gel Manche/GDI, (iv) UGT FDG/Gartal/Doussot et (v) UGT Enzybel/Florinvest).

Lorsqu'une entité contient plusieurs activités différentes, nous examinons dans quelle mesure chacune d'elle peut constituer une UGT distincte.

Le test de perte de valeur (impairment test) sur les comptes de l'année N se fait, sur base des données budgétaires, par l'actualisation du «free cash flow», notamment le résultat d'exploitation (EBIT pré-tax) diminué des investissements et augmenté des amortissements et du besoin en fonds de roulement (BFR) calculé sur base des chiffres au 31 décembre de l'année N-1 de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT). Le résultat nous donne le «value in use» des différentes UGT. Pour les holdings n'ayant pas d'activité commerciale, nous ne tenons compte que de l'«Enterprise Value» hors BFR.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur d'utilité («value in use») est le coût moyen pondéré du capital avant impôts (pre-tax WACC), basé sur des hypothèses de marché et sur des données de groupes comparables dans les mêmes secteurs que le Groupe Floridiennne (notamment en ce qui concerne le bêta et l'equity risk premium). Comme nous faisons une actualisation en tenant compte de l'EBIT avant impôts, nous calculons le WACC avant impôts (IAS 36.55).

Les budgets des 3 premières années sont les budgets qui sont approuvés en fin d'année par le Conseil d'Administration du groupe. Pour la suite du test nous utilisons le budget de l'année N+3 sans taux de croissance en neutralisant les amortissements et investissements de la valeur terminale. Cette règle générale peut faire l'objet d'exceptions lorsque certains événements exceptionnels justifient le fait que les budgets approuvés soient revus ou que les croissances retenues après l'année N+3 soient différentes de zéro.

Nous obtenons ainsi une «Enterprise Value» dont sont déduites les dettes financières (les dettes interco sont réallouées à chaque UGT) pour obtenir l'«Equity Value» que nous comparons à la valeur des fonds propres dans les comptes consolidés de Floridiennne.

Si l'«Equity Value» est inférieure à la valeur des fonds propres dans les comptes consolidés de Floridiennne, cela correspond à un indicateur de perte de valeur. Nous comparons alors l'«Enterprise Value» (hors BFR) à la valeur des actifs immobilisés de cette UGT.

Si ces deux tests sont négatifs, la situation est présentée au Conseil d'Administration qui doit se prononcer sur la perte de valeur à acter sur le goodwill (ou ensuite sur les actifs) de l'UGT concernée.

Les hypothèses retenues lors de ce test pour le calcul du WACC nous ont été fournies par la banque Degroof et par diverses autres sources financières de référence (market inputs):

- Risk free rate : 0,50% (0,99% en 2015)
- Levered Beta : 1,15 (0,89 en 2015)
- Equity risk premium : 7,63% augmenté d'une prime d'illiquidité de 2%, soit 9,63% (7,94% en 2015)
- Prime Rate 5 ans : 0,50% (0,90% en 2015)
- Premium : 3,30% (2,93% en 2015)
- Debt ratio : 42,61% (45,34% en 2015)
- pre-tax WACC : 8,10% (8,60% en 2015)

Nous estimons que les budgets sont établis de manière prudente, sur base des meilleures estimations disponibles, et discutés en conseil d'administration, particulièrement pour les entités en difficultés. L'analyse ex-post (une procédure de back-testing pour les UGT montrant une grande divergence entre les budgets X-1 et les actuals) de la réalisation effective des business plans n'a pas généré, à elle seule, des indicateurs supplémentaires de perte de valeur. La réalisation des hypothèses des business plans peut certes subir des aléas ou contrebemps, mais les hypothèses revisées sont intégrées dans les tests de perte de valeur de l'exercice. Floridienne suit attentivement l'évolution des filiales dont les performances récentes sont négatives.

Au terme de l'analyse faite par le Conseil d'administration, aucune perte de valeur n'a été constatée sur les goodwills figurant au bilan. Par ailleurs, nous renvoyons à la note 14 concernant les décisions prises en matière de reconnaissance d'impôts différés actifs.

A noter toutefois, que pour notre filiale SNAM, qui se trouve dans une phase importante d'investissements dans l'attente de volumes futurs assez prévisibles, sur base de contrats à long terme signés avec les constructeurs automobiles, nous avons tenu compte d'un taux de croissance à l'infini de 1% dans le Discounted Cash Flow, ceci représentant mieux les perspectives et donc les cash flows futurs de la société. Aucune autre UGT du groupe n'a fait l'objet d'exceptions à la règle générale des hypothèses des tests d'impairments définis par le groupe.

TEST DE SENSIBILITE

Parmi les hypothèses utilisées, celles dont la variation a une incidence la plus significative sur les états financiers sont les flux de trésorerie prévisionnels et le taux d'actualisation. Un test de sensibilité a été réalisé sur le WACC, en l'augmentant de 1%. Ceci ne mène pas à des conclusions différentes, à l'exception de SNAM chez qui il y aurait un risque d'impairment.

Nous indiquons en outre que, de par la forte diversification des activités du groupe, aucune modification d'une hypothèse particulière à une activité ne peut avoir d'impact très significatif, à elle seule, sur l'entièreté du groupe. Seule la conjonction de plusieurs hypothèses dans différentes activités peut entraîner des impacts significatifs au niveau du groupe, mais ceci ressort plus d'une analyse « portefeuille » que d'une analyse spécifique à une UGT. Au niveau du portefeuille nous estimons avoir des activités suffisamment peu corrélées entre elles pour minimiser le risque de conjonction d'hypothèses.

Il n'y a pas eu d'autres événements significatifs concernant les autres immobilisations incorporelles du groupe en 2016.

NOTE 12 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En EUR milliers	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Immobilisations corporelles en cours de production	Autres immobilisations corporelles	Total
VALEUR D'ACQUISITION						
Au 1 ^{er} janvier 2015	55.130	58.881	8.807	3.664	3.188	129.670
Acquisitions	2.733	2.880	974	845	196	7.627
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises						
Cessions	-96	-352	-768	-1	-25	-1.243
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						
Variation de change	-504	-291	-119	-9	-68	-991
Transferts et autres	348	1.849	12	-2.776	-213	-781
Au 31 décembre 2015	57.611	62.966	8.906	1.722	3.077	134.282
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR						
Au 1 ^{er} janvier 2015	-26.606	-47.826	-6.910	-253	-2.027	-83.622
Acquisitions	-2.515	-3.368	-676	-2	-218	-6.779
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises						
Cessions	96	144	584		12	836
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						
Variation de change	119	175	76		18	388
Transferts et autres	42	-304	-8		128	-142
Au 31 décembre 2015	-28.863	-51.179	-6.934	-255	-2.089	-89.320
VALEUR NETTE COMPTABLE						
au 31 décembre 2015	28.748	11.787	1.973	1.467	988	44.962
Dont valeur nette des actifs en location-financement		527	30			558

VALEUR D'ACQUISITION						
Au 1 ^{er} janvier 2016	57.611	62.966	8.906	1.722	3.077	134.282
Acquisitions	1.610	3.784	927	1.606	460	8.387
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		505	30		165	699
Cessions	-45	-871	-458	-11		-1.386
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						
Variation de change	-682	-258	-99	-11	-33	-1.084
Transferts et autres	13	2.356	122	-999	-100	1.391
Au 31 décembre 2016	58.506	68.482	9.427	2.306	3.569	142.290
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR						
Au 1 ^{er} janvier 2016	-28.863	-51.179	-6.934	-255	-2.089	-89.320
Acquisitions	-2.604	-3.203	-786	-2	-226	-6.820
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		-475	-16		-155	-646
Cessions	24	756	488			1.268
Cessions par voie de regroupement d'entreprises						
Variation de change	116	119	64		7	306
Transferts et autres	12	-1.395	-76		92	-1.368
Au 31 décembre 2016	-31.316	-55.377	-7.260	-257	-2.371	-96.581
VALEUR NETTE COMPTABLE au 31 décembre 2016						
	27.191	13.104	2.167	2.050	1.198	45.710
Dont valeur nette des actifs en location-financement		407	19			426

Nous renvoyons à la note 3 des principes comptables en ce qui concerne les méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles et leurs régimes d'amortissements.

Le groupe a poursuivi ses programmes d'investissements en 2016, principalement chez SNAM (Division Chimie) et dans la Division Alimentation festive, mais aussi dans les autres activités du groupe.

Au 31/12/2016, le groupe a consenti des nantissements fermes (hypothèques) sur des terrains et bâtiments à hauteur de € 4,9 millions, et des mandats hypothécaires à hauteur de € 7,1 millions.

PERTES DE VALEUR SUR ACTIFS NON FINANCIERS

Le groupe a procédé, conformément à l'IAS 36, à un examen des valeurs comptables des actifs du groupe afin d'y déceler d'éventuelles indications d'impairment.

La valeur des immobilisations corporelles du groupe est évaluée à la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilisation (testée dans le cadre des tests d'impairment des UGT) et leur valeur de marché (valeur recouvrable).

Le test n'a pas relevé d'indicateurs significatifs de pertes de valeur sur des immobilisations corporelles dans le groupe en 2016.

NOTE 13 : PARTICIPATIONS MISES EN EQUIVALENCE

PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET CO-ENTREPRISES

En EUR milliers	2016	2015
Valeur d'acquisition		
Au 1 ^{er} janvier	4.179	4.763
Acquisitions	0	0
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises		
Résultats de l'exercice	941	-241
Dividendes versés	-102	-627
Changements de méthode de consolidation/périmètre	-132	0
Ecarts de conversion	-3	146
Divers	0	139
Au 31 décembre	4.884	4.179

Les sociétés consolidées par mise en équivalence dans le groupe sont Chemcom, TecnoScent, PT Bromelain, Biobest Maroc, Biobetter, Kocaman Camargo, Virunga Enzymes et Poliam.

Ces sociétés ont contribué de manière bénéficiaire aux résultats du groupe en 2016. Notamment Biobest Maroc, qui avait dégagé un résultat en très forte baisse en 2015, en raison de mauvais rendements de production et d'un reclassement du statut fiscal de cette société ayant mené à une régularisation d'impôts, a connu en 2016 un retour à des résultats positifs. PT Bromelain, notre Joint venture indonésienne dans les Enzymes, a également connu un exercice positif en 2016.

Chez TecnoScent, société en cours de liquidation, un litige oppose Givaudan à Chemcom concernant le partage des actifs de cette société. Ceci empêche dès lors de finaliser la liquidation de TecnoScent. Plus d'informations concernant ce litige sont disponibles dans le rapport de gestion du présent rapport annuel.

Le test de dépréciation, décrit dans la note 11, a été réalisé sur les participations mises en équivalence et a conclu qu'aucune dépréciation n'était justifiée sur leur valeur consolidée au 31 décembre 2016.

ENTREPRISES ASSOCIEES ET CO-ENTREPRISES

Les entreprises associées et co-entreprises qui ne sont pas classées comme détenues en vue de la vente/activités abandonnées sont consolidées en appliquant la méthode de la mise en équivalence.

En K EUR	2016			2015		
	Entreprises associées	Co-entreprises	Total	Entreprises associées	Co-entreprises	Total
Participations dans des entreprises associées et co-entreprises	2.655	2.230	4.885	1.788	2.392	4.179
Résultats des entreprises associées et co-entreprises	1.106	-165	941	137	-435	-298

Les tableaux ci-dessous présentent le résumé de l'état de la situation financière des principales entreprises associées et co-entreprises du groupe.

2016 Co-entreprises	Biobest Maroc	Bio- better	Kocaman Camargo	PT Bromélaine
Pourcentage de contrôle	50%	50%	50%	50%
Secteur opérationnel	Sciences du vivant	Sciences du vivant	Alimentation	Sciences du vivant
Pays	Maroc	Maroc	Turquie	Indonésie
Etat de la situation financière				
Total des actifs	7.613	3.016	998	4.355
Total des dettes financières à long terme	1.697	Néant	Néant	383
Dividendes reçus	Néant	102	Néant	Néant
Restrictions contractuelles	Néant	Néant	Néant	Néant

2016	Chemcom	Tecnoscent	Poliam	Virunga Enzymes
Entreprises associées				
Pourcentage de contrôle	45%	22%	25%	30%
Secteur opérationnel	Sciences du vivant	Sciences du vivant	Sciences du vivant	Sciences du vivant
Pays	Belgique	Belgique	Israël	RDC
Etat de la situation financière				
Total des actifs	3.483	16	4.038	580
Total des dettes financières à long terme	682	Néant	240	Néant
Dividendes reçus	Néant	Néant	Néant	Néant

NOTE 14 : ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS DIFFERES

En EUR milliers	Actif		Passif		Net	
	2016	2015*	2016	2015*	2016	2015*
Actifs régime de pension	488	396	36	0	451	396
Immobilisations corporelles	561	72	1.461	1.391	-900	-1.319
Immobilisations incorporelles	8	102	53	33	-45	69
Stock	83	49	462	288	-379	-239
Provisions	25	-38	184	64	-159	-102
Pertes fiscales	3.107	3.070	371	0	2.736	3.070
Créances commerciales et autres débiteurs	58	143	43	137	15	6
Compensation par entité fiscale	-182	-42	-182	-42	0	0
Actifs / (passifs) d'impôts différés	4.148	3.752	2.428	1.872	1.720	1.880

* Par rapport au rapport annuel 2015, la présentation du tableau ci-dessus a été modifiée et les sources d'impôts différés sont présentées de façon plus détaillée

Au bilan, on retrouve les impôts différés suivant:

	2016	2015*
A l'actif	4.148	3.752
Au passif	-2.428	-1.872
Net	1.720	1.880

En application des règles IFRS, les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés bilanirement par unité fiscale.

Le tableau ci-dessus détaille par nature les impôts différés enregistrés au sein du groupe.

Le mouvement net d'impôts différés sur l'exercice 2016 a entraîné l'enregistrement d'une charge de € -0,2 millions comptabilisée dans le compte de résultat.

Des nouveaux actifs d'impôts différés ont été comptabilisés en 2016 dans les sociétés suivantes (K EUR):

Doussot	356
Florchim	244
IKA	223

Parmi ceux-ci, € 471K ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres (transaction avec minoritaire - cfr. État consolidé des capitaux propres), provenant de l'impact fiscal relatif à l'opération avec le minoritaire de IKA.

Aucun impôt différé passif n'est comptabilisé sur les différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres de participation lorsque le groupe est en mesure de contrôler la date de versement de la différence temporelle et qu'il est probable que cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des impôts différés sur des pertes fiscales sont reconnus dans une société lorsqu'il y a des indicateurs satisfaisants de rentabilité future dans cette société permettant d'entrevoir la récupération de ces pertes fiscales dans un délai raisonnable (5 ans chez Floridienne). Ces tests de récupération sont faits sur base des budgets à 5 ans de ces sociétés, qui sont présentés au Conseil d'administration de Floridienne. Les hypothèses retenues à la base des budgets sont les mêmes que les hypothèses budgétaires retenues dans le test annuel de perte de valeur.

Les entités qui contribuent significativement dans les actifs d'impôts différés sur des pertes fiscales (globalement € 2,7 millions) sont les suivantes :

	en k EUR
- Delka	685
- Enzybel	876
- Vendysssel	533
- Doussot	375
- Florinvest	251

DEFICITS FISCAUX NON UTILISES

Au 31 décembre 2016, le groupe dispose de pertes fiscales non valorisées dans le bilan à hauteur de € 11,8 millions (2015: € 11,2 millions).

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés concernent principalement les entités Floridienne et Florinvest, pour lesquelles il n'existe pas aujourd'hui de visibilité suffisante sur la récupérabilité des pertes à terme.

NOTE 15 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS ET COURANTS

15.1 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

En EUR milliers	Actions	Prêts	Autres	Total
VALEUR D'ACQUISITION				
Au 1 ^{er} janvier 2015	3.731	1.165	339	5.235
Acquisitions	12	282	49	343
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			0	0
Cessions et retraits	-37	-115	-51	-203
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change	0	97	-1	96
Transfert d'un poste à un autre		-146	499	353
Divers				
Au 31 décembre 2015	3.706	1.283	835	5.824
AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR				
Au 1 ^{er} janvier 2015		-1.078	-70	-1.148
Pertes de valeur actées			-16	-16
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				
Cessions	4	61		65
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change				
Transfert d'un poste à un autre		-236		-236
Divers				
Au 31 décembre 2015		-1.074	-262	-1.335
VALEUR NETTE COMPTABLE				
au 31 décembre 2015	2.632	1.021	805	4.488

En EUR milliers	Actions	Prêts	Autres	Total
VALEUR D'ACQUISITION				
Au 1 ^{er} janvier 2016	3.706	1.283	835	5.824
Acquisitions		601	599	1.199
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	1			1
Cessions et retraits	-275	0	-10	-286
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change	0	75	-3	72
Transfert d'un poste à un autre	-11	1.098	-89	998
Divers			0	0
Au 31 décembre 2016	3.420	3.056	1.332	7.808
AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR				
Au 1 ^{er} janvier 2016	-1.074	-262		-1.335
Pertes de valeur actées		0		0
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				
Cessions	275			275
Cessions par voie de regroupement d'entreprises				
Variation de change				
Transfert d'un poste à un autre				
Divers		-13		-13
Au 31 décembre 2016	-799	-274		-1.073
VALEUR NETTE COMPTABLE				
au 31 décembre 2016	2.621	2.782	1.332	6.736

Les autres actifs non courants ont augmenté de € 2,2 millions au 31 décembre 2016 par rapport au 31 décembre 2015.

Ceci s'explique par :

- des transferts de prêts à notre participation PT Bromelain des actifs courants vers les actifs non courants, pour un montant de € 1,0 million ;
- le paiement d'une garantie dans le cadre de l'acquisition de Real IPM Kenya pour un montant de € 0,6 million ;
- et des nouveaux prêts à des participations consolidées par mise en équivalence pour un montant total de € 0,4 million.

La rubrique « Actions » comprend notre participation de 50 % dans la société LARZUL (valeur comptable de € 2,6 millions) qui reste évaluée au coût historique déprécié, en absence d'une base objective permettant de la valoriser à la juste valeur. Jusqu'ici, le Groupe n'a pas encore eu la possibilité d'exercer son pouvoir de contrôle sur cette société, ni d'obtenir des états financiers (audités) de la filiale. Toutefois, compte tenu des éléments à sa disposition, et du fait que les procédures judiciaires qui nous opposent à Larzul et ses dirigeants évoluent favorablement pour Floridiennne (voir également le rapport de gestion pour plus d'informations sur les procédures en cours contre Larzul), Le Conseil estime que la valeur comptable de cette participation (€ 2,6 millions) et de ses créances vis-à-vis de la société (€ 1,5 millions) n'est pas supérieure à une estimation prudente de sa valeur recouvrable ou d'utilisation, tenant compte des synergies envisagées avec les activités du Groupe une fois que le contrôle se concrétisera.

Les autres créances non courantes sont constituées de divers prêts à long terme octroyés par le groupe à certaines de ses participations mises en équivalence, PT Bromelain, Polyam et Chemcom.

L'earn out négocié dans le cadre de la vente de notre activité Retardateurs de flammes en 2015, et valorisé à € 0,5 millions dans les Autres actifs financiers non courants du bilan, a fait l'objet d'une analyse de perte de valeur annuelle. Compte tenu des informations en notre possession, nous restons confiants dans la possibilité de toucher un montant significatif d'earn out suite à cette cession, et ne jugeons dès lors pas nécessaire d'acter de perte de valeur sur cet actif.

15.2 AUTRES ACTIFS COURANTS

En EUR milliers	2016	2015
Autres créances	3.604	4.904
Autres actifs courants	1.141	856
TOTAL DES AUTRES CREANCES	4.745	5.760

La diminution des Autres créances courantes s'explique par le transfert des prêts à PT Bromelain vers les Autres créances à long terme (voir ci-dessus).

NOTE 16 : ACTIFS NON COURANTS DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Il n'y a pas d'actifs valorisés dans cette rubrique au 31/12/2016.

NOTE 17 : STOCKS - STOCKS BIOLOGIQUES

En EUR milliers	2016	2015
Matières premières et consommables	23.976	19.625
En cours de fabrication	3.626	3.322
Produits finis	12.686	11.381
Marchandises	5.277	4.935
Autres stocks	359	222
TOTAL DES STOCKS	45.924	39.485
 TOTAL DES STOCKS BIOLOGIQUES	 1.245	 1.130

Les stocks augmentent de € 6,6 millions en 2016 par rapport à 2015. Cette hausse s'explique par la croissance de l'activité du groupe et des reconstitutions de stocks stratégiques dans certaines matières premières naturelles.

En dehors des fonds de commerce mise en gage, aucun stock n'était déposé en garantie.

Les stocks biologiques de Biobest portent principalement sur des stocks de bourdons élevés par Biobest, et sont valorisés conformément à la norme IAS 41 («Agriculture») à la juste valeur diminuée des coûts de vente (frais estimés au point de vente).

Nous faisons référence à la note 3.7 pour plus d'explications sur la méthodologie appliquée dans l'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de vente des stocks biologiques.

L'impact sur les stocks biologiques de la valorisation à la juste valeur diminuée des coûts au point de vente s'élève à € 0,4 million en 2016.

Au 31 décembre 2016, le montant des réductions de valeur sur stocks et des reprises comptabilisées en charge/revenu durant l'exercice se présente comme suit:

En EUR milliers	2016	2015
Dotations réductions de valeur		
Matières premières et consommables	167	79
En cours de fabrication	20	59
Produits finis	9	1.013
Marchandises	6	69
Autres stocks	0	0
Stocks Biologiques		
TOTAL DES DOTATIONS	202	1.220
 Reprises réductions de valeur		
Matières premières et consommables	56	0
En cours de fabrication	9	0
Produits finis	665	71
Marchandises	67	0
Autres stocks	0	0
Stocks Biologiques		
TOTAL DES REPRISES	797	71
 AJUSTEMENT NET DE L'EXERCICE	595	-1.149

Les reprises de réductions de valeur sur stocks actées en 2016 concernant principalement les stocks de SNAM, dont la valeur a été réévaluée suite à la hausse des prix des métaux (nickel et cadmium) en fin d'exercice 2016.

NOTE 18 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

En EUR milliers	2016	2015
Actifs disponibles à la vente	9	10
TOTAL DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	9	10

NOTE 19 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

En EUR milliers	2016	2015
Argent en caisse	137	64
Solde bancaire	16.404	28.419
Compte à court terme	1.355	2.491
Autre trésorerie et équivalent	503	3.479
TOTAL	18.399	34.452

La trésorerie et équivalents de trésorerie diminuent de € -16,1 millions par rapport à 2015, en raison des investissements et acquisitions réalisés, des stocks stratégiques constitués dans certaines matières premières stratégiques, et des remboursements de dettes financières effectués au cours de l'exercice. Nous renvoyons à la note 20 pour plus d'information sur l'évolution des dettes financières du groupe au cours de l'exercice 2016.

Le poste « Autres trésorerie et équivalents » porte principalement sur des valeurs mobilières de placement (VMP) dans notre filiale SNAM (€ 0,5 millions). Ces VMP sont classées comme des actifs financiers de transaction valorisées à la juste valeur au 31 décembre.

NOTE 20 : DETTES PORTANT INTERET

En EUR milliers	2016	2015	Juste valeur au 31.12.2016	
Emprunts bancaires	41.132	48.864	42.195	Niveau 2
Emprunts obligataires	17.099	17.210	18.269	Niveau 2
Instruments financiers dérivés	170	386	170	Niveau 2
Contrats de location-financement	557	697	557	Niveau 2
Découverts bancaires	16.433	14.093		
Autres emprunts	1.959	1.450		
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	77.349	82.702		

EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT DU GROUPE

Les découverts bancaires sont constitués de dettes à court terme souvent inférieures à 1 et 2 mois et sont destinés à financer une partie de notre besoin en fonds de roulement. Les tirages sur découverts bancaires sont restés stables en 2016.

Les emprunts bancaires et obligataires sont des dettes à long terme contractées auprès de banques ou d'institutionnels, avec des maturités et des plans de remboursements variables, et généralement à taux fixes. Nos dettes à long terme ont diminué de € -7,8 millions par rapport à 2015.

L'endettement financier du groupe a globalement diminué de € -5,4 millions en 2016 par rapport à 2015.

La dette nette (Dettes financières - trésorerie) a en revanche augmenté de € 10,7 millions en 2016, en raison de la reprise, par le groupe, d'une politique d'investissements en 2016, qu'elle poursuivra en 2017. Des investissements soutenus ont été réalisés en 2016 dans les usines du groupe, et plusieurs acquisitions stratégiques ont été ou seront réalisées prochainement. Ceci entraînera à court terme une déterioration des ratios d'endettement du groupe, tout en les maintenant à des niveaux raisonnables, mais devrait générer une importante création de valeur à terme.

A moyen terme, le groupe entend toutefois poursuivre sa politique de désendettement net. Les entités opérationnelles doivent subvenir de manière autonome à leurs propres remboursements, et générer des remontées suffisantes de cash vers les holdings, pour leur permettre de faire face à leurs propres remboursements.

TAUX D'INTERET

Tous les emprunts bancaires à long terme sont souscrits à des taux d'intérêts fixes excepté € 1,9 millions qui sont basés sur des taux à court terme. Le taux moyen pondéré des emprunts bancaires à taux fixe est de 3,70% (2015: 3,93%).

En dehors des € 18,4 millions de trésorerie du Groupe, le Holding dispose pour faire face à ses engagements de lignes de crédit auprès d'institutions financières à hauteur de € 31,6 millions. Au 31/12/2016 le montant utilisé s'élevait à € 16,4 millions soit 52,0%.

Les « instruments financiers dérivés » concernent principalement des contrats IRS pris au niveau du Groupe (€ 0,17 millions à fin 2016). Ils sont considérés comme des couvertures de flux de trésorerie avec variation de leur juste valeur en Autres éléments du résultat global.

C O V E N A N T S

Floridienne SA a signé des covenants bancaires dans le cadre de l'octroi par une de ses banques en 2012, d'un crédit de € 7 millions et dans le cadre de l'octroi d'un emprunt obligataire en 2015. Il s'agit d'un covenant de maintien d'un certain niveau d'endettement net par rapport au niveau de fonds propres consolidés du groupe. Au 31/12/2016, nous sommes largement inférieurs à la limite d'endettement sur fonds propres prévue, et ne sommes dès lors pas à risque concernant ces covenants bancaires.

Le groupe Biobest a signé dans le passé un covenant bancaire dans le cadre de ses financements bancaires. Il s'agit d'un covenant de maintien de son leverage ratio (Dettes nette / EBITDA), calculé au niveau de Biobest Group. Au 31 décembre 2016, ce covenant était respecté.

Enzybel International SA a signé un covenant bancaire en 2015 dans le cadre d'un nouveau financement bancaire. Il s'agit d'un covenant de maintien de son ratio de solvabilité. Au 31 décembre 2016, ce covenant n'était pas respecté. Corrigé des prêts du groupe, en revanche, il le serait largement. L'institution bancaire concernée a dès lors fait savoir à Enzybel International qu'elle maintenait sa confiance dans la société («waiver»). En conséquence, la dette n'est pas exigible.

Blue Star Chemicals NV a signé un covenant bancaire en 2015 dans le cadre d'un nouveau financement bancaire. Il s'agit d'un covenant de maintien de son ratio de solvabilité. Au 31 décembre 2016, ce covenant était largement respecté.

E M P R U N T S O B L I G A T A I R E S

Comme présenté dans le tableau ci-dessous, Floridienne a émis un emprunt obligataire en 2015. Le détail de cet emprunt obligataire était le suivant au 31 décembre 2016:

Valeur nominale en devise (en milliers)	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Côté/non-coté	Échéance	Juste valeur	Valeur comptable (incl intérêts)
15.000	4%	4%	non-côté	25/06/25	16.170	15.900

E C H E A N C I E R S D E S D E T T E S C O U R A N T E S E T N O N C O U R A N T E S

En EUR milliers	2016	2015
Découverts bancaires	16.433	14.093
Emprunts échéant dans l'année des dettes long terme	11.267	12.375
Emprunts échéant entre la 2e et 5e année	27.632	29.360
Emprunts échéant au-delà de la 5e année	21.847	26.487
	Passif financiers non-dérivés	77.179
Instruments financiers dérivés	170	386
	Passif financiers dérivés	170
TOTAL DES DETTES FINANCIERES (A COURT ET LONG TERME)	77.349	82.702

E V O L U T I O N D E S D E T T E S P O R T A N T I N T E R E T

En EUR milliers	2016
Au 1 ^{er} janvier 2016	82.702
Entrée de périmètre	202
Nouvelles dettes à long terme	4.102
Remboursements de dettes à long terme	-12.295
Variation découvert bancaire	2.264
Impact écart de change	-307
Autres variations	681
Sortie de périmètre	0
 Au 31 décembre 2016	 77.349

NOTE 21 : PROVISIONS

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2015

En EUR milliers	Garanties	Contentieux	Environnement	Autres	Total
Au 1 ^{er} janvier 2015	166	431	666	1.138	2.401
dont provisions non courantes		417	666	998	2.082
dont provisions courantes	166	14		140	320
Dotations		66		32	98
Acquisitions et variations de périmètre					
Cessions suite à des scissions d'entreprises					
Utilisations	-14			-81	-95
Reprises		-34		-21	-55
Ecarts de conversion					
Autres				-61	-61
Au 31 décembre 2015	152	463	666	1.007	2.288
dont provisions non courantes		449	666	960	2.075
dont provisions courantes	152	14		47	213

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2016

En EUR milliers	Garanties	Contentieux	Environnement	Autres	Total
Au 1 ^{er} janvier 2016	152	463	666	1.007	2.288
dont provisions non courantes		449	666	960	2.075
dont provisions courantes	152	14		47	213
Dotations		6		200	207
Acquisitions et variations de périmètre					
Cessions suite à des scissions d'entreprises					
Utilisations				-6	-6
Reprises	-11	-128		-3	-142
Ecarts de conversion					
Autres		0			0
Au 31 décembre 2016	141	341	666	1.199	2.347
dont provisions non courantes		327	666	971	1.964
dont provisions courantes	141	14		228	383

Les provisions n'ont pas changé de manière significative en 2016 par rapport à 2015.

Une reprise de provision de € 0,1 million a été effectuée chez SNAM, la société ayant été condamnée à payer ce montant à un de ses anciens employés.

Par ailleurs, des nouvelles provisions ont été constituées dans le groupe à hauteur de € 0,2 million en 2016.

Nous estimons avoir provisionné l'ensemble des risques liés aux différents postes repris ci-dessus et notamment en ce qui concerne les contentieux et l'environnement. Les risques environnementaux ont été évalués sur base des informations disponibles, des législations en vigueur et des conditions de nos permis d'exploitation.

NOTE 22 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le groupe a mis en place plusieurs plans de pension de retraite ou d'indemnités de départ à la retraite (avantages postérieurs à l'emploi). Il s'agit principalement de plans en Belgique, en France et en Turquie.

Ces plans sont principalement à prestations définies, notamment:

EN BELGIQUE :

Des assurances groupe et des plans de pension à prestations définies pour quelques employés cadres de Floridienne SA. Ces contrats d'assurance groupe sont considérés comme des régimes à prestations définies étant donné la législation belge qui prévoit que l'employeur garantisse un rendement minimum légal aux employés.

Les obligations résultant des contrats d'assurance groupe sont valorisées selon la méthode de la «valeur intrinsèque» (la somme des différences individuelles entre les réserves mathématiques et les réserves minimales «groupe»). Au 31 décembre 2016, il ressort de cette méthode qu'il n'y a pas d'obligations significatives dans le chef du Groupe.

En ce qui concerne les quelques plans de pension existants au niveau de Floridienne SA, le Groupe n'a pas procédé à une réestimation de la valeur actuarielle au 31/12/2016 étant donné que le nombre de bénéficiaires dans le plan reste très limité et il a été jugé que les paramètres (population, hypothèses actuarielles, etc.) sous-jacents ont peu évolué par rapport à la dernière mise à jour actuarielle (31/12/2014). L'obligation nette s'élèvait à 61 KEUR et a été maintenue au 31/12/2016.

EN FRANCE ET TURQUIE :

Il s'agit d'avantages liés au personnel conformément aux pratiques locales et des conventions collectives en vigueur.

Ces plans ou obligations ne sont en général pas «funded» (financés) et font l'objet d'une constitution de provision selon la méthode «Projected Unit Credit» chaque année. Au 31 décembre 2016, le DBO (Defined Benefit Obligation) total s'élève à 1,2 mio €. En raison de leur impact non significatif, les gains/pertes de réestimation liés à ces plans sont pris en résultat de l'exercice.

Une synthèse ainsi que la variation des valeurs des obligations et actifs des régimes pour les plans à prestations définies au 31 décembre 2016 sont données ci-après:

En kEUR	Belgique	France	Turquie	Total
Juste valeur des actifs du régime	-720	-97	0	-817
Valeur des engagements	781	1.087	230	2.097
Déficit (exédent) des régimes	61	990	230	1.281

22.1 REGIME A PRESTATION DEFINIE

En EUR milliers	2016	2015
Obligations (actifs) nettes résultant des régimes (financés) à prestations définies	1.281	947
Valeur actuelle des obligations intégralement ou partiellement financées	2.097	1.667
Juste valeur des actifs du régime (-)	-817	-720
Valeur actuelle des obligations non financées	274	239
Ecarts (bénéfice) / perte actuariels non comptabilisés	0	0
Coût non comptabilisé des services passés	0	0
Juste valeur des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs (-)	0	0
Autres éléments	0	0
Obligations (actifs) résultant des régimes à prestations définies, total	1.281	947
Obligations	2.012	1.664
Actifs	-817	-720
Charge résultant des régimes à prestations définies comptabilisée dans le compte de résultat (a)	484	-15
Coût des services rendus au cours de l'exercice	381	106
Coût financier	3	2
Rendement attendu des actifs du régime (-)	0	0
Profit espéré venant des droits au remboursement enregistrés en tant qu'actifs (-)	0	0
Réduction	0	0
Ecarts actuariels, nets	-7	0
Coût des services passés	0	0
Profit (perte) sur réductions et liquidations	-25	-122
Rendement effectif des actifs du régime	0	0
Rendement effectif des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs	0	0
Obligations résultant des régimes à prestations définies, solde d'ouverture	928	963
Contributions payées (-)	0	0
Charge comptabilisée (ligne a) ci-dessus)	351	-16
Charge comptabilisée directement par les capitaux propres (gain/pertes actuariels et gains/pertes d'expérience)	0	0
Augmentation suite à des regroupements d'entreprises	0	0
Diminution suite à des scissions d'entreprises (-)	0	0
Augmentation (diminution) résultant des changements de taux de change	0	0
Autre augmentation (diminution), incl taxes on funded status	0	0
Obligations résultant des régimes à prestations définies, solde de clôture	1.280	948

PRINCIPALES HYPOTHESES ACTUARIELLES

	Belgique	France
Taux d'actualisation appliqué	0,70%	2,00%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	2,65%	1,85%
Taux attendu d'augmentation des salaires	3,00%	2,00%
Taux attendu d'augmentation des charges sociales	2,00%	2,00%
Augmentations futures des prestations définies		
Taux de rendement attendu des droits au remboursement comptabilisés en tant qu'actifs		
Taux de mortalité	MR-3 / FR-3	TH00-02 / TF00-02
Taux d'évolution des coûts médicaux	NA	NA

ANALYSE DE SENSIBILITE DU PLAN DE PENSION EN BELGIQUE

Les constatations de l'analyse de sensibilité menée à fin 2014 étaient les suivantes :

Le taux d'actualisation et l'inflation constituent des hypothèses actuarielles importantes pour le calcul de l'obligation de prestations définies. Les analyses de sensibilité ci-dessous s'appuient sur les modifications raisonnablement possibles des hypothèses à la fin de la période de présentation de l'information financière.

EFFETS SUR LE DEFINED BENEFIT OBLIGATION À LA FIN DE L'ANNEE

Si le taux d'actualisation augmente de 1% : € 59.454,30

Si le taux d'actualisation de l'année précédente est utilisé : € 109.631,53

Si on utilise le taux d'actualisation de l'année précédente et qu'on augmente les salaires : € 109.631,53

Si toutes les hypothèses de l'année précédente sont utilisées : € 105.930,45

Si le taux d'inflation est augmenté de 1% : € 36.122,81

EFFETS SUR LE SERVICE COST DE L'ANNEE SUIVANTE

Si le taux d'actualisation augmente de 1% : € 5.571,53

EFFETS SUR LES ACTIFS

Si le taux d'actualisation augmente de 1% : € 35.252,78.

Pour les plans en France et Turquie, aucune test de sensibilité n'est disponible.

22.2 REGIME DE PENSION A COTISATION DEFINIE

En EUR milliers	2016	2015
Contribution aux régimes de pension à cotisations définies	375	337

NOTE 23 : AUTRES PASSIFS

En EUR milliers	2016	2015
Dettes employés	6.887	6.791
Acomptes sur commandes	316	84
Autres crébiteurs	1.368	3.093
Autres passifs courants	694	773
TOTAL DES AUTRES PASSIFS	9.265	10.741

Les Autres passifs diminuent de € -1,5 million en 2016 par rapport à 2015.

Ceci s'explique par le rachat, en 2016, du minoritaire dans notre filiale IKA, dont la valeur d'exercice de l'option PUT de € 1,8 million, était valorisée à hauteur de € 1,5 million dans les Autres passifs à court terme, et pour € 0,3 million dans les Intérêts minoritaires.

NOTE 24 : CAPITAUX PROPRES

Le capital social de la Société est de € 4.854.769,98

Il est représenté par 996.857 parts sociales sans désignation de valeur.

Le nombre d'actions propres du groupe détenues par Florinvest SA s'élève à 17.363 au 31/12/2016.

Chaque titre donne droit à une voix.

Les actions sont nominatives ou dématérialisées.

Les actions dématérialisées sont représentées par une inscription en compte au nom de son propriétaire ou de son détenteur auprès d'un teneur de compte agréé.

Il n'existe plus de titres au porteur de Floridienne SA. En date du 30/11/2015, le commissaire a émis un rapport indépendant constatant la suppression des titres au porteur de Floridienne SA, conformément aux dispositions visées à l'article 11 de la loi du 14 décembre 2005.

DIVIDENDES PAYES ET PROPOSES

Le 19 juillet 2016, un dividende brut relatif à l'affectation du résultat de 2015 de € 2,0 par action a été mis en distribution pour un montant total de € 1.993.714,00.

Pour l'exercice 2016, le Conseil proposera à l'Assemblée générale du 6 juin 2017 de distribuer un dividende brut de € 2,1 par action.

Les présents états financiers sont présentés avant répartition du résultat de l'exercice.

NOTE 25 : BÉNÉFICE PAR ACTION

En EUR milliers	2016	2015
Mouvement du nombre d'actions		
Nombre d'actions, solde d'ouverture	996.857	996.857
Augmentation de capital	-	-
Nombre d'actions, solde de clôture	996.857	996.857
Nombre d'actions propres	17.363	12.002
Nombre moyen pondérés d'actions considérées		
Nombre moyen d'actions	996.857	996.857
Données de base	979.801	984.855
Données diluées	979.801	984.855
Résultat de base attribuable aux actionnaires (en K EUR)	6.553	5.898
Résultat ajusté attribuable aux actionnaires (en K EUR)	6.553	5.898
Résultat de base par action ⁽¹⁾	6,69	5,99
Résultat dilué par action ⁽²⁾	6,69	5,99

Le nombre moyen pondéré d'actions considérées ci-dessus tient compte des actions propres détenues par Floridienne.

(1) Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires acquises par la Société et détenues comme actions propres.

(2) Etant donné que la Société n'a pas d'actions potentielles (dettes convertibles, ...) ni de plans d'options le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action (pas d'ajustements nécessaires).

NOTE 26 : DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Au 31 décembre - En EUR milliers	2016
Hypothèques	4.893
Mandats hypothécaires	7.059
Gages sur fonds de commerce	3.556
Autres	22.553
TOTAL DES GARANTIES ET ENGAGEMENTS	38.062

Au 31 décembre - En EUR milliers	2016
à moins d'un an	216
à plus d'un an et moins de 5 ans	414
à plus de 5 ans	1
CONTRATS DE LOCATION SIMPLE	632

C O N T R A T S D E L O C A T I O N S I M P L E

Les contrats de location simple concernent principalement le contrat de bail d'un montant total de € 0,4 million conclu pour le bâtiment de Gartal. Le solde des engagements concerne la location des bureaux de Floridienne, FDG et le bâtiment de Simon Dutriaux, et des équipements pour un montant de € 0,3 million chez Gel Manche.

O P T I O N S S U R A C T I O N S

L'actionnaire minoritaire (10%) d'IKA a exercé son option (option avec minoritaires) de vente sur ses actions en 2016. La dette liée à l'option minoritaire était valorisée dans les états financiers au 31.12.2015 à € 1,85 millions, dont € 1,5 millions dans les « autres dettes à court terme » et € 0,3 millions dans les intérêts minoritaires. L'exercice de l'option n'a pas eu d'impact sur le résultat du Groupe. La société IKA est à présent consolidée à 100% en quote-part Floridienne.

Floridienne détient une option d'achat (call option) sur l'actionnaire minoritaire de Salm Invest (20%), dont le prix d'exercice est calculé selon une certaine formule de valorisation.

L'acquisition de Delimed et Turita fin juin 2016 s'était faite partiellement via un paiement cash et partiellement via un échange d'actions Karras. Les parties ont échangé des options d'achat et de vente sur cette participation minoritaire dans Karras. Lors de la comptabilisation du regroupement d'entreprises (IFRS 3), les options ont été traitées comme des « forward contracts » étant donné que ces options sont concomitantes en terme d'échéance et de prix d'exercice. Ces sociétés ont dès lors été consolidées dès à présent à 100%, et l'estimation actualisée de la valeur d'exercice des options à l'échéance a été reconnue dans les dettes financières du groupe.

Biobest détient une option d'achat (call option) de 26% sur Poliam en Israël, une société actuellement détenue à 25% et consolidée par mise en équivalence. Etant donné que les conditions de l'exercice sont défavorables (out-of-the-money) pour le Groupe rendant l'option « non substantive », l'option d'achat (26%) n'a pas été prise en compte lors de l'évaluation du contrôle.

C O V E N A N T S B A N C A I R E S

Dans le cadre de leurs financements, les entités suivantes ont signé des covenants bancaires:

- Floridienne SA a signé des covenants bancaires dans le cadre de l'octroi par une de ses banques en 2012, d'un crédit de € 7 millions et dans le cadre de l'octroi d'un emprunt obligataire en 2015. Il s'agit d'un covenant de maintien d'un certain niveau d'endettement net par rapport au niveau de fonds propres consolidés du groupe. Au 31/12/2016, nous sommes largement inférieurs à la limite d'endettement sur fonds propres prévue, et ne sommes dès lors pas à risque concernant ces covenants bancaires.
- Le groupe Biobest a signé dans le passé un covenant bancaire dans le cadre de ses financements bancaires. Il s'agit d'un covenant de maintien de son leverage ratio (Dettes nette / EBITDA), calculé au niveau de Biobest Group. Au 31 décembre 2016, ce covenant était respecté.
- Enzybel International SA a signé un covenant bancaire en 2015 dans le cadre d'un nouveau financement bancaire. Il s'agit d'un covenant de maintien de son ratio de solvabilité. Au 31 décembre 2016, ce covenant n'était pas respecté. Corrigé des prêts du groupe, en revanche, il le serait largement. L'institution bancaire concernée a dès lors fait savoir à Enzybel International qu'elle maintenait sa confiance dans la société et un « waiver » a été obtenu. La dette n'est pas exigible.
- Blue Star Chemicals NV a signé un covenant bancaire en 2015 dans le cadre d'un nouveau financement bancaire. Il s'agit d'un covenant de maintien de son ratio de solvabilité. Au 31 décembre 2016, ce covenant était largement respecté.

NOTE 27 : INSTRUMENTS FINANCIERS

La comptabilisation des instruments financiers dérivés est décrite en note 3.8.

Les principaux risques (financiers) susceptibles d'impacter directement les états financiers du Groupe sont détaillés et valorisés ci-après :

- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de taux d'intérêt
- Risque de change

(A) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente un risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Certaines filiales du groupe pour lesquelles il existe un risque crédit particulier sur leur clientèle ont souscrit un contrat d'assurance couvrant leurs créances commerciales. Le recours aux contrats d'assurance de crédit est peu significatif dans la mesure où la grande majorité de nos clients sont la grande distribution qui disposent d'une solvabilité solide et d'un bon historique de paiements. Des stratégies et procédures de contrôle ont en outre été élaborées afin d'assurer un suivi minutieux du risque de crédit chez chaque client.

Le risque de crédit porte également sur la concentration des ventes réalisées avec des clients importants. Ce risque est limité par plusieurs aspects, notamment la diversification du Groupe dans des secteurs différents et peu correlés entre eux.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

A la date de clôture, l'exposition maximale au risque de crédit était de :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2016	2015
Créances commerciales	61.386	59.781
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18.399	34.452
TOTAL	79.785	94.234

La balance âgée des créances commerciales à la date de clôture était la suivante :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2016	2015
Pas encore échu	51.939	50.774
Echu 0 - 120 jours	7.229	7.147
Echu 121 - 365 jours	657	805
Echu depuis plus d'un an	4.091	2.983
Réduction de valeur	-2.530	-1.928
TOTAL	61.386	59.781

Les créances échues s'élèvent à € 12 millions fin 2016 (contre € 10,9 millions à fin 2015). Les réductions de valeur cumulées sur créances commerciales s'élèvent à € 2,5 millions à fin 2016.

Une grande partie des créances échues a déjà été réglée après la date de bilan.

Le portefeuille clients de chaque entité du groupe est suivi de manière continue, et des réductions de valeur sont prises dès qu'un risque concret et objectif est identifié concernant un client particulier.

A la date de clôture, les dotations/reprises sur les clients douteux se présentaient comme suit :

Au 31 décembre - En EUR milliers	2016	2015
Dotations	-255	-138
Dotations suite regroupements d'entreprise	0	-1
Reprises/annulation	14	487
Variation de change	66	53
AJUSTEMENT NET DE L'EXERCICE	-176	401

(B) RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité correspond au risque, pour le Groupe, de connaître des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à l'échéance.

L'approche de Floridienne Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, par la mise en place d'une gestion de trésorerie Groupe, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance. Le suivi du financement à court et long terme est également assuré de (très) près par l'organe de gestion et par le Comité d'audit sur base de cash flow prévisionnels détaillés et du suivi des «bank covenants».

Floridienne Group dispose de lignes de crédit qui lui garantissent la liquidité et la flexibilité financière nécessaires et répondent à ses besoins financiers actuels et futurs. Les lignes de crédit disponibles atteignent € 31,6 millions, dont € 16,4 millions sont utilisées au 31 décembre 2016. Pour plus d'information sur la stratégie du Groupe concernant les taux d'intérêts, nous faisons référence à la section du risque de taux d'intérêt ci-dessous.

Au 31 décembre - En EUR milliers	2016	2015
Emprunts	77.349	82.702
Dettes commerciales	35.820	35.268
TOTAL	113.168	117.969

A la date de clôture, l'affectation des fournisseurs suivant l'opérationnel ou l'investissement était la suivante:

Au 31 décembre - En EUR milliers	2016	2015
Fournisseurs liés aux investissements	806	113
Fournisseurs liés à l'exploitation	35.013	35.155
TOTAL	35.820	35.268

La balance agée des dettes commerciales à la date de clôture était la suivante:

Au 31 décembre - En EUR milliers	2016	2015
Pas encore échu	30.757	31.395
Echu 0 - 120 jours	4.854	4.038
Echu 121 - 365 jours	134	-202
Echu depuis plus d'un an	75	37
TOTAL	35.820	35.268

(C) RISQUE DE TAUX D'INTERÊTS

Au 31 décembre - En EUR milliers	Montant	Taux	Couverture
Lignes de crédit utilisées	16,4	variable	non
Crédits long terme	1,9	variable	non
Crédits long terme	5,9	variable	IRS
Crédits long terme	53,1	fixe	non

La politique générale du groupe est de financer ses prêts à long terme à des taux fixes, et ses lignes de crédit au moyen de taux variables.

Nos € 31,6 millions de lignes de crédit disponibles, utilisées à hauteur de € 16,4 millions au 31 décembre 2016, sont financées exclusivement au moyen de taux variables basés sur l'Euribor. Notre activité étant fortement saisonnière, l'utilisation de nos lignes de crédit est variable d'un moment à l'autre pendant l'année. Sensibilisé à un niveau d'utilisation constant pendant l'année de € 16,4 millions, une hausse des taux d'intérêts de 1% représenterait une charge complémentaire pour le groupe de l'ordre de € 0,164 million.

A côté des lignes de crédit, nous avons pour € 1,9 millions de prêts à long terme financés à taux variables, pour lesquels une augmentation des taux d'intérêts représenterait une charge complémentaire de € 19K.

Il existe également des couvertures IRS sur deux emprunts chez Floridienne SA pour un montant notionnel de € 5,0 millions et sur un emprunt chez Delka pour un montant notionnel de € 0,9 million. Etant donné que ces couvertures de taux sont parfaitement liées à des emprunts, le coût de l'évaluation à la juste valeur de ces instruments est repris directement en variation des fonds propres («autres éléments du résultat global»).

Le reste de nos crédits à long terme (€ 53,1 millions) sont financés à taux fixes, pour des montants et des maturités variables.

Le taux moyen pondéré de nos emprunts court terme à taux variable est de 2,04% (2015: 1,94%) au 31/12/2016, et de 3,70% (2015: 3,93%) pour les emprunts long terme à taux fixe.

(D) RISQUE DE CHANGE

Le risque de change se définit comme le risque par lequel un flux de trésorerie libellé en monnaie étrangère est susceptible d'être détérioré par une évolution défavorable de sa contrepartie en monnaie fonctionnelle.

L'exposition du groupe au risque de change est limitée étant donné que la plupart de nos filiales sont situées dans la zone Euro et qu'une grande partie de nos activités sont également réalisées dans la zone Euro. Les produits financiers les plus utilisés pour couvrir les risques de devises sont les contrats de vente à terme. Notre exposition au risque devise/de change étant limitée dans le groupe, nous n'y recourons que de manière ponctuelle, pour couvrir des risques spécifiques et jamais de manière spéculative.

Les risques de change sur les actifs et passifs concernent principalement nos filiales de l'Est, et les filiales ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'Euro, notamment les filiales en Turquie (Kimflor et Biobest Turquie), Sopral et certaines filiales de Biobest. Les différences de change relatives à ces actifs et passifs sont reprises en écart de consolidation (« autres éléments du résultat global ») et s'élèvent à € -2,7 millions à fin 2016 contre € -1,7 million fin 2015.

TEST DE SENSIBILITE DU CHANGE SUR LES FONDS PROPRES CONSOLIDES

Au 31 décembre, une appréciation / dépréciation de 10% du TRL (Livre Turque) par rapport à l'Euro aurait provoqué un impact de € +1,4 million sur les capitaux propres consolidés de Floridiennne.

Au 31/12/2016, notre risque devise sur nos opérations commerciales se détaillera comme suit:

Au 31 décembre - En EUR milliers	Créances Commerciales	Dettes Commerciales	Solde, créances (+), dettes (-)
EUR	53.279	32.248	21.031
USD	2.613	2.605	8
GBP	176	130	46
TRY	4.142	369	3.773
CAD	351	166	184
MAD	129	74	55
MXP	656	170	486
RON	8	32	-24
LTL	0	0	0
Autres	32	26	6

Au 31/12/2015, notre risque devise sur nos opérations commerciales se détaillait comme suit:

Au 31 décembre - En EUR milliers	Créances Commerciales	Dettes Commerciales	Solde, créances (+), dettes (-)
EUR	50.506	32.679	17.828
USD	1.585	1.471	113
GBP	98	65	33
TRY	6.826	827	6.000
CAD	342	74	268
MAD	0	0	0
MXP	414	119	295
RON	6	33	-26
LTL	0	0	0
Autres	4	1	3

(E) ESTIMATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur des instruments financiers négociés sur les marchés actifs (tels que des actifs financiers disponibles à la vente) se base sur les cours de Bourse à la date de clôture fin 2016. La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation, telles que les modèles d'évaluation basés sur les valeurs estimées des flux de trésorerie actualisés. La valeur comptable des créances commerciales, diminuée de la provision pour dépréciation est supposée être équivalente à leur juste valeur. La juste valeur des passifs financiers à des fins d'information est estimée au moyen d'une actualisation des flux de trésorerie contractuels futurs aux taux d'intérêt actuels du marché, dont le Groupe dispose pour des instruments financiers similaires.

HIERARCHIE DE LA JUSTE VALEUR

Le Groupe a adopté la norme IFRS 13 pour les instruments financiers évalués au bilan à la juste valeur. Les informations à fournir pour les évaluations de la juste valeur par niveau, sont régies suivant la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : cours de Bourse (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : autres techniques pour lesquelles toutes les données ayant un impact significatif sur la juste valeur enregistrée sont observables, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : techniques utilisant des données ayant un impact significatif sur la juste valeur enregistrée, non fondées sur des données observables.

Le tableau ci-dessous reprend une synthèse de la valeur comptable et de la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2016 ainsi que la hiérarchie de la juste valeur. La catégorie selon IAS 39 utilise les abréviations suivantes :

- AFS: Actifs financiers disponibles à la vente (Available-for-sale financial assets)
- HTM: Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance (Financial assets held-to-maturity)
- LR: Prêts et créances (Loans and Receivables financial assets)
- FVTPL: Actifs/dettes financiers revalorisés à la juste valeur via le résultat (financial assets/liabilities at fair value through profit and loss)
- OFL: Autres dettes financières (Other financial liabilities)
- HeAc: Activités de couverture (Hedge accounting)

RECAPITULATIF DES ACTIFS ET DES PASSIFS DE FLORIDIENNE GROUP CLASSES SELON LA HIERARCHIE DE JUSTE VALEUR

Au 31 décembre 2016	Catégorie IAS 39	Valeur comptable (en EUR millions)	Juste valeur (en EUR millions)	Hiérarchie des justes valeurs
Participations disponibles à la vente (société non cotée) ⁽¹⁾	AFS	2,6	2,6	Niveau 3
Autres actifs non courants	LR	4,1	4,1	-
Créances commerciales	LR	61,4	61,4	-
Actifs de trading	FVTPL	0,5	0,5	Niveau 1
Trésorerie et équivalent de trésorerie	LR	18,0	18,0	-
Autres actifs financiers				
- placements de trésorerie	HTM	0	0	-
- Instruments dérivés – couverture				
- Instruments dérivés – autres	HeAc	0	0	Niveau 2
- Autres actifs financiers	FVTPL	0	0	Niveau 2
	LR	4,7	4,7	-
Dettes financières non courantes				
- Instruments dérivés				
- Autres dettes financières	FVTPL	0	0	Niveau 2
	OFL	49,6	51,8	Niveau 2
Autres passifs non-courants				
- Instruments dérivés – couverture	HeAc	0,2	0,2	Niveau 2
- Instruments dérivés – autres	FVTPL	0	0	Niveau 2
Dettes financières courantes				
- Instruments dérivés	FVTPL	0	0	Niveau 2
- Autres dettes financières	OFL	27,7	27,7	-
Autres passifs courants (incl. dettes commerciales)	OFL	49,0	49,0	-

(1) Il s'agit de la participation dans Larzul. Nous faisons référence à la note 15 pour plus d'information.

Actuellement nous n'avons plus d'actifs cotés en bourse, hormis nos actions propres.

TECHNIQUES D'EVALUATION

Les instruments financiers du Groupe relèvent principalement des niveaux de classification 1 et 2. Les actifs financiers valorisés à la juste valeur de niveau 3 ne présentent pas un solde important par rapport aux autres classes d'actifs.

La juste valeur des dettes financières (non-courantes) est estimée sur base du taux d'intérêt de marché pour des dettes similaires, tenant compte du risque associé à Floridiennne (« credit spread »).

(F) COMPTABILITE DE COUVERTURE

A l'exception de 3 contrats de couverture de taux d'intérêt (IRS), il n'existe pas d'autres contrats de couverture.

A fin 2016, les 3 contrats IRS avaient un montant notionnel de € 5,9 millions (2015: 8 millions):

- IRS de € 0,9 million: date d'échéance le 15/1/2017
- IRS de € 2 millions: date d'échéance le 31/7/2018
- IRS de € 3 millions: date d'échéance le 28/6/2019

Les contrats susmentionnés ont pour objectif de se couvrir contre une augmentation du taux d'intérêt sur des dettes financières à taux variables (couverture de flux de trésorerie). La juste valeur au 31 décembre 2016 des contrats de couverture s'élève à 178 KEUR et a été comptabilisée dans les « autres éléments du résultat global ».

NOTE 28 : INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

ACTIONNAIRES

Un aperçu détaillé de l'actionnariat est donné dans la partie « Corporate Governance » du rapport annuel.

RELATION ET TRANSACTIONS

L'ensemble des factures émises par les parties liées dans le cadre de leurs prestations effectuées pour le compte des différentes sociétés liées à Floridiennne est défini par un contrat approuvé par le Conseil d'administration.

TRANSACTIONS AVEC FILIALES

Les transactions entre la Floridiennne et ses filiales, qui sont des parties liées, concernent principalement des ventes de produits, des prestations de services ou des transactions financières. Il n'existe pas de règles groupe concernant les transactions commerciales et de services, au vu des spécificités propres à chaque secteur dans lequel Floridiennne est actif. Toutefois, les ventes de produits sont toujours réalisées à des conditions de marché, et les prestations de services font toujours l'objet d'une convention, qui est validée par le Comité de Gestion. Les transactions financières, quant à elles, font l'objet de règles groupe.

Les transactions entre la Floridiennne et ses filiales sont éliminées dans les états financiers consolidés et, par conséquent, ne sont pas reprises dans cette note.

TRANSACTIONS AVEC JOINT-VENTURES ET SOCIETES ASSOCIEES

Les transactions entre le groupe et les parties liées autres que filiales (associates) sont reprises de façon synthétique dans le tableau ci-dessous. Ces relations avec les parties liées concernent en grande partie des relations commerciales (marchandises, prestations de services rémunérés...), et sont également réalisées à des conditions de marché ou sur base d'une convention entre les deux parties.

Au 31 décembre - En EUR milliers	2016	2015
Créances		
A plus d'un an	2.286	731
A un an au plus	1.819	2.302
Dettes		
A plus d'un an		
A un an au plus	2.801	2.700
Résultat d'exploitation		
Ventes et Prestations	2.368	1.392
Coût des ventes et prestations	11.854	5.796
Résultat financier		
Produits des actifs circulants	181	115
Autres produits financiers		
Réductions de valeur		
Charge des dettes		

La majorité des transactions entre parties liées vient des relations d'affaires qui existent entre le sous-ensemble Biofirst et ses participations mises en équivalence: Biobest Maroc, Biobetter, Chemcom, TecnoScent, Biobest Israël, et PT Bromelain.

Le groupe n'a pas émis de garanties et engagements hors bilan relatifs à ces parties liées. Les opérations de vente et d'achats de biens avec ces parties liées sont réalisées aux termes et conditions habituels du groupe, qui sont basés sur les prix de marché.

TRANSACTIONS AVEC AUTRES PARTIES LIEES (ACTIONNAIRES ET ADMINISTRATEURS)

Il n'y a pas eu de transactions avec les actionnaires au cours de l'exercice. La rémunération des principaux dirigeants, regroupant tous les membres du Conseil d'administration et les membres du Comité de gestion, est donnée ci-dessous:

1. REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS NON EXECUTIFS

Les montants indiqués dans le tableau ci-dessous représentent des rémunérations brutes avant retenue des charges fiscales ou les rémunérations facturées si le mandat est exercé par une personne morale.

Elles sont attribuées pour l'année calendrier avant l'assemblée générale et payables après l'assemblée ayant approuvé les comptes.
Les rémunérations du Conseil d'Administration sont proportionnelles à la durée de mandat exercé.

Aucun montant de dépense ou autre avantage quelconque ne s'y ajoute, notamment pour le cas de retrait de mandat ou fonction.

En EUR	2016	2015
Rémunérations et avantages à court terme	151.000	151.000
Avantages à long terme	0	0
Paiements fondés sur des actions	0	0
TOTAL	151.000	151.000

2. REMUNERATION DES MEMBRES DU COMITE DE GESTION

Les rémunérations des membres du comité de gestion pour les prestations de l'exercice 2016 sont les montants des rémunérations facturées étant donné que leurs fonctions sont exercées via des sociétés de management:

	Rémunération fixe	Rémunération variable
Philippe Bodson	61.696	-
Gaëtan Waucquez	323.431	-

Les rémunérations ci-dessus ne comprennent pas les rémunérations perçues en leur qualité d'administrateur de la société.

Aucune autre rémunération ou avantage quelconque ne s'y ajoute.

3. INDEMNITE DE DEPART

Aucune indemnité de départ, que ce soit sur base conventionnelle, statutaire, réglementaire, légale ou autre, n'est prévue à l'échéance du mandat des administrateurs non exécutifs, que ce soit volontaire, contraint, anticipé ou à son terme normal. En ce qui concerne les indemnités de départ de Gaëtan Waucquez, il est prévu une indemnité correspondant à un an de rémunération fixe en cas de rupture de contrat à l'initiative de Floridienne.

NOTE 29 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Le Groupe Floridienne a procédé à deux acquisitions stratégiques début 2017.

La société BIOBEST a acquis en janvier 2017 une majorité dans la société REAL IPM KENYA, leader dans la lutte biologique intégrée en Afrique de l'Est, produisant des insectes utiles mais aussi des biopesticides. Cette opération s'inscrit pleinement dans la stratégie de Biobest, visant à poursuivre son expansion géographique, à renforcer sa présence en Afrique et à enrichir son portefeuille de solutions biologiques pour lutter contre les pestes agricoles. Ces solutions conduisent à supprimer ou limiter l'usage de produits chimiques dans une agriculture responsable.

Dans la Division Alimentation festive, nous avons acquis, début février 2017, une majorité dans la société française L'ESCARGOT COURBEYRE, spécialisée dans la fabrication d'escargots, de moules farcies, de produits apéritifs et de spécialités auvergnates. Cette opération s'inscrit pleinement dans la stratégie de croissance menée par FRANCAISE DE GASTRONOMIE, et permettra à cette dernière de spécialiser ses sites de production autour de ses différentes gammes de produits festifs.

Ces deux sociétés seront consolidées dans les comptes de Floridienne à partir du 1^{er} janvier 2017.

Pour l'exercice 2016, le Conseil d'administration proposera, à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 6 juin 2017, de distribuer un dividende brut de 2,1 €/action.

NOTE 30 : FILIALES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

CONSOLIDATION

1. INFORMATION RELATIVE AUX FILIALES (ET AUTRES ENTITES DANS LESQUELLES LE % DES DROITS DE VOTE ≥ 50 %)

1.1. FILIALES CONSOLIDEES

51

Nom de la filiale	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital	% des droits de vote (si différent du % d'intérêt dans le capital)
Altesse Quality Food	BE 0442 610 010	Belgique	100,00	
Biobest Argentina		Argentine	53,80	55,00
Biobest Belgium	BE 0893 948 337	Belgique	98,79	100,00
Biobest Canada		Canada	98,79	100,00
Biobest China		Chine	88,91	90,00
Biobest Colombie ⁽¹⁾		Colombie	69,16	70,00
Biobest France	FR 68 439 388 323	France	98,79	100,00
Biobest Mexique		Mexique	79,04	80,00
Biobest Nederland bv		Pays-Bas	98,79	100,00
Biobest NV	BE 0432 575 854	Belgique	98,79	98,80
Biobest Spain		Espagne	98,79	100,00
Biobest Turkey		Turquie	59,28	60,00
Biobest UK		Royaume-Uni	98,79	100,00
Biobest USA		Etats Unis	98,79	100,00
Biofirst	BE 0895 349 689	Belgique	98,80	
Blue Star Chemicals	BE 0426 696 268	Belgique	100,00	
BSBC Ltd		Chine	88,91	100,00
Catena	DE 813 739 158	Allemagne	100,00	
Delimed ⁽²⁾	BE 0460 999 626	Belgique	80,82	100,00
Delka	BE 0434 560 889	Belgique	100,00	
Doussot	FR 56 344 068 747	France	100,00	
Enzybel International	BE 0879 673 994	Belgique	100,00	
Enzybel Pharma ⁽³⁾	BE 0667 762 648	Belgique	50,20	
Enzymos Asia Pacific		Chine	100,00	
F.D.G.	FR 25 558 503 371	France	99,00	
Florchrom GMBH	DE 222 654 966	Allemagne	100,00	
Floridienne USA	22-2583396	Etats Unis	100,00	
Florifood (ex Floragro)	BE 0422 035 716	Belgique	100,00	
Florinvest	BE 0432 250 608	Belgique	100,00	
Gartal	FR 82 339 082 018	France	100,00	
Gel Manche	FR 04 314 696 386	France	100,00	
Gourmet des Iles	FR 26 412 231 219	France	100,00	
H.B. Products ⁽⁴⁾	BE 0415 888 191	Belgique	100,00	
IKA Asia Pacific Ltd ⁽¹⁾		Chine	100,00	
IKA KG	DE 166 674 875	Allemagne	100,00	
IKA UK		Royaume-Uni	100,00	
JFM SCI	FR38 339 283 343	France	100,00	
Karras	BE 0437 114 167	Belgique	80,00	100,00
Kimflor AS	56 301 73 823	Turquie	75,00	
Merydis	BE 0434 869 014	Belgique	100,00	
Pomarom	3687910/1993	Roumanie	100,00	
Salm Invest	BE 0457 293 137	Belgique	80,00	
Simon - Dutriaux	FR 94 783 717 218	France	100,00	
Simon - Sélection	FR 97 537 749 266	France	90,00	
Snam	FR143 101 99 146	France	72,40	
Sopral		Madagascar	100,00	
Sotecna	BE 0402 798 933	Belgique	97,54	
Surgemer	FR12 398 870 402	France	100,00	
Turita ODD ⁽²⁾		Bulgarie	100,00	
UAB Camargo	LT 115950917	Lituanie	100,00	
Vendsyssel	BE 0402 253 357	Belgique	80,00	100,00
Vera Chimie Dev.	FR 96 433 900 040	France	72,40	100,00

(1) Entrée de périmètre au 01/01/2016

(2) Entrée de périmètre au 01/07/2016

(3) Entrée de périmètre au 15/12/2016

(4) Fusion par absorption avec Altesse Quality Food au 01-01-2016

2. INFORMATION RELATIVE AUX COENTREPRISES

2.1. COENTREPRISES CONSOLIDÉES

5

Nom de la coentreprise	Numéro d'entreprise	Emplacement (pays) de la coentreprise	% d'intérêt dans le capital	Méthode utilisée pour comptabiliser la participation dans la coentreprise	Actifs	Dettes et prov	Produits	Charges
Biobest Maroc		Maroc	49,40	mise en équivalence	7.613	3.801	6.277	4.809
Biotbetter		Maroc	49,40	mise en équivalence	3.016	2.140	3.647	3.197
Kocaman Camargo	61 500 29 023	Turquie	50,00	mise en équivalence	998	189	1.060	1.003
PT Bromélaïn		Indonésie	50,00	mise en équivalence	4.355	5.479	3.561	3.307
Tecnoscent	BE 0888 870 188	Belgique	22,44	mise en équivalence	16	20	0	-6

3. INFORMATION RELATIVE AUX ENTREPRISES ASSOCIEES (ET AUTRES ENTITES DANS LESQUELLES LE % DES DROITS DE VOTE \geq 20 % ET < 50 %)

3.1. ENTREPRISES ASSOCIEES CONSOLIDÉES

3

Nom de l'entreprise associée	Numéro d'entreprise	Pays dans lequel l'entreprise a été enregistrée	% d'intérêt dans le capital	Actifs	Dettes et prov	Produits	Charges
Chemcom	BE 0472 909 840	Belgique	44,89	3.483	1.978	2.507	3.113
Poliam		Israël	24,70	4.038	5.276	4.056	4.048
Virunga Enzymes		R.D.C.	30,00	580	190	1.982	1.882

NOTE 31 : DONNEES RELATIVES A L'EMPLOI

	2016		2015	
	Unité	ETP	Unité	ETP
Nombre moyen de travailleurs		1.746	1.543	1.667
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice		1.694	1.481	1.578

Le nombre de personnes employées par Floridienne a augmenté en 2016 par rapport à 2015.

Du personnel employé par le groupe à fin 2016:

- 753 sont employés dans la Division Alimentation festive
- 718 sont employés dans la Division Sciences du Vivant
- 219 sont employés dans la Division Chimie
- 4 sont employés dans la Division Corporate.

En termes de répartition géographique, le groupe est bien diversifié, avec une présence dans une quinzaine de pays:

Belgique	362	Reste du Monde	546
Europe	786	Dont	
Dont		Maroc	179
France	505	Turquie	205
Allemagne	62	Canada	49
Roumanie	87	Mexique	71
Lituanie	89	Madagascar	19
Espagne	15	USA	10
Pays-Bas	16	Argentine	13
Royaume-Uni	12		

NOTE 32 : NOTE RELATIVE AUX IMPACTS DE REGROUPEMENTS DE SOCIETES

Société	Description de l'activité	Mode de regroupement	Date d'acquisition	% capitaux propres acquis
DELIMED SA (Belgique)	Production et commercialisation de tapas à base de poissons marinés	acquisition de titres	30/06/16	100,0%
TURITA OOD (Bulgarie)	Production de poissons marinés	acquisition de titres	30/06/16	100,0%

Fin juin 2016, le Groupe Floridienne a procédé à l'acquisition de deux sociétés actives dans la production et la distribution de préparations apéritives marinées, Delimed SA (société belge) et Turita OOD (société bulgare).

Ces sociétés viennent compléter la gamme des produits méditerranéens préparés par Karras, filiale détenue par le groupe à 80%.

Ces 2 sociétés ont été consolidées globalement à partir du 30 juin 2016 (estimé conformément à IFRS 10).

Les pourcentages de capitaux propres acquis donnent proportionnellement droit aux votes au sein des différentes sociétés du groupe.

Le prix d'acquisition a été payé en cash à concurrence de 60% et en actions de Karras à concurrence de 40%. Les actions transférées de Karras représentent 24,5% de la société. Le groupe détient une option d'achat sur les actions de Karras qui ont été cédées dans le cadre de cette opération. Les minoritaires ont également une option de vente sur ces mêmes actions, aux mêmes conditions. Etant donné l'existence d'une option « croisée » (forward contract), le groupe a considéré que les minoritaires ont été acquis anticipativement. En conséquence, la part des minoritaires dans les capitaux propres n'est pas reconnue et une dette a été estimée à € 0,9 million, dont € 0,8 million en valeur actualisée (Net Present Value).

Le Goodwill (prévisionnel) s'élève globalement à € 1 million. Il convient de noter que le « Purchase Price Allocation » (IFRS 3) n'a pas encore été réalisé de manière définitive au 31 décembre 2016, mais nous n'attendons pas d'impacts significatifs de cette réallocation sur le goodwill.

Aucune cession d'activité ne doit intervenir suite à ces regroupements d'entreprises.

INCIDENCE SUR LES COMPTES DE L'ENTREE DANS LE PERIMETRE : APPROCHE PROVISOIRE (MONTANTS EN K€)

En EUR	DELIMED 30/06/16	TURITA 30/06/16
Goodwill	284	571
Actifs incorporels	4	0
Actifs corporels	30	23
participations mises en équivalence	0	0
Actifs financiers	1	0
Actifs d'impôts différés	0	0
Stocks	239	112
Actifs court terme	463	85
Trésorerie active	286	119
Intérêts minoritaires	0	0
Provisions & Impôts différés	0	0
Passifs éventuels	0	0
Dettes long terme	111	0
Financières	111	0
Autres	0	0
Dettes court terme	389	157
Financières	85	0
Autres	304	157

En EUR	DELIMED	TURITA
Chiffre d'affaires (sur base annuelle et hors élimination intercos) pour entreprises consolidées globalement	3.266	1.188
Chiffre d'affaires consolidé (depuis l'acquisition)	1.605	0
Résultat net annuel 2016 100%	25	188
Résultat net pour la période depuis regroupement	10	116
quote part groupe	8	94
quote part minoritaires	2	22

Début janvier 2017, la société BIOBEST (détenue à 98%) a acquis la totalité (100%) des actions la société REAL IPM KENYA, leader dans la lutte biologique intégrée en Afrique de l'Est, produisant des insectes utiles mais aussi des biopesticides. Cette opération s'inscrit pleinement dans la stratégie de Biobest, de poursuivre son expansion géographique, de renforcer sa présence en Afrique et d'enrichir son portefeuille de solutions biologiques pour lutter contre les pestes agricoles. Ces solutions conduisent à supprimer ou limiter l'usage de produits chimiques dans une agriculture responsable. Le traitement de l'acquisition sera réalisé dans l'exercice 2017 de Floridienne Group.

Dans la Division Alimentation festive, nous avons acquis, début février 2017, une majorité dans la société française L'ESCARGOT COURBEYRE, spécialisée dans la fabrication d'escargots, de moules farcies, de produits apéritifs et de spécialités auvergnates. Cette opération s'inscrit pleinement dans la stratégie de croissance menée par FRANCAISE DE GASTRONOMIE, et permettra à cette dernière de spécialiser ses sites de production autour de ses différentes gammes de produits festifs. Le traitement de l'acquisition sera réalisé dans l'exercice 2017 de Floridienne Group.

NOTE 33 : COMPTES STATUTAIRES FLORIDIENNE S.A.

Les comptes statutaires de FLORIDIENNE SA, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique montrent un total de l'actif de € 177,14 millions, des fonds propres (après répartition du résultat) de € 77,17 millions et un résultat net de l'exercice de € -6,40 millions.

La version intégrale des comptes annuels statutaires tels qu'ils seront déposés à la Banque Nationale de Belgique peut être obtenue sur simple demande au siège de la société. Ils sont également disponibles sur le site internet (www.floridienne.be).

Le commissaire a délivré une attestation sans réserve sur les comptes statutaires de Floridienne S.A. au 31 décembre 2016.

NOTE 34 : MESURE DE PERFORMANCE ALTERNATIVE (APM)

EBITDA

Earnings Before Interests, Tax, Depreciation and Amortization.

Il s'agit du Résultat Opérationnel hors amortissements et réductions de valeur.

REBITDA

Recurring EBITDA.

EBITDA corrigé d'éléments non récurrents significatifs.

Dans le cadre des présents états financiers, les éléments non récurrents concernés sont des plus values de € 0,8 millions réalisées en 2015 sur des ventes d'immeubles appartenant à Floridienne SA et non liés à des activités opérationnelles du groupe.

Le REBITDA 2015 du groupe était dès lors de € 19,4 million - € 0,8 million = € 18,6 millions, stable par rapport à 2016.

CASH FLOW NET

Le Cash Flow net correspond à la marge brute d'autofinancement telle que présentée dans le Tableau des flux de trésorerie consolidés, diminuée des charges financières.

ENDETTEMENT NET

Il s'agit des dettes portant intérêt (à long terme et à court terme) diminuées de la trésorerie et des placements de trésorerie à court terme.

BENEFICE DE BASE PAR ACTION

Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires acquises par la Société et détenues comme actions propres.

BENEFICE DILUE PAR ACTION

Etant donné que la Société n'a pas d'actions potentielles (dettes convertibles, ...) ni de plans d'options le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action (pas d'ajustements nécessaires).

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE LA SOCIÉTÉ FLORIDIENNE SA POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les états financiers consolidés ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces états financiers consolidés comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations de capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives.

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS - OPINION SANS RÉSERVE

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés de FLORIDIENNE SA (la « société ») et de ses filiales (conjointement le « groupe ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, établis en conformité avec les normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, dont le total de l'état consolidé de la situation financière s'élève à 239.596.(000) EUR et dont le compte de résultats consolidés se solde par un bénéfice de l'exercice (part du Groupe) de 6.553.(000) EUR.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE GESTION RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures de contrôle appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.

Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité avec laquelle l'organe de gestion a mené ou mènera les affaires de la société.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SANS RÉSERVE

A notre avis, les états financiers consolidés de la société FLORIDIENNE SA au 31 décembre 2016, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

PARAGRAPHES D' OBSERVATIONS

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur certaines incertitudes exposées dans les notes annexes aux états financiers consolidés :

- Parmi les estimations comptables et les matières soumises à jugement de l'organe de gestion, le rapport financier mentionne notamment [Note 2 (e)] les tests de perte de valeur et la reconnaissance des impôts différés actifs. Les évaluations faites [Notes 11, 12 et 14] sont basées sur des données prévisionnelles et des méthodes et paramètres de valorisation qui comprennent nécessairement des éléments d'incertitude, notamment en ce qui concerne les entités déficitaires. Le rapport financier indique que les données prévisionnelles sont établies avec prudence, sur base des meilleures estimations disponibles ;
- La Note 15 des états financiers consolidés décrit l'incertitude relative à la valorisation à la juste valeur de la participation dans la société Larzul, figurant en autres actifs financiers non courants, notamment au regard de l'évolution des procédures judiciaires concernant cette société empêchant le groupe d'exercer son pouvoir de contrôle.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les états financiers consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les états financiers consolidés:

- Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi, concorde avec les états financiers consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives avec les informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 26 avril 2017

Mazars Réviseurs d'Entreprises SCRL
Commissaire représentée par



Peter LENOIR

CALENDRIER FINANCIER

Première déclaration intermédiaire	19 mai 2017
Assemblée générale	6 juin 2017
Résultats semestriels	29 septembre 2017
Seconde déclaration intermédiaire	20 novembre 2017



FLORIDIENNE
GROUP

Drève Richelle 161, bte 4, Bât P
Waterloo Park Office
B- 1410 WATERLOO
www.floridienne.be